QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 120[illegible] – SAMEDI 27 AOUT 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,80 F
Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.
Tarif des abonnements page 16
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

**Le dollar repasse au-dessus de 8 F**

LIRE PAGE 20

# Nouveau différend entre Paris et Washington

## Un choix dangereux

**La politique française de soutien inconditionnel à l'Irak fait de plus en plus problème, et nous n'avons pas attendu que Washington exprime son inquiétude pour l'affirmer dans ces colonnes. Les mises en garde américaines, lancées par l'intermédiaire de deux quotidiens influents d'outre-Atlantique, vont relancer le débat. A peine M. Mitterrand vient-il d'enterrer la polémique franco-américaine née de la crise tchadienne qu'un nouveau « malentendu » transatlantique apparaît. Il serait regrettable que le fond du dossier soit escamoté par une de ces crises d'anti-américanisme dont nos dirigeants – et pas seulement depuis mai 1981 – ont le secret. Les Américains, après tout, n'ont peut-être pas toujours tort, et les faits restent les faits...**

**Quels sont-ils ? Les plus graves d'abord : il s'agit du « prêt » pour deux ans par la France au régime de Bagdad de cinq Super-Etendard qui seront équipés des redoutables missiles Exocet qui ont déjà fait leurs preuves dans la guerre des Malouines. L'introduction de ces armes dans le conflit irano-irakien qui n'en finit pas de finir, et dont on compte les victimes par centaines de milliers, est une décision particulièrement grave. D'autant plus que Paris ne peut même pas se prévaloir – si l'on peut dire – d'avoir vendu cet armement ; il est tout simplement « prêté » à un pays ami désormais sans ressources. Ne peut-on en déduire que par ce geste la France prend le risque d'apparaître comme cobélligérant ? Comment s'étonner ensuite devant la recrudescence d'attentats antifrançais à Téhéran ?**

**Les Irakiens, d'autre part, ne font pas mystère de leur volonté d'utiliser les missiles Exocet contre les installations pétrolières de l'Iran dans le Golfe, voire contre des tankers venant charger du pétrole iranien. De telles actions ne manqueraient pas d'entraîner des représailles du même ordre de la part de Téhéran et de compromettre gravement l'approvisionnement énergétique de nombreux pays. C'est un tel danger qui va planer sur la région à partir du début du mois de septembre, puisque c'est à cette époque, apprend-on, que les Super Etendard seront livrés à Bagdad. C'est sans doute la proximité de cette date qui a amené Washington à faire état publiquement de son inquiétude. Pour les Etats-Unis, toute interruption des livraisons de pétrole serait en effet considérée comme un « casus belli ».**

**Les arguments avancés par les autorités françaises pour justifier leur attitude pèsent peu. Certes, c'est M. Chirac, lorsqu'il était à Matignon, qui avait été séduit par les douteuses vertus du régime irakien et qui a incité bon nombre d'entreprises françaises à investir dans ce pays. Mais aucun coup de barre, bien au contraire, n'a été donné depuis l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée, les socialistes s'estimant « ligotés » par la nécessité de récupérer un jour les énormes dettes de l'Irak à notre égard. Elles sont évaluées à 15 milliards de francs pour le secteur civil, le total pouvant atteindre 35 milliards. C'est bien pourquoi d'ailleurs Paris a été contraint de renégocier la dette de Bagdad. Faute d'avoir eu le courage de reprendre tout le dossier franco-irakien il y a deux ans, la France se trouve aujourd'hui dans la détestable position du bailleur de fonds d'un des protagonistes de la guerre du Golfe.**

## *Après la controverse sur la politique africaine les États-Unis s'inquiètent à présent de la prochaine livraison par la France de Super Étendard et d'Exocet à l'Irak*

De notre correspondante

New-York. – Tandis que les premières réactions officieuses à l'interview de M. Mitterrand se révèlent favorables – les termes de « *modérée* » et de « *bien équilibrée* » sont mentionnés par les milieux informés – et que, pour l'heure, le Tchad a comme disparu de l'actualité, une nouvelle polémique paraît sur le point de naître entre Paris et Washington : elle concerne le rôle de la France dans le conflit irako-iranien.

Après le *Wall Street Journal*, le *Washington Post* vient de publier un article faisant état des inquiétudes de certains milieux américains devant les risques que le transfert à Bagdad de Super Etendard français équipés d'Exocet peut faire courir à toute la région du Golfe.

Selon le quotidien de Washington, « *l'administration Reagan a vainement tenté d'obtenir, auprès du ministère des affaires extérieures, des détails sur le plan d'aide militaire français à l'Irak et sur ce que Paris en attend* ». Les diplomates américains estiment que, bien loin d'inciter l'Iran à la prudence et de hâter la négociation entre les deux adversaires, la fourniture à l'Irak d'un armement aussi perfectionné peut tout juste inciter Bagdad, qui, selon Washington, a le dos au mur, à tenter un coup de désespéré : le bombardement du terminal pétrolier de l'île de Kharg ou du port de Bandar-Abbas. On prend très au sérieux, à Washington, la menace, en pareil cas, de Téhéran de rendre le Golfe inaccessible à tout navire, et on évoque avec inquiétude le risque de voir couper la route du pétrole en provenance d'Arabie Saoudite, du Koweït et des émirats, qui est essentielle à l'économie américaine.

Le *Washington Post* se demande avec curiosité ce que feraient les Etats-Unis dans une pareille conjoncture, et si la flotte française de l'océan Indien prendrait des mesures pour garder la route du Golfe ouverte. On est persuadé, à Washington, que l'Iran possède encore assez d'avions, de vedettes lance-torpilles et de poseurs de mines pour bloquer toute navigation dans le Golfe si elle le décide.

Comme le *Wall Street Journal*, mais dans des termes plus modérés, le *Washington Post* impute l'attitude de la France à son désir de ne pas perdre les 5 milliards de dollars que lui doit l'Irak en armes et équipements divers, de conserver un marché important pour ses produits industriels, ainsi qu'une source de pétrole sûre, à des conditions profitables.

Les deux journaux rappellent que Paris entraîne actuellement « *dans une base de Bretagne* » des pilotes irakiens au maniement des Super Etendard et soulignent que, ces appareils n'étant plus fabriqués, les cinq avions qui seront « prêtés » pour deux ans à l'Irak devront être prélevés sur les soixante et onze que possède, au total, la France.

Deux ans et demi après la libération des otages américains d'Iran, les relations entre Washington et Téhéran se sont, jusqu'à un certain point, détendues. Bien que le régime Khomeiny reste, avec celui du colonel Kadhafi, l'une des cibles favorites des diatribes de la Maison Blanche, l'Iran est toujours considéré, à Washington, comme le rempart le plus sûr de la région contre les ambitions soviétiques. Malgré les démentis indignés des officiels américains et israéliens, les rumeurs concernant la livraison à Téhéran, par divers intermédiaires, de pièces détachées d'équipements militaires américains, en particulier pour l'aviation, continuent à courir.

NICOLE BERNHEIM.

*(Lire la suite page 5.)*

# Déception à N'Djamena

## *Les dirigeants tchadiens ont retenu des explications de M. Mitterrand que la France condamnait l'« agression libyenne », mais aussi qu'elle ne les aiderait pas à reconquérir le Nord*

De notre envoyé spécial

N'Djamena. – Les explications données par M. Mitterrand dans son interview au *Monde* et l'arrivée de M. Charles Hernu, ministre français de la défense, à N'Djamena ont largement contribué à dramatiser l'engagement français au Tchad. Non seulement les contradictions de la politique française sont ainsi mises en relief, mais elles laissent entrevoir, à moins d'une révision de l'attitude de Paris, un pourrissement du conflit. On a l'impression ici qu'une partie de bras de fer ne peut plus être exclue entre Paris et N'Djamena.

En l'absence pour l'instant de toute réaction officielle, on dit d'abord relever qu'en privé les dirigeants tchadiens ne manquent pas de souligner ce qu'ils considèrent comme les aspects positifs des propos du chef de l'Etat français. La condamnation de l'« *agression libyenne* », le refus de la partition du Tchad et la dénonciation du rôle joué par M. Goukouni Oueddeï, lequel « *a provoqué l'internationalisation du conflit en sollicitant l'intervention libyenne* ».

Sur ce point en particulier, Paris donne satisfaction à N'Djamena. Les fauteurs de guerre sont désignés et la « *défense de l'intégrité territoriale* » du Tchad est placée au cœur des préoccupations françaises. A N'Djamena, on ne peut que se féliciter, même quand M. Mitterrand exprime, en se gardant de vouloir « *trancher* », son penchant pour la formation d'un « *fédération* », un terme rejeté ici parce qu'on y lit un encouragement à la sécession du Sud, et sa volonté de « *travailler* » à la réunion d'une « table ronde » entre Tchadiens.

Mais les officiels tchadiens n'ont pas manqué de relever la fermeté avec laquelle la France leur refuse de nouveau ce qu'ils lui demandent avant tout, à savoir les moyens d'amorcer une reconquête du Nord. Ils ne pourraient pas ne pas lire un double avertissement dans l'appel à une « *harmonisation des actions* » et surtout dans la réflexion qui suit : « *Puisque la présence de la France est jugée nécessaire, il faut avoir conscience qu'elle ne se laissera pas conduire là où elle ne veut pas.* »

Les autorités de N'Djamena n'ont pas de mal à se convaincre que, dans l'immédiat, Paris ne leur accordera pas l'aide nécessaire à la reconquête de Faya-Largeau. Un appui aérien semble en ce moment hors de question. Les fournitures de matériels à l'armée tchadienne sont très limitées, sinon quasi inexistantes. Tout cela a un sens lorsqu'on sait que deux bataillons mécanisés libyens – soit près d'une centaine de blindés – font marche sur la région d'Oum-Chalouba dans le nord-est du pays, un secteur que les troupes gouvernementales seront incapables de défendre faute de l'armement nécessaire, même si Tripoli n'a pas recours à l'intervention de son aviation.

Deuxième source d'inquiétude dans les milieux officiels de N'Djamena, la distinction bien nette que semble faire M. Mitterrand entre la défense de l'Etat tchadien – qui est l'objet de l'opération « Manta » – et celle du gouvernement de N'Djamena, une affaire dont Paris déclare ne pas vouloir se mêler. Ce n'est pas parce que la France, fidèle à sa doctrine, répond à l'appel d'un gouvernement jugé « légal » qu'elle s'occupera d'autre chose que de défendre l'intégrité territoriale de son ancienne colonie.

Cette position ne peut être traduite ici que comme l'expression d'une réserve supplémentaire à l'égard d'un régime avec lequel les relations n'ont pas toujours été sans nuages, c'est le moins que l'on puisse dire, par le passé. M. Hissène Habré a bien eu droit à un brevet « *de courage et de conviction* », mais M. Mitterrand s'est bien gardé de le présenter comme un allié. Le langage du chef de l'Etat français est, à ce propos, sans ambiguïté : la défense du Tchad n'aurait rien à voir, serait-on tenté de traduire, avec l'avenir du régime de N'Djamena.

Y a-t-il compatibilité, dans les faits, entre se « *porter au secours du Tchad* » et réaffirmer des distances à l'égard d'un gouvernement aux côtés duquel, dans la pratique, on s'est porté ? N'y a-t-il pas là risque de pourrissement de la situation intérieure ? D'un autre côté, même s'il y a « *espoir* » de négociations, comment obtenir un retrait libyen du Nord sans recours aux armes, surtout quand le colonel Kadhafi continue de renforcer son dispositif militaire ? Y aurait-il anguille sous roche, ou plus simplement le calcul qu'une négociation entre Tchadiens pourrait contraindre le dirigeant libyen à un repli de ses troupes, ainsi qu'il l'avait déjà fait en novembre 1981 ?

Il faudra sans doute attendre un peu de temps pour savoir quel est le sentiment de M. Hissène Habré. Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, est-il venu à N'Djamena pour expliquer encore plus clairement à M. Hissène Habré la position de Paris ou a-t-il pour mission de lui donner quelques assurances supplémentaires ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

*(Lire la suite page 4.)*

# L'épreuve de force en Pologne

## *La visite à Gdansk du vice-premier ministre a donné lieu à une confrontation houleuse avec M. Walesa*

**La visite de M. Rakowski, vice-premier ministre, aux chantiers navals Lénine de Gdansk, le jeudi 25 août, a confirmé que la Pologne est actuellement dans l'impasse.**

**L'hostilité des ouvriers à l'égard du pouvoir reste entière, mais les autorités ne veulent pas pour autant négocier avec Solidarité, qu'elles tiennent pour une « force de destruction ». Cette visite s'est donc soldée à la fois par un triomphe personnel pour M. Lech Walesa et par un échec pour le pouvoir. Après la réunion, on apprenait que les dispositions de « *haute surveillance* » imposées jusqu'au 15 septembre dans la région de Gdansk étaient étendues à celles, voisine, d'Elblag, et que le 31 août, date anniversaire des accords de Gdansk, le gouvernement organiserait des cérémonies commémoratives officielles.**

**Les tentatives pour troubler la paix publique seront réprimées.**

Gdansk. – Jeudi, à 15 heures locales dans les chantiers navals Lénine, plusieurs centaines d'ouvriers scandent le nom du syndicat dissous Solidarité.

On n'avait plus entendu cela aux chantiers depuis la proclamation de l'état de guerre, le 13 décembre 1981.

Le casque sur la tête, en combinaison de travail, les ouvriers sont rassemblés devant les fenêtres de la salle des conférences de l'établissement. Celle-là même où, le 31 août 1980, M. Lech Walesa et le représentant du gouvernement, M. Mieczyslaw Jagielski, aujourd'hui en disgrâce, ont signé les vingt et un points des accords historiques de Gdansk.

Sous un soleil de plomb, la foule acclame au passage M. Walesa, d'autant plus fort qu'il va se trouver face à face avec le vice-premier ministre, M Mieczyslaw Rakowski, bras droit du « numéro un » polonais. Le général Wojciech Jaruzelski.

*(Lire la suite page 4.)*

LES « RENTRÉES » DE LA C.G.T. ET DE LA C.F.D.T.

# Les deux gauches

Par MICHEL NOBLECOURT

Ni cris de colère ni coups de semonce : à lire ou à entendre les propos que viennent de tenir successivement MM. Edmond Maire et Henri Krasucki, la rentrée syndicale 1983 semble s'effectuer, pour l'instant, pour ces deux organisations à fleurets mouchetés. Ni l'un ni l'autre n'ont dressé un constat catastrophique de la situation économique ou même n'a jugé utile de trier le signal d'alarme à propos de la montée du mécontentement des salariés qui, si elle existe, n'annonce aucune mobilisation d'envergure. Lors de sa conférence de presse du 25 août, le secrétaire général de la C.G.T. n'a pas eu à mettre en balance les acquis du changement avec d'éventuelles critiques de l'action gouvernementale qui ne sont pas venues ou sont restées mesurées. C.G.T. et C.F.D.T. continuent à jouer habilement les équilibristes sur une corde de plus en plus raide. Et ni l'une ni l'autre n'ont jugé nécessaire de lancer un avertissement direct et solennel au gouvernement.

Comme l'unité d'action entre les deux Confédérations a été enterrée sans tambours ni trompettes plus personne ne l'évoque, ne serait-ce que par allusion. Mais à moins de deux mois des élections à la Sécurité sociale – thème que M. Krasucki abordera dans son discours du 8 septembre – chacun se garde de se lancer dans une polémique intersyndicale forcenée. A l'attaque directe de M. Maire sur le schéma autarcique de la C.G.T., le dirigeant cégétiste a répondu modérément sans nommer son ex-partenaire et en se gardant de toute considération sur une C.F.D.T. qui prêcherait l'austérité ou représenterait la « fausse gauche ». Pourtant tout concourt à éloigner encore davantage la C.G.T. et la C.F.D.T. dont les deux démarches, de plus en plus antagonistes, sont représentatives des deux gauches qui au sein de la majorité s'affrontent.

Certes le désarroi des bases syndicales et les préoccupations de l'opinion dans cette période de difficultés aigues contribuent à infléchir les discours des dirigeants syndicaux. M. Maire a fait un pas sur le pouvoir d'achat dont le maintien – en masse salariale globale – est jugé raisonnable. M. Krasucki de son côté a hissé le chômage, « *le plus grand fléau actuel* », au rang de première urgence – « *rien n'est plus important que de le combattre sur tous les terrains où l'on peut utilement et humainement agir* » –, le maintien du pouvoir d'achat devenant un moyen de développer le marché intérieur et donc de défendre l'emploi. Mais les deux leaders syndicaux ont jeté clairement les bases d'une politique économique et sociale différente, sur plusieurs points essentiels, de celle que mène le gouvernement.

C.G.T. et C.F.D.T. n'avaient pas, à l'origine, porté le même jugement sur le plan Delors : cinq mois après, leurs appréciations sont également contrastées. Pour M. Maire, étonnamment optimiste, il est en train de réussir économiquement, mais la montée du chômage risque de provoquer un grave déséquilibre social.

*(Lire la suite page 18.)*

**DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO :**
**L'audiovisuel en Aquitaine**

STAGE DE MUSIQUE A FONTAINEBLEAU

# Autour de Robert Levin

*Le dernier des concerts publics donnés au long de l'été au palais de Fontainebleau devait avoir lieu ce vendredi 26 août à 18 heures. Ainsi s'achève le festival de musique de chambre, organisé pour la première fois en parallèle avec le stage annuel du conservatoire américain, l'une des deux « écoles d'art » ouvertes dans les murs du château depuis plus d'un demi-siècle.*

Le conservatoire de Fontainebleau est une institution non permanente aux statuts insolites. Ici, des ateliers pour une quarantaine d'apprentis peintres et sculpteurs ; là, côté musique, des studios où, début juillet, on installe quelque trente-cinq pianos de location. Fin août, par camions, les pianos sont rapatriés et les élèves repartent... Etudiants en majorité américains – soixante d'entre eux cette année – plus une dizaine d'Européens (Hongrois, Allemands, Espagnols ou même Français), ils vont donc plier bagages après deux mois d'un travail intensif.

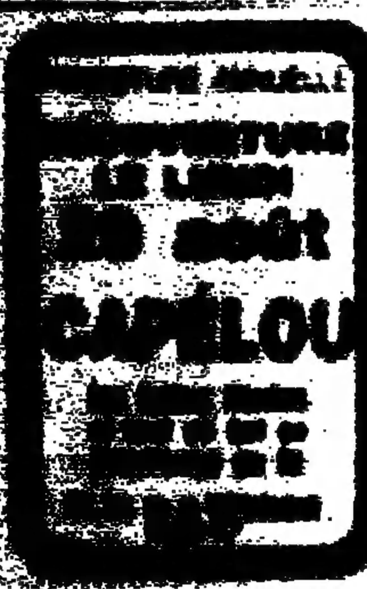
En général, de ce côté-ci de l'Atlantique, les stages musicaux durent au maximum trois semaines – pour ne pas parler d'autres sessions estivalières plus fugaces. S'inscrire à Fontainebleau, c'est passer ses vacances entières à suivre les cours de solfège, d'analyse, de contrepoint, d'harmonie ou de composition dispensés par des professeurs de l'Ecole normale de musique de Paris, c'est assister à une « master class » (1) hebdomadaire. C'est surtout profiter de la présence à demeure de musiciens « invités ».

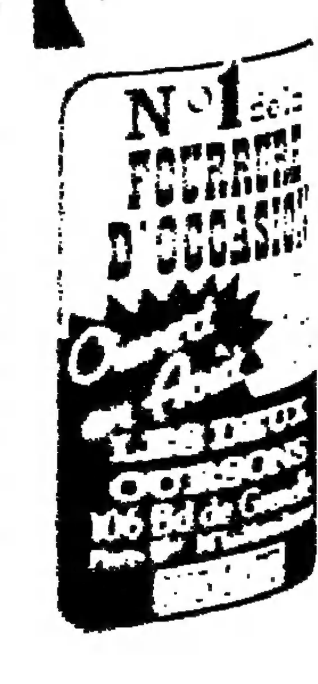
Ils auront été sept cette année à donner, jour après jour durant au moins trois semaines, des leçons particulières selon les disciplines, à prodiguer toutes sortes de conseils au cours de séances quotidiennes de musique de chambre avec les élèves et d'autant de mini-concerts. Seuls les frais de séjour et de voyage de ces artistes résidents sont pris en charge : ils viennent seulement à cause de l'esprit particulier des lieux, en souvenir de Nadia Boulanger.

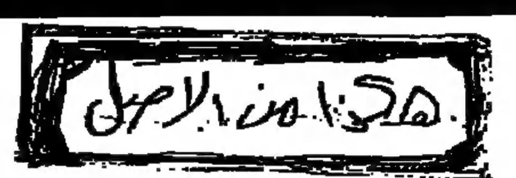
MATHILDE LA BARDONNIE.

*(Lire la suite page 13.)*

(1) Les *Master Class* ont été données cette année par Yves Cuenod, Pierre Amoyal, Dalton Baldwin et Yannis Xenakis. L'an passé c'était Jessye Norman et Rostropovitch, entre autres.







Le Monde

# idées

## Dénatalité : la cause taboue

**La dénatalité est devenue, pour le monde occidental, un sujet de grave préoccupation. L.-M. Jentel pense qu'il faut en trouver la cause dans la qualité du couple parental et s'étonne du peu de mal qu'on se donne pour chercher les moyens de l'améliorer.**

par L.-M. JENTEL (*)

LA natalité chute, et à nouveau les experts se penchent sur la situation.

Démographes, sociologues, psychologues, hommes politiques, incriminent, selon leur discipline et leurs options, le manque de crèches, la crise économique, l'insécurité de l'emploi, le reflux des valeurs morales, la baisse des mariages, le remboursement de l'I.V.G., les campagnes en faveur de la contraception ou le discours antinataliste, aboutissant à un modèle de famille plus réduite. Mais aussi le plafonnement du quotient familial, l'augmentation de la T.V.A. pénalisant davantage les familles ou la suppression de la prime au troisième enfant.

Et, très logiquement, les *remèdes suggérés découlent des* causes évoquées : politique nataliste, rétablissement des avantages fiscaux aux familles, aides à la naissance, congés maternité partiellement rémunérés par l'Etat ou les entreprises, construction de crèches, voies sur lesquelles vient de s'engager le gouvernement.

Mais le problème est-il bien posé ?

De 1975 à 1981, le pourcentage des familles de trois enfants a *baissé de 9,3 points* (1), *alors* que les conditions de vie matérielle des familles, telles qu'elles sont perçues aujourd'hui, étaient nettement plus favorables qu'elles ne le sont maintenant.

En revanche, le nombre de ces familles est passé de 103 000 en 1980 à 110 000 en 1981, tandis que celui des familles de quatre enfants progressait également de 47 000 en 1980 à 52 000 en 1981, les familles étrangères, plus fécondes, représentant seulement 38 % de ces naissances.

En fait, c'est surtout l'affaissement du nombre des naissances des premier et deuxième enfants qui est responsable en majeure partie de la *dénatalité actuelle*.

Un autre fait devrait également intriguer les experts : le « désir d'enfants », en chiffre moyen, est de 2,7, alors que les couples ont engendré – en moyenne – 1,95 enfant en 1982 et ont aujourd'hui 1,8 enfant et peut-être même 1,6. Nos concitoyens ne donnent donc pas naissance à autant d'enfants qu'ils souhaiteraient en avoir.

Un dernier fait significatif. Quand la natalité baisse, simultanément, le nombre des mariages décroît et celui des divorces augmente. Dans tous les pays où le divorce est très répandu, on trouve de fortes proportions d'unions libres et de faibles taux de fécondité. Pour la Suède, par exemple, le chiffre moyen est de 1,6 enfant, et pour le Danemark, de 1,44.

*N'y aurait-il donc pas une corrélation* entre ces divers facteurs ?

Si les jeunes couples ont leur premier enfant avec un certain retard, n'est-ce pas parce qu'ils attendent, plus ou moins consciemment, de savoir s'ils vont s'entendre, comme ils le font pour la cohabitation juvénile, qui précède de plus en plus le mariage ? Puis, quand le premier enfant apparaît, la conscience s'accroît des difficultés de la vie à deux, problème qu'ils n'avaient généralement guère prévu concrètement (amoureux, on est rarement lucide, et inversement) et dont ils mesuraient mal l'importance.

Or les difficultés rencontrées peuvent être plus ou moins graves selon que le couple est bâti sur un amour réciproque profond ou non, une compatibilité des caractères bonne, médiocre ou mauvaise.

La croyance collective veut qu'aujourd'hui les mariages soient tous fondés sur un sentiment affectif partagé. mais les statistiques nous apprennent que 13 % des jeunes se marient pour fuir leur famille, et ce chiffre atteint même 19 % chez ceux qui divorcent par la suite. Ces unions sont évidemment fondées sur une fausse motivation.

Il en existe d'autres : la crainte de la solitude (même si le mariage est censé être passé de mode), le fait de vouloir avoir des enfants, de voir ses amis mariés alors qu'on ne l'est pas soi-même, le transfert sur un nouveau partenaire des sentiments portés à un autre qui a rompu, etc. Cette liste est loin d'être exhaustive et ne *prend pas en compte* ces pulsions, subtiles mais puissantes, et bien connues des analystes, qui, presque à coup sûr, condamnent à l'avance un bon nombre de futurs couples.

Les unions bâties sur de tels motifs provoqueront inéluctablement des frustrations, donc des nostalgies qui entraîneront le plus souvent des dissociations.

Ainsi, un couple sur cinq divorce en France (40 % aux États-Unis), et des enquêtes sociologiques américaines (Pinéo, Cuber et Barof, Joyce Brothers) ont montré que trois couples sur quatre sont en fait désunis à des degrés divers.

*Quand* les jeunes époux prennent conscience de ces échecs, souvent ils les rejettent dans l'ombre et pensent qu'une seconde naissance les effacera et rétablira l'harmonie. Il n'en est évidemment rien. Finalement, le couple se fissure et les époux évitent d'avoir de nouveaux enfants.

*S'ils* divorcent et se remarient, très rapidement, ils scellent leur nouveau couple par une autre naissance, ce qui explique que les divorcés aient le même nombre d'enfants que les non-divorcés.

En revanche, les couples stables ont tout naturellement les enfants qu'ils désirent, et même *plus, puisqu'ils n'ont pas* de raisons particulières de pratiquer des méthodes contraceptives.

On impute aussi souvent la dénatalité à la chute du nombre des mariages. Mais il est évident qu'on confond l'effet et la cause. Si les jeunes gens ne redoutaient pas la mésentente, ils se marieraient puisque leur désir, confirmé par tous les sondages, est de vieillir avec celui ou celle qu'ils ont choisi. Si donc les époux s'entendent bien, ils ont les enfants qu'ils souhaitent ; s'ils ne s'entendent pas, ils évitent d'en avoir.

Ce schéma, beaucoup de démographes l'ignorent parce qu'il n'a pas fait l'objet d'études scientifiques, mais nos contemporains le connaissent, parce qu'ils le vivent.

Si donc nous voulons relever le défi de la natalité, ce n'est pas avec de l'argent que nous y parviendrons, bien qu'il ne faille pas sous-estimer les facteurs financiers. C'est, au contraire, en allant rechercher beaucoup plus profondément les causes de la chute démographique, dans la qualité du couple parental.

Mais l'« impôt moral » décidé par la société sur toutes les transgressions frappe encore plus aujourd'hui la passion que le sexe, pensait Roland Barthes (2). C'est ce qui explique l'extrême pénurie des chercheurs qui, dans le monde, étudient les conditions les plus favorables à la création de *couples stables à une époque où* les unions ne sont plus fondées uniquement sur la transmission du patrimoine et de la vie, mais bien plus sur le sentiment.

Jusqu'à ce que les scientifiques et le public osent affronter le tabou, il faudra donc accepter conjointement le phénomène de l'insatisfaction conjugale, celui de la dénuptialité et celui de la dénatalité.

(*) Directeur de l'Institut d'études professionnelles et familiales.

(1) INSEE. *Économie et statistique*, février 1983.

(2) *Fragments d'un discours amoureux.*

## —LU—

### MÉMOIRES DE RENÉE BORDEREAU

## Une ogresse dans la Révolution

GRACE aux moyens modernes d'extermination, la première guerre mondiale tua environ 1 400 000 hommes sur le front français de 1914 à 1918. Cent vingt et un ans plus tôt, la Convention disposait d'armes infiniment moins dévastatrices *pour* écraser *la* grande révolte vendéenne. Sans artillerie lourde ni chars d'assaut, sans mitrailleuses, fusils à répétition ni gaz asphyxiants, ses troupes n'en *immolèrent pas moins, en vingt* mois, une masse de victimes équivalente à la moitié des pertes subies plus tard par l'ensemble du pays durant la plus sanglante épreuve de son histoire.

La III<sup></sup>e République occulta soigneusement cette horreur fondatrice. La France douillette et consommatrice du XX<sup></sup>e siècle n'y *pense pas davantage*. Avec raison. Un peuple ne vit pas sur la commémoration perpétuelle de ses déchirements. Moins encore sur celle de ses crimes. Aux historiens, aux moralistes, incombe la charge de ne pas les oublier quand même, et de trouver une mesure entre le ressassement perpétuel et l'injustifiable amnésie.

Les réveils régionalistes ne favorisent pas nécessairement cette recherche. Editeur en Anjou, Yvan Davy exhume ainsi les brefs, mais très denses *mémoires* de René Bordereau, terrifiante amazone, toujours célèbre dans les pays de Loire naguère dévastés par la Révolution. A cette lecture, d'un seul coup, *l'enfer* lui-même sort des tombes. Les soldats du Comité de salut public massacrent et incendient à peu près tout sur leur passage, les hommes et les bêtes, les villages et les moissons. En plus, ils violent et empoisonnent les fontaines. Parfois, l'un d'eux marche avec un nourrisson embroché dans sa baïonnette.

Fille de paysans illettrés, elle-même incapable de lire et d'écrire, Renée Bordereau assiste au meurtre de son père, fidèle à la monarchie, par un oncle républicain. « *Dès ce moment,* raconte-t-elle dans ses souvenirs dictés sous la Restauration, *je pris la résolution de sacrifier mon corps au roi, d'offrir mon âme à Dieu, et je jurai de me battre jusqu'à la mort ou à la victoire.* » Ce serment solennel ne l'engagea pas à moitié.

Durant six années consécu*tives, elle guerroie sans interrup*tion, tire au fusil et joue du sabre. De même qu'au siècle précédent l'aimable abbé de Choisy vivait costumé en femme, son engagement militaire décide Renée Bordereau à prendre des habits d'homme, qu'elle n'abandonnera presque plus. Chaque jour elle côtoie la mort, mais la distribue aussi avec une sauvage gaieté d'ogre. En une seule bataille, près d'Angers, elle tue vingt et un ennemis : « *Ce n'est pas moi qui les ai comptés,* précise-t-elle, *mais ceux qui me suivaient, et s'ils ne me l'avaient pas dit, je n'en aurai pas parlé moi-même.* »

En route vers Cholet avec ses amis, elle rencontre l'assassin de *son père en tête d'une compagnie* républicaine. Elle l'atteint au milieu de l'escorte, « *en si grande fureur que je lui coupai le cou sans que je l'aie vu souffler* ». Robuste, prête à *l'impossible*, elle ne perd l'appétit en aucune circonstance. Un révolutionnaire débouche devant elle, deux poulets et un bambin de six mois enfilés dans sa baïonnette, suivant la nouvelle coutume jacobine. Renée Bordereau « *détruit les quatre hommes* », pour reprendre le verbe dont elle use dans ces occasions, et rapporte les volailles aux siens pour allonger la soupe.

La Vendée vaincue, elle n'en dépose pas pour autant les armes. Jusqu'au Consulat, elle parcourt inlassablement les villages et entretient une sourde résistance clandestine. Sa tête mise à prix, sous Napoléon, pour la somme alors très respectable de 40 000 francs, elle exhorte les jeunes paysans à fuir la conscription. Le gouvernement impérial réussit enfin à la prendre, l'enferme trois ans au château d'Angers, dont dix-huit mois avec les *folles, puis l'envoie* au Mont-Saint-Michel, à pied, la chaîne au cou, après une tentative d'évasion. Elle y croupit deux ans au fond d'un cachot glacial, jusqu'au retour des Bourbons.

Au cours de l'insurrection, quarante-deux membres de sa famille moururent pour la cause royale. Les témoignages sur cette hécatombe provenaient jusqu'à présent des souvenirs publiés, sous la Restauration, par les veuves de quelques Vendéens illustres : M<sup></sup>mes de Bonchamps, de Sapinaud, de La Rochejaquelein, ancienne épouse de Lescure. Aucune de ces belles aristocrates n'avait cependant participé en personne aux batailles, en première ligne, comme Renée Bordereau. Avec les *Mémoires* de l'étonnante ogresse, Yvan Davy donne la parole au peuple combattant, et publie un document d'une immense portée sociale.

GILBERT COMTE.

★ *Mémoires de Renée Bordereau*, éditions Yvan Davy, rue Basse-Hallopeau, 49190 Denée, 64 p.

## LETTRES AU Monde

### Danser à Leningrad

Grâce à un concours à l'Opéra de Paris, j'ai bénéficié d'un stage de deux ans à l'Ecole académique de ballet du Kirov. Ces deux années m'ont permis de comprendre comment cette école a pu susciter, depuis plus de deux siècles, des générations entières d'artistes prodigieux – leurs noms sont célèbres dans le monde entier : Nijinsky, Soloviev (aujourd'hui disparu), Noureev, Makarova, Barichnikoff... Mais que sait-on, en France, de cette école ?

Un nom français, pourtant, domine son histoire, celui d'un chorégraphe de génie, Marius Petipa. Son activité créatrice s'épanouit au siècle dernier sur la scène impériale. Les répétitions ont lieu à l'école même. Ainsi élèves et artistes sont unis dans une même recherche. Les enfants, aujourd'hui encore, participent sur scène aux spectacles. Hélas ! la modernisation du théâtre a descellé cette union. Toutefois, l'école a maintenu l'héritage traditionnel. Vers 1930, Vaganova répertorie, codifie, fixe le langage chorégraphique russe. Le programme d'études est le même pour toutes les écoles de danse en U.R.S.S.

Tout récemment, des Américains ont filmé les spectacles classiques inscrits au répertoire du Kirov : eux aussi veulent sauvegarder ce qu'on nomme le canon classique.

*Les élèves sont fiers d'appartenir* à l'école. Qu'il pleuve ou qu'il vente, que le thermomètre descende ou non à moins de 40°, ils sont au rendez-vous avec leur professeur. Les internes – car il y a un internat – sont logés à proximité de l'école et les étrangers derrière l'école. En tout cinq cents jeunes de dix à dix-huit ans originaires des républiques socialistes. De plus, notons deux originalités créatrices, l'admission de stagiaires et la section pédagogique destinée à former des professeurs, soviétiques et étrangers. Ainsi le Kirov essaime-t-il ses règles, sa culture et son art chorégraphiques en U.R.S.S. et à l'étranger.

Les professeurs savent à la fois respecter les règles propres à la tradition léningradienne et former, épanouir les qualités de leur classe et de chacun des danseurs. Les orientations sont diverses : classique, danse de caractère, piano, mime, histoire du théâtre, enseignement général. Pour mener à bien cette politique culturelle dans le domaine privilégié de la danse, l'Etat soviétique n'hésite pas à dépenser environ 1 500 roubles (1) par an et par élève.

*Il faut ajouter que les élèves* étrangers sont traités sur un pied d'égalité avec les danseurs russes. Cette fraternité est spontanée. C'est un atout majeur pour la politique culturelle de l'U.R.S.S. *Pour moi* cette formation remarquable m'a été en tout point bénéfique. J'en ai d'autant mieux profité que j'ai très vite compris qu'une connaissance approfondie de la langue russe m'ouvrirait l'univers culturel russe.

Quelques professeurs et danseurs *souhaiteraient compléter leur formation* par une initiation à des formes de danse plus contemporaines. Mais ces échanges sont difficiles. Il serait souhaitable, en France même, qu'une politique d'ouverture soit inventée afin que chaque pays s'enrichisse des expériences originales tentées ailleurs, d'autant qu'elles favoriseraient des échanges culturels.

N.-A. BEYK
*(Aulnay-sous-Bois.)*

(1) 15 000 F au cours actuel.

### Le bruit est-il d'opposition ?

M<sup></sup>me le président du Conseil national du bruit s'étonne dans *le Monde* du 26 juillet que les spécialistes en acoustique posent enterme de subjectivité les phénomèmes acoustiques perçus dans l'environnement. Elle s'emploie ensuite à démontrer qu'effectivement des faits objectifs expliquent l'exacerbation de certaines personnalités montrant par le même qu'il s'agit bien d'un phénomène subjectif.

La démonstration devient carica*turale dès lors que l'on expose que* Neuilly-sur-Seine ou le seizième arrondissement de Paris sont à l'abri des problèmes de bruit. Chacun sait que l'avenue Charles-de-Gaulle, la voie Georges-Pompidou ou le boulevard périphérique (dans leurs traversées des quartiers bourgeois) sont des hâvres de silence. Notons, pour l'anecdote, que le seul dispositif antibruit du périphérique dans le seizième est situé devant l'ambassade d' U.R.S.S. et que le parc paysagé de La Courneuve est un endroit calme, hormis le temps de la Fête de l'Humanité.

*L'honorable parlementaire* franchit un pas supplémentaire en affirmant : « *le chaudronnier ou l'ouvrier ne sont-ils pas déjà atteint de surdité partielle et de trouble cardio-vasculaires, respiratoires, digestifs ou sexuels* »... Outre le fait qu'à part la surdité dite professionnelle, aucune démonstration n'a été faite de causalité bruits-troubles des fonctions énumérées, il *est surprenant* de voir induire par l'argumentaire de M<sup></sup>me Neiertz que l'opposition, par le bruit qu'elle fait, empêche la gauche de se reproduire en stérilisant les classes laborieuses.

Non, Madame le Président, le bruit concerne aussi le « peuple de gauche » que l'opposition et nous sommes tous égaux devant le décibel. Celui-ci, sans distinction, nous frappe et constitue pour tous les Français une des plus importantes sources de stress.

Après un an de travail, grâce aux compétences que vous avez su réunir autour de vous, on pouvait espérer un plan d'attaque précis et des décisions concrètes : nous ne verrons donc apparaître que le décibel de gauche, nouvelle unité sectaire et sélective qui s'ajoute à la vingtaine d'unités de mesure déjà connues

C'est un exemple, je crois unique, de corrélation entre la physique et conscience politique.

La création du Décibel de gauche (D.d.g.) n'a pas fait baisser d'un centime le coût social du bruit estimé entre 60 et 100 milliards de francs (et non 25 milliards de francs comme vous le prétendez), n'a réduit ni les accidents du travail ni les internements psychiatriques ni la consommation execessive de tranquillisants et autres somnifères.

*Le D.d.g. a-t-il choisi comme* première cible le Conseil que vous présidez ? Cela expliquerait la stérilité de cet organisme et le cri d'alarme que vous avez lancez.

MICHEL BARRAUD
*(expert en acoustique près la cour d'appel).*

### Réplique à Jacques Tarnero

Dans votre journal daté du 18 août 1983, Jacques Tarnero me traite d'« *explicitement antisémite* ». Cet enseignant ne m'a donc pas lu. Il m'appelle : un « autre Bardèche » : assimiler un résistant de 1940 à un notoire collabo est une diffamation, qui tombe sous le coup de *la loi* du 29 juillet 1881. Cet obscur sujet au délire devrait savoir qu'aucun Etat – fût-ce celui d'Israël – n'est à l'abri des critiques, surtout lorsqu'il est dirigé par un trio de criminels de guerre et d'auteurs de crimes contre l'humanité. Le nom de Begin reste attaché à celui de la boucherie de Deir-Yassin (le 9 avril 1948) ; Sharon, l'ancien chef de l'« Unité 101 », l'exterminateur de Qibya (nuit du 14 au 15 octobre 1953), porte une responsabilité écrasante dans les bombardements de Beyrouth et l'extermination des civils de Sabra et de Chatila (16 au 18 septembre 1982) ; Itzhak Shamir, enfin, l'un des chefs du gang terroriste Stern *(Lekhi)*, a ordonné l'assassinat du comte Bernadotte à Jérusalem (le 17 septembre 1948). Qu'est-ce que *le* judaïsme, *la* religion juive ont à voir avec ces abominations ? Rien, Dieu merci !

J. Tarnero et ses amis en reviennent inlassablement au nazisme. *C'est* pourtant *David Ben Gourion* qui (dans une lettre à Haim Guri, écrite en mai 1963) traitait Begin de « complet hitlérien » *(a thoroughly hitlerite type)*. Et c'est un journaliste israélien, Israel Landers *(entre* autres), qui a cité, en hébreu (dans *Davar* du 22 juin 1979), la lettre, en allemand, adressée à Hitler, en janvier 1941, par les terroristes de Stern *(Lekhi)*, dirigés par Itzhak Shamir, en vue d'une alliance politique et militaire avec le III<sup></sup>e Reich, pour « la solution radicale du problème juif en Europe par l'évacuation » *(Judenreines Europa)*.

VINCENT MONTEIL
*(médaillé de la Résistance, interné).*

### La France et les droits de l'homme

A propos de l'article de M. Emile Poulat, directeur de recherche au C.N.R.S., sur « Les droits de l'homme dans la réalité de l'ordre juridique » (*le Monde* du 12 août), M. Gilbert Guillaume, directeur des *affaires juridiques au ministère des* relations extérieures, nous écrit :

« *M. Poulat précise dans cet article que la France n'a pas signé les pactes internationaux de 1966 relatifs l'un aux droits civils et politiques, l'autre aux droits économiques, sociaux et culturels. Cette indication pourrait conduire les lecteurs du* Monde *à penser que notre pays n'est pas partie à ces conventions des Nations unies. Aussi me paraît-il souhaitable de vous préciser que, si la France n'a pas signé les pactes lors de leur ouverture à la signature en 1966, elle y a adhéré le 4 octobre 1980 avec effet au 4 février 1981.* »

### Les chrétiens d'Oran au large dans leur paroisse

A la suite de l'article de M. Léo Palacio paru dans votre journal le 16 août 1983 sous le titre « La communauté française d'Algérie est en proie à certaines rancœurs », je vous prie de publier la mise au point suivante.

1) Le droit de culte n'est pas limité dans l'Algérie indépendante. Les communautés chrétiennes ont toute liberté de se réunir dans les églises, les presbytères et autres lieux qui leur sont nécessaires et qu'elles ont conservé ou que les autorités algériennes mettent à leur disposition.

2) Toutes les églises d'Oran n'ont pas été transformées en mosquées. Et celles qui l'ont été étaient vides, abandonnées par les chrétiens après l'indépendance.

3) La cathédrale appartenant à la commune d'Oran (A.P.C.), très largement sous-occupée depuis des années, a été demandée en décembre 1982 par le ministère des affaires religieuses. Elle a été attribuée en juillet 1983 par la présidence au ministère de la culture, qui l'a classée monument historique. Il y installera une bibliothèque régionale, respectant son caractère architectural.

4) Les chrétiens d'Oran sont encore au large dans les deux paroisses de la ville, rénovées et aménagées avec l'*aide des autorités algériennes*. La basilique de Santa Cruz est également rénovée depuis 1982 : elle est gardée et ouverte aux pèlerins et au culte. Les religieuses ont enfin des chapelles et oratoires où se célèbrent l'Eucharistie dans les quartiers.

5) La communauté chrétienne d'Oran a parfaitement compris et accepté les raisons de cette réorganisation des lieux de culte longuement préparée, puis négociée avec les autorités algériennes dans le respect des droits et des besoins de chacun.

Nous ne pouvons indéfiniment garder des monuments vides qui sont le symbole de l'absence de ceux par qui et pour qui ils ont été construits. Les Français, encore nombreux en Algérie, ne sont guère représentés dans nos communautés où les chrétiens des pays de l'Est (Pologne Hongrie...), d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud sont majoritaires. Partout, ces communautés disposent de lieux de culte décents et suffisants.

PIERRE CLAVERIE.
*(évêque d'Oran).*

### Coquillages et chaleur nucléaire

La vente des coquillages pêchés de Saint-Nazaire à Penmarc'h et de la baie de Veys jusqu'au Tréport a été interdite à cause de la prolifération d'une algue, *Dinophysis Acuminatat*, provoquée par la chaleur, au grand dam des pêcheurs bretons et normands.

Bien que la zone considérée n'englobe pas le site de Gravelines, on peut estimer que les rejets d'eau chaude des centrales nucléaires auraient favorisé ce phénomène, qui de ce fait aurait été permanent.

Plaignons les pêcheurs normands qui auront à souffrir bientôt des rejets de Palvel et de Penly, et félicitons-nous de l'arrêt des études de la centrale de Plogoff.

Je vous livre cette pensée creuse pour alimenter le débat antinucléaire qui réjouit (peut-être) vos lecteurs et (à coup sûr) vos rédacteurs.

PIERRE DELARUE
*(Evreux).*

RECTIFICATIF. – Dans le témoignage sur « Le labyrinthe administratif » publié dans notre page « Idées » du 12 août 1983 signé Naomi Malan, il fallait lire, à la place de « Centre mondial de l'informatique » : « Centre d'information et de documentation jeunesse ». Signalons que ce centre est situé au 101, quai Branly, 75740 Paris, Cedex 15.

Le Monde

# étranger

## APRÈS LES EXPLICATIONS DE M. MITTERRAND SUR LA CRISE AU TCHAD

### Le représentant libyen à Paris nie, sans l'exclure la présence des troupes du colonel Kadhafi

M. Charles Hernu, ministre de la défense, est arrivé jeudi soir 25 août, à N'Djamena. Officiellement, l'objet de cette visite est *« une mission d'inspection »* des troupes françaises stationnées au Tchad. Le ministre de la défense se rendra notamment à Abéché, ville située à 800 kilomètres à l'est de N'Djamena, où se trouve un détachement militaire français.

Interrogé à son arrivée sur l'éventualité d'une rencontre avec M. Hissène Habré, M. Hernu a déclaré que, si le chef de l'État tchadien souhaite le rencontrer, il est *« à sa disposition »*. Cette rencontre semble aller de soi, selon plusieurs responsables tchadiens, pour qui le séjour du ministre français de la défense sera l'occasion, pour M. Habré, de demander quelques éclaircissements sur la position de Paris, en particulier sur la formule de « fédération » tchadienne, employée par M. Mitterrand dans l'interview qu'il a accordé au *Monde* (nos éditions datées 26 août).

● *A N'Djamena*, M. Soumaila Mahamat, ministre de l'information du gouvernement de M. Habré, s'est refusé à faire des commentaires sur les déclarations de M. Mitterrand, indiquant qu'il attendait d'en avoir le texte complet. Interrogé sur le rôle des troupes françaises présentes au Tchad, il a déclaré : *« Je répète que nous considérons ce rôle comme trop limité. Nous avons toujours espéré que la France surmonterait ses contradictions internes et se mettrait aux côtés de nos soldats pour participer à la lutte contre l'agression libyenne. »*

● *A Paris*, le chargé d'affaires de l'ambassade du Tchad, M. Ahmad Allam-Mi, a estimé que M. Mitterrand avait *« réaffirmé sa fermeté et sa détermination derrière le peuple tchadien et son gouvernement contre l'agression caractérisée de son voisin libyen »*. Soulignant la volonté de dialogue du gouvernement de M. Habré, M. Allam-Mi a affirm que celui-ci était *« favorable à ce que l'on appelle des négociations »*, mais, a-t-il souligné, *« encore faut-il avoir des interlocuteurs »*. M. Allam-Mi a ajouté qu'il y avait deux aspects dans la crise tchadienne, d'une part les aspects intérieurs, qui, selon lui, sont *« abusivement exagérés »*, d'autre part les aspects extérieurs, *« qui sont primordiaux et doivent être réglés »*.

Le chargé d'affaires tchadien, parlant des partisans de M. Goukouni Oueddeï, a indiqué : *« Nous tendons la main aux frères qui sont de l'autre côté »*, précisant : *« Ces gens-là, nous sommes prêts à discuter avec eux individuellement. »*

De son côté, M. Said Hafiana, représentant de la Libye à Paris, s'est félécité de *« la volonté réelle »* de M. Mitterrand de créer un climat favorable à des négociations entre *« le GUNT et ses frères »*. *« Face à Hissène Habré*, a-t-il ajouté, *il y a le GUNT, qui représente dix tendances »* (tchadiennes). M. Hafiana a affirmé que la Libye n'avait *« aucune ambition expansionniste »*, mais que Tripoli *« ne pouvait accepter une zone d'instabilité à sa frontière sud »*, ajoutant : *« Les alliances contractées par M. Habré transforment le Tchad en une base d'agression dirigée contre la Libye. »*

M. Hafiana a évoqué à ce sujet à la fois la présence de militaires français et zaïrois, celle d'experts israéliens et américains, ainsi que l'appui du Soudan. Réaffirmant qu'il n'y a pas de troupes libyennes au Tchad, il a ajouté : *« Si, par hypothèse, on peut accepter, dans une certaine mesure, la présence des forces libyennes, elle est justifiée par la présence des autres. »*

M. Ouchar Tourgoudi, ministre de l'information du GUNT de M. Goukouni Oueddeï, a commenté les propos de M. Mitterrand en déclarant : *« En tant que GUNT, nous sommes disposés à tout moment à nous asseoir autour d'une table avec les parties au conflit, hormis Hissène Habré, qui a toujours violé ses engagements. »* Selon lui, le point le plus important des déclarations de M. Mitterrand a été *« l'admission qu'il y a effectivement un conflit interne aux Tchadiens que Hissène Habré essaie de camoufler en brandissant l'étendard de l'invasion libyenne »*.

Soulignant, à propos d'une fédération éventuelle, qu'il appartient aux Tchadiens d'en décider, comme l'a d'ailleurs dit M. Mitterrand, M. Tourgoudi a cependant affirmé que celle-ci *« a été rejetée au fil des ans par les Tchadiens, de part et d'autre »*.

De son côté, le responsable du bureau du Conseil démocratique révolutionnaire du Tchad en Europe (organisation membre du GUNT) a notamment déclaré que son organisation *« se félicite de la décision courageuse du gouvernement français d'aider le Tchad à retrouver la paix par la voie d'une négociation qui réunirait tous les fils de ce pays autour d'une table. (...) Le Conseil démocratique révolutionnaire rappelle qu'il a toujours été favorable à une solution négociée au conflit tchadien et qu'il demeure toujours disposé à développer toute initiative dans ce sens et ce, malgré la mauvaise volonté des éléments gangrenés au sein des FAN qui s'opposent à toute tentative de solution pacifique »*.

● *M. Mitterrand* a adressé, jeudi 25 août, un message relatif à la politique française au Tchad à M. Hosni Moubarak, chef de l'Etat égyptien.




(Dessin de PLANTU.)

#### LA FÉDÉRATION

L'idée de fédération à laquelle M. Mitterrand a fait allusion dans son entretien au *Monde* en déclarant : *« Une fédération est souvent plus conforme à la réalité qu'une unité formelle toujours brisée. Mais ce n'est pas à la France qu'il appartient de trancher. Et rien ne peut être conclu sans l'accord des Tchadiens eux-mêmes »*, avait déjà été évoquée par M. Giscard d'Estaing dans une conférence de presse en février 1979.

Le chef de l'Etat déclarait alors : *« Le Tchad est un Etat étendu et fragile, il n'y a pas d'autre solution que l'entente des Tchadiens entre eux. Il faut chercher une structure de l'Etat tchadien très décentralisée, voire sous forme fédérale, pour que chacune de ces communautés puisse assurer la gestion de ses propres affaires et qu'en même temps l'unité de l'Etat tchadien puisse être préservée »*.

L'idée de fédération a cependant toujours été rejetée par les dirigeants tchadiens de quelque tendance qu'ils soient. Ceux-ci estiment en effet que la division ne résoudrait rien et qu'elle aboutirait fatalement à la dislocation du pays.



### LES RÉACTIONS EN FRANCE

## Sans surprise

**Qu'elles viennent de la majorité ou de l'opposition, les réactions aux déclarations de M. Mitterrand sont sans grande surprise. Le parti socialiste *« approuve pleinement »* et, avec le P.S.U., réaffirme son soutien à la politique du chef de l'Etat. Le parti communiste rappelle son *« inquiétude »* de voir la France se laisser entrainer là où *« elle ne doit ni ne veut aller »*. Les critiques les plus vives sont le fait du parti communiste marxiste léniniste (maoïste), qui condamne *« une politique africaine guidée par la défense d'intérêts économiques et politiques impérialistes »*.**

**L'opposition, qui, jusqu'à présent, s'était peu exprimée, ne met pas en cause les initiatives prises par M. Mitterrand, mais elle dénonce *« l'attentisme et l'indécision »* du chef de l'Etat. M. Michel Debré, ancien premier ministre du général de Gaulle, manifeste un certain embarras en se déclarant *« à la fois d'accord et en désaccord »* avec le président de la République. Mais, souligne M. Olivier Stirn, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, *« même si, à droite, certains jugent l'intervention tardive et d'autres, à gauche, dangereuse, il est incontestable que cette politique est cohérente et responsable »*.**

Le parti socialiste par la voix de son premier secrétaire, M. Lionel Jospin se félicite des *« éléments de clarification et d'apaisement apportés par cette interview »* de M. Mitterrand. *« Face à l'intervention patente* [de la Libye], *il fallait empêcher l'agresseur de tirer bénéfice de son agression »*, note M. Jospin. Il souligne, à propos du moment choisi pour l'intervention française au Tchad, que *« la France se devait de faciliter le processus de négociation entre les différentes parties tchadiennes »*.

Commentant les souhaits exprimés récemment par M. Hissène Habré en faveur d'un plus grand engagement français, M. Jospin a ajouté : *« Ceux qui n'ont pas les moyens de gagner une guerre seuls n'ont pas les moyens de décider si elle doit être menée. »*

M. Jean-Michel Baylet, président par intérim du Mouvement des radicaux de gauche, affirme, que si *« la France n'a pas à s'immiscer dans les querelles intestines et purement tchadiennes »*, elle *« ne peut admettre l'occupation de ce pays par une puissance étrangère »*. Il espère que *« les négociations menées à tous les échelons (...) permettront aux différentes tendances tchadiennes de trouver un accord garantissant la souveraineté de leur pays et le mettant à l'écart de toute rivalité Est-Ouest qui ne le concerne en aucune manière »*.

Pour M. Eric Hinterman, président de l'Amicale social-démocrate et membre du P.S., M. Mitterrand *« vient de démontrer à nouveau que les Français, notamment de sensibilité réformiste et social-démocrate, pouvaient lui faire pleinement confiance pour mener une politique extérieure indépendante qui ne tienne aucun compte de l'attitude lamentable des dirigeants du parti communiste, qui, eux, suivent délibérément la politique étrangère soviétique, qu'il s'agisse de l'Afrique ou des euromissiles »*.

M. Serge Depaquit, secrétaire national du P.S.U., estime, lui, que *« la volonté réaffirmée par le président de la République d'avoir, dans un premier temps, tenu à préserver jusqu'au bout les chances de la paix doit être approuvée. Sans ce choix initial*, juge-t-il, *les conditions d'une action politique indépendante — notamment des pressions américaines — n'auraient pu être préservées »*.

Dans les colonnes de *« l'Humanité »*, M. Roland Leroy, son directeur, évoque l'*« inquiétude »* du parti communiste, qui *« n'est pas dissipée »* après les explications de M. François Mitterrand. *« Nous partageons l'avis du président de la République »* — la négociation la plus utile serait celle qui réunirait les Tchadiens autour d'une table, — mais, écrit-il, *« nous trouvons dans le texte du président la confirmation de nos craintes : les Américains se sont beaucoup occupés de nous ; oui, beaucoup, beaucoup... Maintenant encore et en France aussi, les boutefeux ne manquent pas. »*

Pour sa part, M. Pierre Bauby, responsable du parti communiste marxiste-léniniste maoïste estime que *« malgré la réfutation de François Mitterrand, l'intervention française au Tchad relève d'une logique néo-coloniale, selon laquelle l'ancien colonisateur détient droit et pouvoir suprême d'intervention dans ses colonies (...) »*.

Enfin, M. Jean-Claude Delecourt, secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire, exprime l'espoir que *« ce conflit régional trouvera une issue rapide par la voie diplomatique »* et se félicite que *« la majorité des partis politiques français aient, en cette occasion, approuvé la décision du chef de l'Etat d'assumer pleinement les responsabilités de la France en Afrique »*.

#### Dans l'opposition

Dans l'opposition, M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., trouve que *« les explications tant attendues du président de la République n'éclairent malheureusement pas l'avenir »*. Il explique : *« François Mitterrand (...) reconnaît avoir attendu avant de décider l'intervention de la France. En cela, il porte une part de responsabilité dans la situation actuelle qui expose gravement notre pays. Aujourd'hui, il avoue attendre une négociation, dont il ignore quand, comment et avec qui elle pourrait s'ouvrir. (...) Cette politique d'attentisme et d'indécision se double d'une gêne évidente. Pas un mot (...) sur le rôle joué par l'Union soviétique en Afrique (...), sur les divisions que le conflit tchadien a créées au sein de la majorité. »*

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale et membre du comité exécutif du P.R., juge que *« le président de la République, sous la pression des réalités, a dû renier son attitude passée. Mais notre intervention au Tchad, bien que tardive, s'inscrit pleinement dans la continuité de la politique africaine conduite par les précédents présidents de la République »*.

M. Michel Debré, député (R.P.R.) de la Réunion, se dit *« à la fois d'accord et en désaccord »*. Selon lui, *« si l'intervention de la France avait été affirmée et appliquée plus tôt, il est même probable que l'armée libyenne ne serait jamais allée jusqu'à Faya-Largeau (...) »*. *« La situation devant laquelle nous nous trouvons, pour l'avenir du Tchad et même des intérêts de la France, est préoccupante. (...) Le président de la République a le droit d'agir comme il a agi, mais le régime parlementaire aurait exigé, et exigerait, une déclaration du gouvernement. Je souhaite que, le premier jour de la réunion du Parlement, il y ait une déclaration du gouvernement. »*

M. Rossinot, député radical de la Meurthe-et-Moselle, regrette que *« l'envoi de nos troupes, notre dissuasion, en manquant de rapidité,* [ait] *manqué d'efficacité ; et nos hésitations successives ne peuvent qu'encourager les provocations libyennes »*. Il ajoute : *« Il est à craindre que nos soldats ne soient pour longtemps dans ce pays. Quant aux négociations, nul ne peut dire où, quand et avec qui elles peuvent aboutir. La situation actuelle révèle bien le dilemme interne de la majorité socialo-communiste face à l'Afrique. Le piège tchadien s'est refermé sur les illusions tiers-mondistes de nos gouvernants. »*

Dans les déclarations de M. Mitterrand, M. Olivier Stirn, député radical du Calvados, discerne, lui, deux appels : *« Le premier est un espoir de consensus des Français sur la politique africaine de la France. Toutes les formations politiques répondront positivement même si, à droite, certains jugent l'intervention tardive, et d'autre à gauche, dangereuse. Il est incontestable, en effet, que cette politique est cohérente et responsable. L'autre appel est aux forces tchadiennes, à la Libye, aux Africains et donc à la négociation. Il créera, au moins dans un premier temps, moins d'adhésions. Il reste que c'était bien qu'il fût lancé. »*

Seul syndicat à réagir, Force ouvrière *partage l'« analyse du président de la République »*. Elle souligne que, *« comme lui, elle considère qu'il importe avant tout d'éviter la déstabilisation du continent africain, dont les prolongements seraient catastrophiques pour la paix mondiale »*.

## Dans la presse quotidienne

**LE FIGARO : des zones d'ombre involontaires**

*« La position de la France dans la crise du Tchad est-elle plus claire après les explications données, hier, par M. Mitterrand ? Oui, sans doute, mais il reste des zones d'ombre qui toutes, peut-être, ne sont pas voulues. La difficulté de l'exercice tenait au fait que les Français, dans leur ensemble, souhaitent que le gouvernement soit ferme à l'égard de l'agression libyenne, mais qu'en même temps il n'engage pas le pays dans une aventure coûteuse et sans issue. (...) Si personne n'est vraiment mécontent de ce qu'a dit le chef de l'État, personne non plus n'est tout à fait satisfait. C'était inévitable. (...)*

*» M. Mitterrand, dans une incidente, a fait allusion à une fédération tchadienne. C'est un mot qu'en Afrique on n'aime pas, car il est synonyme d'éclatement où de guerre civile. En l'occurrence, une fédération ne réglerait pas le problème actuel, la rivalité sanglante des deux chefs historiques du Nord, Goukouni Oueddeï et Hissène Habré, qui ont fait du Tchad le champ clos de leur « guerre privée ». Le bon sens exigerait l'élimination de l'un et l'autre, et la formation d'une équipe dirigeante mieux représentative des populations. Voilà plus de vingt ans qu'on attend de tels hommes, et cela risque de durer encore. »*

(Serge MAFFERT.)

**LE QUOTIDIEN DE PARIS : l'enlisement dans la jactance.**

*« Rien, dans les propos du président de la République, pour démontrer qu'il ait la moindre idée sur la manière de sortir du « guêpier », de l'« enlisement » ou de l'« engrenage ». Ou, s'il exprime des idées, elles se retournent immédiatement contre lui, tant elles sont usées, dépassées par la situation, perverses dans la perspective de la politique suivie. Quelle politique ? Le sens profond de l'interview publiée hier est le suivant : Je suis incapable de faire pression sur Kadhafi. J'en suis réduit à espérer qu'il se conduise mieux. Alors je vais tenter de convaincre Hissène Habré de lâcher du lest. C'est la mission apparamment dévolue à M. Hernu. (...)*

*» Quelle idée encore de parler de « fédération » ? Le mot révulse tous les Tchadiens. Valéry Giscard d'Estaing put le constater après l'avoir imprudemment lancé. (...) François Mitterrand donne la tête baissée dans le même piège, avec la même sincérité sans doute, mais l'expérience du prédécesseur aurait pu lui donner à penser. (...) Rien n'a changé. Toujours le même scénario depuis que Kadhafi a renversé le roi Idriss en 1969. Mitterrand a une politique ? C'est la même : la capitulation et l'enlisement dans la jactance. »*

(Jean-Marc KALFLÈCHE.)

**LE MATIN : une politique indépendante.**

*« Pour Mitterrand c'était l'occasion de fixer les règles qu'un gouvernement socialiste doit observer dans l'usage qu'il fait de sa force militaire et, en ne prenant que des risques de guerre calculés, de chercher à se concilier une large majorité de Français aussi volontiers antimilitaristes que cocardiers. (...) L'administration américaine ne pense et n'agit qu'en termes d'affrontement Est-Ouest, là même où la France défend une idée différente de l'état du monde. De Gaulle l'avait dit de façon abrupte il y a vingt ans. Mitterrand, à sa manière, en tire lui aussi les conséquences dans l'exposé d'une politique africaine qu'il veut indiscutablement indépendante de celle de l'Amérique. »*

(Jean-Louis ARNAUD.)

**LIBÉRATION : l'incertitude**

*« Là où d'autres, mis en difficulté, envoient spontanément — sans autres considérations — les gros bras ou les forces de l'ombre pour mettre fin à une fièvre sociale ou internationale, les socialistes, et c'est leur honneur, envoient leurs avocats et leurs magistrats, à charge pour eux de faire entrer la réalité rebelle dans un cadre juridique. Les explications écrites de François Mitterrand sur sa politique au Tchad (...) sont profondément imprégnées par cette conception du monde qui inspire tout aussi bien la politique sociale du gouvernement que les initiatives diplomatiques présidentielles. Ce souci du droit et des formes est tellement ancré chez Mitterrand, qu'il finit par nuire à son propos. (...)*

*» On sort de cet interview somme toute assez perplexe sur les chances de la politique française, sur l'avenir immédiat de cette crise. On ne sait pas si le président considère qu'elle est extrêmement grave ou mineure, s'il envisage vraiment une guerre avec la Libye et s'il est prêt pour la conduire à s'en donner tous les moyens, s'il entend dramatiser ou dédramatiser... On ne sait »*.

(Serge JULY.)

**LE PROGRÈS : une affaire de famille**

*« A vrai dire, les intérêts économiques de la France au Tchad sont nuls. En Afrique, ils ne sont plus ce qu'ils étaient. (...) Mais il existe entre la France et un certain nombre de pays africains d'autres liens hérités d'une période coloniale qui n'a pas eu que des aspects négatifs. Pour tout dire, il y a entre eux et nous des liens de famille. Ce ne sont pas des alliés ni des boulets qu'on traîne, ni des vaches à lait qu'on trait. Ce sont des cousins avec lesquels on peut se quereller, mais sans jamais se résoudre a s'en séparer.*

*» Ils nous donnent l'occasion de jouer un rôle dans le monde. Nous leur donnons quelques moyens pour faire sortir des nations d'une mosaïque d'ethnies et des Etats d'une tradition de marchandages et de guérillas. Pour eux, nous sommes le moins exigeant des tuteurs. Et pour nous, ils sont les plus proches des faire-valoir. Du général de Gaulle à François Mitterrand, aucun président n'a osé trancher ce nœud de frustration et d'amitié. Une affaire de famille, vous dis-je. »*

(Jean BOISSONNAT.)



# AFRIQUE

## APRÈS LES EXPLICATIONS DE M. MITTERRAND SUR LA CRISE AU TCHAD

## Déception à N'Djamena

*(Suite de la première page.)*

Dans le climat actuel, la première hypothèse paraît être plus plausible que la seconde, le ministre veut, en effet, expliquer aussi à ses troupes le sens de leur engagement, à savoir qu'elles sont tout autant des combattants que des soldats disciplinés de la paix. L'armée française vient d'imposer un black-out total sur ses activités, le nombre des soldats français présents au Tchad tenant même du secret militaire.

On y verra un indice supplémentaire dans la partie serrée qui se joue entre Paris et N'Djamena. Comme s'ils répondaient déjà d'une certaine façon à M. Mitterrand, des officiels tchadiens ne manquent pas de souligner en privé que les intérêts du Tchad passent avant toute considération dans l'esprit du président tchadien. Paris, disent-ils également, devrait comprendre que la prolongation de l'occupation libyenne du nord du pays pourrait même, à la longue, mettre en danger la paix civile en contribuant à entamer l'autorité de l'Etat.

A moins d'un retournement imprévu de la situation, on s'oriente donc vers une nouvelle phase de tension dans les rapports entre Paris et N'Djamena. L'opération « Manta », qui a permis, dans un premier temps, de décourager toute offensive libyenne contre N'Djamena, est loin d'avoir réussi à établir des relations de confiance entre les deux capitales. On peut même dire que la politique française au Tchad, telle qu'elle a été définie par M. Mitterrand, ne concorde absolument pas avec la vision que l'on a ici du conflit. Comme personne ne semble, dans cette affaire, disposer de toutes les cartes, la partie est peut-être loin d'être jouée et aucune hypothèse ne peut être vraiment exclue. Il ne faut cependant pas perdre de vue que les deux protagonistes naviguent à bord de la même galère.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *M. Allam-Mi, chargé d'affaires du Tchad à Paris*, a précisé ce vendredi que son rappel à N'Djamena pour des consultations régulières n'a « *aucune relation avec l'interview du président Mitterrand* ». M. Allam-Mi a précisé que ce rappel, prévu avant les explications du chef de l'Etat, était « *un rappel régulier qui intervient à chaque fois que des consultations sont nécessaires* » entre le président Hissène Habré et ses représentants à l'étranger.

### ROME SOUTIENT LA POLITIQUE FRANÇAISE

*(De notre correspondant.)*

Rome. – M. Craxi, président du conseil, a reçu, jeudi 25 août, l'envoyé du président Mitterrand, M. Claude Estier. Celui-ci lui a transmis une invitation à se rendre en France et lui a exposé la politique française au Tchad. M. Estier a également eu un entretien avec M. Andreotti, ministre des affaires étrangères, et M. Soarès, premier ministre portugais, actuellement en visite à Rome. Ce dernier, qui avait été reçu par M. Craxi, lui a également transmis une invitation. Les entretiens avaient porté sur l'entrée du Portugal dans la C.E.E. et sur la question des missiles. M. Soares a affirmé appuyer pleinement la politique italienne en ce qui concerne les négociations de Genève.

Le président du conseil italien a accepté l'invitation de M. Mitterrand. Bien qu'aucune date n'ait encore été arrêtée, tout porte à croire que cette visite aura lieu avant le sommet biannuel franco-italien qui, cette fois, se déroulera à Rome, probablement en novembre. Il n'est pas exclu que M. Craxi se rende en France au cours de la première partie du mois de septembre.

Au cours de son entretien avec le président du conseil italien, M. Estier l'a informé de la politique française au Tchad, lui demandant de l'appuyer notamment auprès du colonel Kadhafi. Soulignant que dans les événements du Tchad, la France a avant tout le souci d'arrêter les hostilités et de créer les conditions d'une négociation, M. Estier a rappelé que Paris ne soutenait en rien la solution d'une partition du pays. M. Craxi a assuré son interlocuteur du soutien italien à la politique française. – Ph. P.

## La Libye a parqué à Aouzou une quarantaine d'avions de combat

Selon des évaluations de source française, la Libye a parqué une quarantaine d'avions de combat sur sa base d'Aouzou, dans le nord du Tchad, à l'intérieur d'une bande d'une centaine de kilomètres de profondeur proche de la frontière libyenne et occupée par Tripoli en 1973.

Ces avions, qui sont pour la plupart des appareils soviétiques du modèle Sukkhoï-20 et Tupolev-22, à l'exception de deux Mirage, utilisent la piste en dur de la base d'Aouzou, à proximité de laquelle sont, aujourd'hui, en chantier de nouvelles constructions vraisemblablement aménagées pour accueillir des techniciens et conseillers étrangers.

Parmi ces personnels étrangers qui assistent, actuellement, l'aviation libyenne, des renseignements obtenus à Paris font état de la présence de trois pilotes américains. En revanche, les rumeurs selon lesquelles des pilotes d'origine nord-coréenne seraient engagés dans les équipages libyens ne sont pas confirmées. N'est pas davantage confirmée la présence d'anciens navigants « mercenaires » de l'armée de l'air française. On sait que le pilote du Sukkhoï-20, abattu récemment par un missile SAM-7 lancé par les troupes gouvernementales de M. Hissène Habré, était d'origine libyenne.

L'aviation libyenne recrute des personnels étrangers car elle est dans cette situation rare, sinon peut-être unique, d'avoir plus d'avions (quatre cents environ) que de pilotes.

Si l'on en croit des constructeurs d'avions, la Libye emploie actuellement au-dessus du Tchad les derniers avions livrés, des modèles soviétiques, car le reste de sa flotte de combat, ancienne, mal entretenue ou abandonnée sur les bases, comme les Mirage, n'est pas opérationnel.

C'est de la piste d'Aouzou, un vieux poste colonial à l'origine, transformé, aujourd'hui, en une importante base militaire, qu'ont décollé les avions de combat libyens qui ont bombardé Faya-Largeau lorsque la palmeraie était tenue, à la fin de juillet et au début d'août, par les troupes gouvernementales. Seul, de la flotte entreposée à Aouzou, le Tupolev-22 est probablement en mesure, grâce à son rayon d'action en ordre de combat, d'approcher, au-delà de Faya-Largeau, les positions tenues par les parachutistes français.

La quarantaine d'avions libyens détectés, pour l'instant, à Aouzou est, de toute évidence, destinée à assurer la couverture de la palmeraie de Faya-Largeau qui ne possède pas encore de piste en dur et se contente d'une piste en terre, insuffisante pour recevoir des avions de combat à réaction.

Entre la bande d'Aouzou et Faya-Largeau, le colonel libyen Al Khafi, qui dirige les opérations *(le Monde* du 25 août), a disposé trois mille hommes en réserve. A Faya-Largeau même, il aurait rassemblé deux mille cinq cents combattants et un millier d'autres à Fada, une oasis à 300 kilomètres à l'est.

### Haute-Volta

## Le nouveau gouvernement est à majorité civile

Un nouveau gouvernement à majorité civile a été mis en place, mercredi 24 août à Ouagadougou, trois semaines après le coup d'Etat militaire qui a porté au pouvoir en Haute-Volta et à la tête du Conseil national de la révolution (C.N.R.) le capitaine Thomas Sankara. Ce gouvernement comprend dix-neuf ministres et un secrétaire d'Etat.

Outre le capitaine Sankara, qui cumule les fonctions de président du C.N.R., de chef de l'Etat et de ministre de l'intérieur et de la sécurité, la nouvelle équipe gouvernementale est composée de quatre militaires et de cinq ministres limogés par l'ancien chef de l'Etat, le médecin-commandant Ouedraogo. Ceux-ci étaient accusés d'appartenir à la Ligue patriotique pour le développement (LIPAD, organisation marxiste) et d'avoir tenté de s'emparer du pouvoir avec le capitaine Sankara.

Voici la composition du nouveau gouvernement :

– *Chef de l'Etat, président du C.N.R., ministre de l'intérieur et de la sécurité :* capitaine Thomas Sankara ;

– *Ministre d'Etat délégué à la présidence :* capitaine Blaise Compaore ;

– *Défense nationale et anciens combattants :* commandant Jean-Baptiste Lingani ;

– *Affaires étrangères :* M. Arba Diallo ;

– *Ministre chargé des sociétés d'Etat :* capitaine Henri Zongo ;

– *Ministre de la justice, garde des sceaux :* M. Raymond Poda ;

– *Equipement et télécommunications :* M. Philippe Ouedraogo ;

– *Plan et coopération :* M. Talata Eugène Dondasse (1) ;

– *Finances :* M. Damo Justin Barro (1) ;

– *Développement rural :* M. Seydou Traore ;

– *Santé publique :* pharmacien-commandant Abdou Salam Kabore ;

– *Commerce, développement industriel et mines :* M. Boubacar Hama ;

– *Travail, sécurité sociale et fonction publique :* M. Fidèle Toe ;

– *Enseignement supérieur et recherche scientifique :* M. Issa Tiendrebeogo (1) ;

– *Education nationale, arts et culture :* M. Emmanuel Dadjouari (1) ;

– *Information :* M. Adama Touré ;

– *Jeunesse et sports :* M. Ibrahima Koné (1) ;

– *Environnement et tourisme :* M. Laitar Basile Guissou ;

– *Affaires sociales :* Mme Paley ;

– *Secrétaire d'Etat à l'intérieur et à la sécurité :* M. Nongma Ernest.

(1) Ministre limogé dans l'ancien gouvernement.


Voir page 17

# EUROPE

## L'attentat de l'ASALA contre la Maison de France à Berlin-Ouest a fait un mort et vingt-trois blessés

L'attentat perpétré jeudi 25 août contre la Maison de France à Berlin-Ouest a fait un mort, un peintre en bâtiment berlinois de vingt-six ans, qui travaillait à la réfection de la façade de l'immeuble au moment de l'explosion, et vingt-trois blessés (nos dernières éditions du 26 août).

La bombe, de forte puissance, a ravagé le toit et les deux derniers étages de l'immeuble, situé dans le centre de Berlin-Ouest, sur l'avenue du Kurfurstendam, et qui abrite notamment les locaux du consulat général de France. La déflagration a fait s'effondrer l'échafaudage installé le long de la façade pour des travaux de ravalement. Deux heures après l'explosion, un homme s'exprimant en français revendiquait l'attentat dans un coup de téléphone au bureau de l'Agence France-Presse à Berlin, au nom de l'Armée secrète de libération de l'Arménie (ASALA). Peu après, le ministre de l'intérieur ouest-allemand, M. Zimmermann, affirmait à Bonn que, selon les premiers indices, des membres de l'ASALA étaient bien les auteurs de l'attentat, le plus grave revendiqué par l'organisation arménienne contre des intérêts français à l'étranger.

Cet attentat, qui intervient quelques jours après que des dissidents de l'organisation eurent annoncé qu'une scission avait eu lieu au sein de l'ASALA il y a un mois, a soulevé une vive émotion à Berlin-Ouest. Le bourgmestre, M. Richard von Weizsaecker, a adressé un message de sympathie à l'ambassadeur de France à Bonn. Le gouvernement militaire français à Berlin a reçu des messages identiques des autorités municipales et des partis. Le quotidien conservateur *Die Welt* a cependant trouvé là le prétexte à une très virulente diatribe contre le gouvernement français. « *L'attentat*, peut-on lire dans l'éditorial de ce vendredi, *a, de toute évidence, été planifié depuis la France. Ce pays s'est transformé en un centre du terrorisme international depuis l'accession de M. Mitterrand au pouvoir (...). Une politique d'asile libérale, la suppression des unités spéciales de lutte antiterroriste et la libération de tous les terroristes incarcérés ont vite porté leurs fruits : les poseurs de bombes, les tueurs et les détraqués se sentent chez eux.* »

A Paris, le Mouvement national arménien (M.N.A.) dénonce ce qu'il estime être « *la responsabilité des autorités françaises dans l'engrenage de la violence* ». Le Mouvement, qui, jusqu'en janvier dernier, soutenait les thèses politiques de l'ASALA, condamne l'attentat de Berlin, mais déclare : « *En choisissant, après l'attentat d'Orly, la voie de la répression aveugle contre les sympathisants arméniens, en rejetant toutes les tentatives de dialogue à l'initiative des organisations politiques arméniennes, les autorités françaises ont pris le risque d'accentuer les tensions et de favoriser les exactions des extrémistes.* »

Dans le communiqué publié jeudi par le ministère des relations extérieures, le gouvernement français déclare, pour sa part, que « *l'organisation terroriste qui a revendiqué ce crime déshonore une fois de plus la cause qu'elle prétend servir* ». – *(A.F.P.)*

### *Au moment où une scission se confirme...*

L'attentat de Berlin-Ouest survient au moment où les discussions internes au sein de l'Asala, déjà constatées ces derniers mois, paraissent prendre un caractère plus formel.

Dans un communiqué remis récemment aux bureaux de l'Agence France-Presse de Londres, Paris et Beyrouth, des membres de l'organisation clandestine, ayant pris pour nom « *Asala-Mouvement révolutionnaire* » déclarent se désolidariser totalement des Arméniens responsables, le 15 juillet, de l'attentat d'Orly et confirment la division intervenue dans les rangs de l'Asala.

« *L'attentat du 15 juillet 1983 à l'aéroport d'Orly*, indique le communiqué, *n'était que le dernier exemple, clair et distinct, du comportement de certains individus au sein de l'Asala, qui, au nom de la cause arménienne (...), ont poursuivi une politique totalement fasciste, antirévolutionnaire et « gangstériste », dont les actions n'ont rien à voir avec les justes droits du peuple arménien.* »

Ces dissidents condamnent aussi « *les attaques perpétrées depuis un certain temps en Europe et dans d'autres lieux contre des cibles civiles avec l'intention spécifique de faire des victimes innocentes* » et appellent « *les jeunes révolutionnaires arméniens* » à rompre avec celui qu'ils considèrent comme le responsable des errements de l'Asala : Hagop Hagopian, qualifié de « dictateur » dans le communiqué.

Ce texte confirme l'impression de différents services antiterroristes occidentaux, ces derniers mois, qui avaient noté que certains membres de l'Asala, « politiques » ou « militaires », renonçaient progressivement à la lutte armée à mesure que les attentats de l'organisation clandestine visaient des cibles non turques, notamment en France (*le Monde* du 22 juillet). Selon certaines informations, la branche dissidente serait animée par des militants arméniens d'origine européenne. Selon le communiqué parvenu à l'A.F.P., la rupture entre les deux tendances aurait été consommée au lendemain de l'attentat d'Orly, qui avait fait huit morts et cinquante-cinq blessés. – Ph. B.

### Espagne

● M. MARCELINO CAMACHO, secrétaire général des Commissions ouvrières (C.O., proches des communistes), a violemment critiqué, mercredi 24 août, la politique économique et sociale du gouvernement socialiste espagnol et a demandé le remplacement de son équipe économique. « *Nous sommes en présence d'un gouvernement qui n'a pas de volonté de changement, à la différence de son homologue français, et qui réalise un politique économique et sociale plus réactionnaire que celle de l'U.C.D.* », (parti centriste au pouvoir avant les élections de l'automne 1982), a déclaré M. Camacho. – *(A.F.P.)*

### Grèce

● DEUX PILOTES OUEST-ALLEMANDS ont été arrêtés jeudi 25 août à Salonique après la découverte d'un important stock de munitions dans leur appareil. Loué à la compagnie Liberian World Airlines par une société privée ouest-allemande, l'appareil avait atterri le 19 juillet à Salonique en raison d'une panne. Le pilote avait ensuite disparu. Deux autres pilotes ouest-allemands, venant de Francfort, se sont présentés mercredi pour conduire l'avion au Caire. Alertés par un appel téléphoniqe anonyme les agents des douanes ont saisi dans l'avion 267 caisses contenant près de 300 000 cartouches d'armes automatiques, 400 roquettes et 1 350 chargeurs d'armes automatiques. – *(A.F.P.)*

## Epreuve de force en Pologne

*(Suite de la première page.)*

A l'intérieur, quelque 1 500 ouvriers attendent. Les visages sont fermés, les traits reflètent la colère et la détermination. Tous, ou presque, se lèvent lorsque M. Walesa pénètre dans la salle, entouré d'un groupe de travailleurs de son atelier, et applaudissent frénétiquement. L'accueil est tout autre pour le représentant du gouvernement, entouré de plusieurs notables. Les cris d'indignation, les huées, n'en finissent plus, à tel point que les haut-parleurs installés à l'extérieur pour retransmettre la rencontre sont débranchés.

M. Rakowski semble nerveux. Avec un sourire crispé, il prend sa place à la table du présidium et enlève sa veste. Sur un ton qu'il veut apaisant, il déclare : « *Nous sommes ici en famille, entre nous* ». « *Sauf toi !* », répond à haute voix un ouvrier.

Le ton est donné. L'hostilité, longtemps contenue, s'extériorise, et les ouvriers scandent à la face du représentant du gouvernement : « *Nous voulons des syndicats libres* », « *Libérez les membres de la commission nationale* » (sept dirigeants syndicaux à l'échelle nationale attendent en prison d'être jugés) et « *Leszek* » (diminutif du prénom de M. Walesa).

Imperturbable, le vice-premier ministre observe la salle. La clameur à peine retombée, il enchaîne : « *Puis-je ôter ma cravate ? – Non*, s'entend-t-il répondre. – *Pourquoi ?* » La salle lui répond par un silence pesant. M. Rakowski à la réplique facile. « *Qui est membre du parti ?* », demande-t-il. Quelques bras se lèvent. « *Dans ces conditions*, reprend-il, *Radio Free Europe* (radio américaine émettant depuis Munich, en R.F.A.) *ne pourra pas clamer que mon auditoire a été trié sur le volet.* »

« *Pourquoi la croix florale* (signe de fidélité à Solidarité, entretenue sans cesse par les habitants de Gdansk au pied du monument à la mémoire des victimes des émeutes de décembre 1970) *est-elle constamment enlevée ?* », lui demande-t-on. Et M. Rakowski répond laconiquement : « *Parce que les fleurs se fanent.* »

### « Nous devrions discuter »

Puis, au cours d'un discours de plus d'une heure, ponctué de huées et de quolibets, le vice-premier ministre s'attache à rejeter tous les torts sur le syndicat de M. Lech Walesa : « *Solidarité n'était pas un syndicat, mais un parti politique qui voulait détruire les structures de l'Etat. C'était une force de destruction des conquêtes de la Pologne populaire.* » Puis il affirme que les autorités n'ont pas cessé depuis la signature des accords de Gdansk d'agir dans l'esprit de ces derniers. Aujourd'hui, dit-il, la Pologne est différente de ce qu'elle était en août 1980, et elle continue à se transformer dans le sens des accords sociaux. Et, lorsqu'il accuse Solidarité et son chef – qu'il appelle « *M. Tortue* » (allusion aux grèves perlées) – d'être responsables de tous les maux dont souffre le pays, la salle répond par un rire moqueur et coléreux, elle trépigne et l'empêche de poursuivre.

Follement applaudi, M. Lech Walesa se lève alors pour proposer des concessions mutuelles. « *Nous n'avons jamais combattu avec nos poings*, dit le président de Solidarité. *Et nous n'avons pas l'intention de le faire. Je pense qu'il y a eu des erreurs commises par Solidarité, mais celles du gouvernement étaient bien plus grandes. Nous n'avons pas eu la possibilité de nous défendre et de nous expliquer en public. Nous devrions nous asseoir tous ensemble à une table et discuter, car il est insensé de se jeter mutuellement des bâtons dans les roues.* » Comme signe de bonne volonté, suggère M. Walesa, « *nous devrions fleurir ensemble, le 31 août, le monument* (érigé à la sortie des chantiers à la mémoire des victimes des émeutes sanglantes de décembre 1970), *et il serait bon que le gouvernement délègue à cette occasion l'un de ses représentants pour procéder à un dépôt de gerbes* ». Il demande aussi au gouvernement de relâcher les prisonniers politiques qui n'ont pas bénéficié de la récente amnistie.

M. Rakowski rejette aussitôt toute idée de négociations : « *Je ne vois aucune possibilité*, dit-il, *de nous asseoir ensemble à la même table avec Solidarité.* » Et lorsqu'il s'écrie : « *Solidarité n'existe plus !* », la salle réplique : « *Ce n'est pas vrai. Solidarité vit et vivra. Nous voulons des syndicats libres.* »

Après cette réunion qui a duré trois heures et demie, alors que M. Rakowski quitte discrètement la salle, M. Lech Walesa est porté en triomphe par ses camarades jusqu'au fameux monument.

A Gdansk, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, dénonce « *le comportement grossier d'une dizaine de personnes accompagnant Walesa pour cette rencontre* » et livre à la presse les commentaires de M. Rakowski : « *J'ai eu peur que cette rencontre soit terne et triste, mais ce spectacle a démontré que l'état de guerre était nécessaire et qu'il existe des personnes sourdes à tous les arguments et qui ne peuvent être des partenaires pour un dialogue.* » La radio de Varsovie, dans son compte rendu, a passé sous silence les propositions de négociations faites par M. Walesa, se bornant à noter qu'il avait reconnu que Solidarité avait commis des erreurs. Les journalistes étrangers n'avaient pas été autorisés à assister à cette rencontre, mais nombre d'assistants polonais l'ont enregistrée... – *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

# PROCHE-ORIENT

## Libres opinions

### Contre le lobby irakien en France

par BERNARD BELLOCQ (*)

LE MONDE du 18 août a publié, côte à côte, deux informations sur les facilités de paiement accordées par la France à l'Irak et sur l'attentat contre le délégué d'Air France à Téhéran. Malgré les apparences, ces deux événements sont étroitement liés, et sans rapports avec le problème arménien. Le terrorisme antifrançais qui sévit depuis quelques semaines en Iran ne saurait, en effet, se développer sans l'accord tacite des autorités révolutionnaires islamiques en réponse au soutien inconditionnel de la France à l'Irak.

Les facilités exceptionnelles de paiement accordées à l'Irak peuvent sembler contraires aux intérêts de la France quand on sait l'effort national qui est demandé pour équilibrer notre balance des paiements, mais la politique franco-irakienne n'obéit pas aux règles de l'économie, de la politique d'alliance, de la sécurité internationale, mais à celles d'un lobby, d'un groupe de pression bien connu dans les milieux concernés, et dont la puissance devient maintenant scandaleuse et met indirectement en danger la vie des Français. Le silence est maintenant complice. Ce lobby a été formé à la suite du voyage à Bagdad de M. Chirac en 1975 ; il revenait avec un de ces « contrats du siècle » qui étaient alors si nombreux ; M. Saddam Hussein, alors numéro deux du régime, lui avait semblé actif et efficace, digne de confiance ; l'Irak allait ainsi rapidement devenir un partenaire tout à fait privilégié et non plus le pays avec lequel la France avait toujours eu d'excellentes et anciennes relations. C'était la politique du « tout irakien » : contrats de travaux publics, services, commerce, centrales nucléaires, et enfin ventes d'armes en très grandes quantités et de haute technicité. La répression politique, le terrorisme irakien en France, la guerre civile du Kurdistan, étaient poliment oubliés.

Quand l'Irak décide d'envahir le sud de l'Iran en septembre 1980, la France est, bien entendu, avertie ; elle désapprouve mollement mais fournit activement le matériel nécessaire : pour la premiers fois de son histoire, la France vendait des armes à un pays non allié en guerre et, qui plus est, un pays agresseur. Le lobby irakien est assez fort pour faire oublier la morale politique, pour négliger le million et demi d'Iraniens qui ont tout perdu et vivent depuis trois ans dans des camps de réfugiés ou chez des amis.

∴

Quand la gauche arrive au pouvoir, elle hérite bien volontiers de ce pouvoir occulte, et le renforce même dans le domaine politique car on n'aime guère, à gauche, ce pouvoir religieux iranien auquel on préfère, à répression égale, un parti Baas laïque. Les visites en France de M. Tarek Aziz, numéro deux irakien, ne se comptent pas ; il est reçu comme un chef d'Etat par le président de la République ; l'armée française se désaisit de son matériel pour le prêter à l'Irak afin de couper la route du pétrole en préparant le bombardement de l'île de Kharg, et enfin les deniers publics vont permettre à l'Irak de recevoir gratis, pour l'instant, ce qu'il ne peut plus payer pour avoir agressé un pays voisin : la France en arrive donc à financer une guerre.

Pour avoir les mains libres et éviter que des informations ne viennent de Téhéran et nuisent à sa propagande, le lobby a réussi à faire fermer *de facto* l'ambassade de France à Téhéran en 1981. Un incident a servi de prétexte : on a fait croire au gouvernement français que le chahut organisé devant l'ambassade de France à Téhéran pour protester contre l'arrivée en France de l'ancien président Bani Sadr présentait un danger pour la France et les Français d'Iran, et un rapatriement massif dans les vingt-quatre heures était décidé. L'envoyé spécial du gouvernement, M. Denis, nommé quelques semaines plus tard ambassadeur à Bagdad, ne put pas mener à bien cette entreprise par suite du refus des autorités iraniennes de laisser partir aussi brutalement tous les Français sans raison sérieuse apparente. Une semaine plus tard, de nombreux concitoyens quittèrent définitivement Téhéran, la présence française en Iran était alors résiduelle quand la complexité et les difficultés de ce pays en révolution auraient au contraire imposé la présence de diplomates nombreux et expérimentés, comme c'est le cas à Bagdad. On pourrait ainsi faire une longue liste des faveurs françaises envers l'Irak et de l'hostilité latente vis-à-vis de l'Iran : toujours deux poids et deux mesures.

Jamais les députés ne se sont interrogés sur ces questions – lobby oblige !, – jamais l'opposition n'a interpellé le gouvernement – un lobby est au-dessus des partis, – jamais les organisations démocratiques et humanitaires ne se sont inquiétées ; le lobby irakien a su habilement attirer l'attention sur les turpitudes du régime islamique.

∴

La puissance occulte de ce groupe de pression ne serait qu'une anecdote si elle ne jouait pas un rôle déterminant dans la poursuite de la guerre du Golfe, n'avait réduit à néant ou presque nos relations avec l'Iran, le pays le plus riche, le plus peuplé et le plus puissant du Proche-Orient, et maintenant ne mettait en danger la vie des Français en provoquant gratuitement les groupes terroristes. Les maladresses françaises envers l'Iran sont permanentes malgré les efforts de fonctionnaires et de diplomates qui résistent au courant dominant ; elles favorisent et encouragent les tendances politiques radicales, qui, à Téhéran, prônent le rejet total de l'Occident, la férocité contre les opposants, l'agressivité, voire le terrorisme contre les pays qui s'opposeraient à leurs idéaux totalitaires. Les tendances favorables au développement de la révolution islamique dans le cadre d'une coopération équitable avec les pays étrangers et faisant une place juste aux oppositions ont au contraire été marginalisées du fait de l'incompréhension de pays comme la France qui n'ont pas cherché sérieusement à comprendre ce qui se passait en Iran et ont joué une politique du pire, du fait des influences néfastes que l'on vient de mentionner.

La France jouit d'un grand prestige en Iran ; on ne lui pardonne pas d'avoir trahi une amitié, et cela dépasse les luttes de tendances pour le contrôle du pouvoir à Téhéran. Maintenant l'irréparable semble presque atteint ; l'aide aveugle de la France à l'Irak donne raison aux plus radicaux des révolutionnaires iraniens, et ce n'est pas par la force que l'on vient à bout du terrorisme.

Il est de notoriété publique qu'une des grandes ambitions de ce septennat est de contribuer efficacement au règlement du problème palestinien. Dans cette perspective, il faut évidemment établir et conserver des relations amicales avec tous les pays du monde arabe comme l'Irak ou la Libye, mais on peut aussi s'interroger sur la solidité et la fiabilité du monde arabe face au mouvement islamique grandissant. Pour assurer la paix au Proche-Orient, faut-il faire la guerre à l'Iran islamique ? Il ne s'agit pas ici de soutenir en aucune façon un régime politique qui massacre ses enfants et ruine son pays, mais de chercher le meilleur moyen, digne de la France, pour obtenir la paix.

(*) Ancien résident français en Iran.

## Le différend entre Paris et Washington

*(Suite de la première page.)*

Les étudiants iraniens sont plus nombreux que jamais dans les universités américaines, et le gouvernement de Téhéran vient de payer rubis sur l'ongle au Trésor américain une dette de 419 millions de dollars pour solde de prêts divers depuis 1973.

On souligne cependant, dans les milieux officiels américains, que Washington reste rigoureusement neutre dans le conflit irako-iranien. On avoue aussi être à court d'idées pour hâter la négociation entre deux adversaires dont on ne souhaite, au fond, aucun voir écraser l'autre.

Sur cette toile de fond passablement ambiguë, l'« activisme » français surprend et inquiète. On assure, à la Maison Blanche et au département d'Etat, qu'il n'est pourtant pas question d'exercer la moindre pression sur Paris, et on insiste sur le fait que « *les Français feront, bien entendu, ce qu'ils veulent* ». On paraissait cependant croire, ces jours derniers, que l'engagement français au Tchad pourrait inciter Paris à renoncer à livrer les Super Etendard à Bagdad.

NICOLE BERNHEIM.

## La signature à Bagdad d'un nouvel accord commercial avec Le Caire a scellé le rapprochement entre l'Irak et l'Égypte

Correspondance

Le Caire. – « *Il n'est point d'amour que n'ait précédé la haine.* » C'est par ce dicton populaire que les paysans égyptiens se rendant au village de Khales (nord de Bagdad) résument l'évolution souvent orageuse des relations égypto-irakiennes depuis le voyage à Jérusalem de Sadate. En fait, les retrouvailles du Nil et de l'Euphrate, pour « chaleureuses » qu'elles soient, ne sont pas exemptes d'un pragmatisme découlant davantage d'un mariage de raison que d'amour.

Le divorce était intervenu après « l'initiative de paix » de 1977. L'Irak, à l'époque dur parmi les durs du Front du refus, rompait avec l'Egypte. Tout au long des négociations égypto-israéliennes, Le Caire et Bagdad se livraient à une guerre des ondes où les épithètes de « traître » et d'« assassin » étaient devenus usuelles. Malgré l'escalade verbale, l'exclusion de l'Egypte de la Ligue arabe lors du sommet de Bagdad en 1979 et la condamnation à mort de Sadate par un « *tribunal du peuple* » réuni à l'instigation du Baas irakien, la convergence d'intérêts rapprochait à nouveau les frères ennemis depuis le début de la guerre irano-irakienne en septembre 1980.

Les Egyptiens ont même eu leurs « martyrs », une vingtaine, selon M. Taha Yassin, premier ministre adjoint irakien et commandant de l'armée populaire, ainsi que six prisonniers détenus par les Iraniens. Rendant hommage à l'attitude égyptienne, M. Yassin concluait en juin, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire cairote *El Moussawar*, que « *le soutien de l'Egypte à l'Irak dans sa guerre contre l'Iran était égal à celui de tous les autres pays arabes réunis* ».

L'accession du président Moubarak au pouvoir accéléra ce rapprochement progressif. Le nouveau raïs, réaffirmait son soutien à l'Irak et menaçait l'Iran « *de prendre les mesures qui s'imposent en cas d'escalade* ». Il soulignait toutefois que Le Caire n'avait pas et ne comptait pas envoyer de soldats réguliers se battre contre l'Iran. De son côté, le général Kamal Hassan Ali, le vice-premier ministre égyptien, confirmait que de nouveaux contrats pour la livraison d'armes et de munitions à l'Irak avaient été signés.

### La « diplomatie du football »

Le processus de rapprochement s'est révélé plus lent au niveau politique. Il n'a vraiment démarré qu'en juillet 1982, quand le président Moubarak accepta l'invitation de son homologue irakien de prendre part à la conférence des non-alignés, qui devait à l'origine se tenir à Bagdad. Ce premier signe de dégel fut suivi par une rencontre, en janvier 1983 à Paris, de MM. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, et Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères.

Fort du résultat de cette rencontre jugée « positive », le président Saddam Hussein lançait un appel pour la réintégration de l'Egypte au sein de la Ligue arabe. Le principal motif de la rupture, la paix avec Israël, était escamoté par l'Irak, qui ne voyait plus dans les accords de Camp David qu'une « *affaire intérieure concernant l'Egypte* ».

Satisfait par cette nouvelle preuve de bonne volonté, Le Caire dépêchait en février en Irak MM. Boutros-Ghali et Oussama El-Baz, directeur du cabinet du président Moubarak pour les affaires politiques.

Dès lors, l'échange de messages de soutien, de félicitations et de visites entre les responsables des deux pays ira *crescendo*. Le mois dernier, M. Aziz est venu en Egypte pour examiner les moyens de promouvoir les relations entre les deux pays. Il ne s'agit pas encore de rétablissement des relations diplomatiques, Le Caire ne désirant pas brûler les étapes de sa réintégration et Bagdad cherchant à éviter de s'isoler du monde arabe.

Outre les visites de délégations journalistiques, culturelles, et la « diplomatie du football », la normalisation des relations est sensible dans le domaine économique. De retour au Caire, au terme d'une visite de quatre jours en Irak, le ministre égyptien de l'économie, M. Moustafa El-Saïd, annonçait, mardi 16 août, la signature à Bagdad d'un protocole d'accord de coopération commerciale. Ce texte prévoit notamment l'augmentation des échanges commerciaux afin qu'ils dépassent les 80 millions de dollars par an, la réouverture immédiate des centres commerciaux dans les deux pays et l'allégement des restrictions imposées par le gouvernement irakien sur le volume des transferts des Egyptiens en Irak.

En fait, c'est cette dernière clause qui est la plus importante aux yeux des responsables de l'économie égyptienne. Avec plusieurs centaines de milliers de travailleurs égyptiens, l'Irak (13 millions d'habitants) vient en tête des pays arabes en accueillant environ le tiers des expatriés de la vallée du Nil.

Le processus a commencé après la guerre de 1973, quand des villages entiers de Haute-Egypte furent transportés en Irak pour cultiver les 180 000 hectares de la région de Khales, au nord de Bagdad. A partir de 1977, le rythme s'accéléra et maçons, plombiers, médecins, professeurs et savants s'en allèrent grossir les rangs des Egyptiens en Irak.

L'importance de ces expatriés vient non seulement du fait que leur départ soulage la mince bande verte de la vallée du Nil, congestionnée par ses 46 millions d'habitants, mais surtout de leurs transferts de devises vers la mère patrie, qui ont atteint 1,5 milliard de dollarspour l'exercice 1982-1983, soit la deuxième source de revenus en devises, après le pétrole et avant le canal de Suez.

## Liban

LE RETRAIT ISRAÉLIEN DU CHOUF

### Le président Gemayel laisse la porte ouverte au compromis

De notre correspondant

Beyrouth. – Le président libanais, M. Amine Gemayel, a annoncé jeudi soir dans un message à la nation, sur un ton solennel, que l'armée prendrait position en montagne pour y occuper, immédiatement et progressivement, le territoire laissé vacant par le retrait partiel israélien. « *C'est le seul substitut à l'occupation* », a-t-il souligné. Dans la journée, son père, M. Pierre Gemayel, chef du parti phalangiste, avait annoncé que les « *Forces libanaises* » démantèleraient leurs positions, abandonneraient leurs casernes et supprimeraient toute « *apparence armée* » en montagne au profit de l'armée libanaise dès qu'elle s'y installerait. Ce faisant, le parti phalangiste jetait du lest par rapport à la position affichée la veille par le Front libanais, dont il constitue l'ossature, et qui se résumait jusque-là en une formule : « *Pas d'entente avant la libération* ».

A l'opposé, le chef du parti socialiste progressiste, M. Walid Joumblatt, durcissait le ton, en adressant à ses partisans un appel « *très druze* » dans le fond et la forme par ses références à la terre, à l'honneur, aux valeurs, à la sagesse. Le ton en est grave : « *Le clan Gemayel mobilise ses armées pour vous soumettre (...). C'est l'heure d'être ou de disparaître (...). Nous resterons dans nos foyers la tête haute, jouissant de tous nos droits ou nous mourrons martyrs sur notre terre.* »

Sans se dissimuler que le Liban se trouve peut-être à la veille d'un des épisodes les plus tragiques de sa longue crise et des plus dangereux pour son avenir par les risques d'éclatement de sa facture intercommunautaire, on considère à Beyrouth que le durcissement affiché par M. Joumblatt était inévitable, au moment où il est engagé, par l'intermédiaire de médiateurs arabes (Saoudiens et Jordaniens) et américain, dans une difficile négociation – à laquelle les Israéliens sont également mêlés. Le temps presse : l'émissaire américain, M. McFarlane, a arraché un sursis à Israël, mais il est très bref. Le retrait des troupes de l'Etat hébreu est renvoyé d'une à deux semaines, jusqu'à une date située vraisemblablement entre le 3 et le 10 septembre.

Malgré l'annonce du déploiement de l'armée en montagne, le message du chef de l'État laisse la porte largement ouverte au compromis et n'a pas un ton de défi, mais au contraire de conciliation. M. Gemayel n'a pas manqué de promettre, en effet, « *l'abolition de toute apparence armée illégale, voire illicite* », et a reconnu la persistance de « *lacunes de sécurité* » dans le Grand-Beyrouth qui se trouve sous l'autorité de l'Etat. On croit savoir que le président de la République est prêt à rencontrer M. Joumblatt, et souhaiterait même le faire, dût-il pour cela accepter que l'entrevue se déroule hors du palais présidentiel, en « *terrain neutre* ». D'actives démarches seraient entreprises en ce sens par le médiateur américain et il ne serait pas, malgré les apparences, impossible qu'elle réussissent.

M. McFarlane, qui se trouve à Rome et doit, de là, se rendre à Paris et à Londres, sollicite les coparticipants avec les Etats-Unis à la force multinationale, d'étoffer leurs contingents au Liban. En cas de solution du problème de la montagne druzo-chrétienne, la force multinationale pourrait être appelée, non pas tant à pénétrer dans la zone des troubles (Chouf et Aley), mais à tenir les trois grands axes routiers, notamment la route de Damas jusqu'à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

LES MESURES DE SÉCURITÉ POUR LA CONFÉRENCE SUR LA PALESTINE

## Le palais des Nations à Genève à été transformé en forteresse

De notre correspondante

Genève. – Le moins que l'on puisse dire est que la perspective de la conférence internationale des Nations unies sur la Palestine, que Paris et Vienne ont refusé d'accueillir, n'est guère populaire à Genève. On y est certes obligé d'admettre que le Conseil fédéral a été contraint par les accords de siège conclus avec L'ONU, de permettre à cette conférence de se dérouler du 29 août au 7 septembre au palais des Nations. Il n'en reste pas moins que l'ambassadeur Edouard Brunner, l'un des responsables fédéraux des affaires étrangères l'a qualifiée de « *show inutile* ».

L'éditorial de la *Tribune de Genève* du 24 août intitulé « *Une conférence superflue* » rappelle qu'elle coûtera « *la modique somme de 7 millions de dollars* ». L'hebdomadaire *Geneve Home Informations* va plus loin encore en écrivant : « *Ne nous leurrons pas, la conférence n'aboutira à rien d'autre que du vent. Genève va se prêter à une farce grotesque dont, au demeurant, nos autorités ne sous-estiment pas le danger.* »

Un « comité pour la protection du citoyen » a adressé une pétition aux autorités genevoises ainsi libellé : « *Nous, habitants de Genève, craignons les conflits ouverts entre les participants à la conférence sur la Palestine (...). Ces conflits pouvant mettre en péril des vies innocentes, nous vous prions d'interdire sur la base de nos lois le port d'armes pour les délégués et leurs gardes du corps.* » Aux termes de la réglementation en vigueur, seuls deux hommes par délégation peuvent être autorisés à porter des armes de poing.

les mesures prises pour assurer la sécurité des habitants et des délégués, et que reviennent à 1 million de francs suisses, sans compter les frais de l'entraînement et du stationnement des militaires sont impressionnantes. Toutes les éventualités ont été prévues depuis un bombardement aérien du palais des Nations jusqu'aux prises d'otages. M. Guy Fontanet, conseiller d'Etat de Genève chargé du département de justice et de police, a précisé que « *les soldats ont reçu l'ordre de tirer sur toute personne qui pénétrerait ou tenterait de pénétrer à l'intérieur du périmètre placé sous la garde de l'armée (...)*.

Toutes les armes sont chargées... Un reportage édifiant de la Télévision romande a montré certains des exercices auxquels se livrait l'armée autour de Genève. On y voyait notamment les officiers apprendre aux militaires originaires des cantons alémaniques à prononcer en français la phrase : « *Les mains derrière la nuque !* » On leur apprenait également à commencer par tirer dans les jambes quand ils auraient à faire usage de leurs armes.

Barricades et barbelés entoureront le palais des Nations et l'aéroport de Genève-Cointrin pendant toute la durée de la conférence tandis qu'un régiment de chars et un groupe d'obusiers blindés stationneront dans la ville de Calvin. Le Conseil d'Etat (gouvernement cantonal) de Genève demande à tous les citoyens d'avoir « *à cœur d'être attentifs à ce qui peut survenir de suspect ou d'anormal* » et, le cas échéant, de prévenir immédiatement la police dont le numéro de téléphone doit être toujours présent à l'esprit. Il est précisé que « *la discrétion est assurée aux auteurs des appels* »...

Tout se passe comme si Genève se transformait en une cité assiégée. Nulle part, cependant, on n'a le moindre espoir de voir la conférence déboucher sur une solution pacifique, ni même sur une solution quelconque au Proche-Orient.

Les pays communistes et la plupart des Etats arabes seront représentés par des ministres. Moscou, qui, plus que quiconque, tient à cette réunion, dépêchera M. Wladimir Vinogradov. La délégation palestinienne sera conduite par M. Farouk Kadoumi, proche de M. Arafat. En revanche, pour ce qui est de la Communauté, seule la Grèce participera à part entière. L'Allemagne fédérale a annoncé qu'elle ne prendra pas part à la réunion et les huit autres pays participeront à titre d'« *observateurs muets* ». Les sièges de la France et de l'Irlande seront occupés par les chefs de leur mission respective auprès des Nations unies. Le Canada, comme les Etats-Unis, boycottera la conférence. Israël sera représenté « à titre officieux » à travers une délégation de personnalités favorables au dialogue avec les Palestiniens de la tendance de l'ancien député Ouri Avneri.

ISABELLE VICHNIAC.

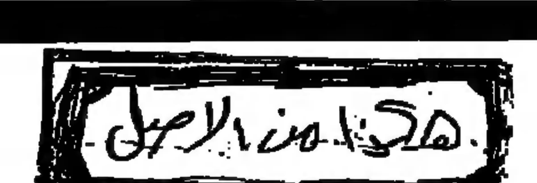
● *Le gouvernement israélien* retiendra de sa contribution au budget de l'ONU les frais de financement de la conférence sur la Palestine qui doit s'ouvrir lundi 29 août à Genève, et autres activités de l'organisation internationale qu'il juge « *dénigrer systématiquement* » l'Etat d'Israël. La contribution d'Israël au budget de l'ONU, calculée sur la base d'une quote-part de 0,23 % s'élève en 1983 à 1 353 millions de dollars. Le coût de la conférence de Genève et des séminaires régionaux qui l'ont précédée est de 5,7 millions de dollars environ. – *(A.F.P.)*

## UN DEUXIÈME ATTENTAT A ÉTÉ PERPETRÉ CONTRE DES LOCAUX D'AIR FRANCE

Trois personnes dont deux de nationalité libanaise ont été blessées lors d'un attentat qui s'est produit jeudi 25 août dans les locaux d'Air France à Achrafieh (partie est de Beyrouth), une caisse contenant 10 kilos de T.N.T. (trinitrotoluène) avait été placée devant la porte des bureaux de la compagnie française. Les locaux, qui se trouvent au troisième étage d'un immeuble, ont été dévastés et les dégâts sont très importants dans le reste du bâtiment. L'attentat n'a pas été revendiqué. Un autre, ayant causé uniquement des dégâts matériels, avait eu lieu le 11 août contre les locaux d'Air France situés dans la partie ouest de Beyrouth. – *(A.F.P.)*

● *Un militaire français* est décédé, jeudi 25 août des suites des blessures subies lors de l'explosion accidentelle qui s'était produite un peu plus tôt dans un poste de commandemant du contingent français de la Force multinationale à Beyrouth. Un autre blessé se trouve dans un état grave. Sept autres sont atteints de blessures diverses, mais leurs vies ne sont pas en danger. Les neuf blessés sont des légionnaires du 2e régiment étranger d'infanterie. L'explosion a eu lieu par accident au moment du déchargement de munitions qui se trouvaient à bord d'un camion. La mort de ce légionnaire porte à neuf le nombre des soldats français tués à Beyrouth depuis le début de l'année. – *(A.F.P.)*





# OCÉANIE

## Voyage au cœur du Pacifique sud

### IV. – *Fidji : la colère des chefs*

**Face aux mini et micro-Etats du Pacifique, Fidji fait figure de chef de file. Bien que petit selon nos critères, l'archipel a entamé un processus de développement économique prometteur. Mais l'épée de Damoclès que représente le conflit racial latent entre Fidjiens et Indiens continue de menacer la survie du pays (*le Monde* des 24, 25 et 26 août).**

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Suva. – A une heure de voiture de cette petite capitale de style victorien où les magasins hors taxe pour touristes poussent au coin des rues, le petit îlot de Bau, à quelques encâblures de la côte, symbolise toujours pour trois cents mille Fidjiens la survivance d'une tradition nobiliaire de chefs qui remonte dans la nuit des temps. Les Fidjiens que l'on voit travailler sur la terre du clan, le *Matagali* (prononcer Matangali), dans les centaines d'hôtels de l'archipel ou dans les bureaux de l'administration continuent de vivre sous un système hiérarchisé aristocratique qui va du chef de village, le *turago-ni-koro*, au chef suprême, Ratu Sir George Cakobau (prononcer Thakombau), gouverneur général, *Vunivalu* de Bau et descendant de Ratu Seru Cakobau qui céda l'archipel à la reine Victoria en 1874 (1).

C'est à Bau dans la plus pure tradition pré-britannique, que fut reçue en octobre 1982 la reine Elizabeth, « reine de Fidji », par des chefs revêtus de leur jupe de fibres végétales et portant leur masse d'armes en bois ouvragé, la même que celle utilisée au combat par leurs ancêtres pour fracasser le crâne de leurs adversaires. C'est aussi à Bau que, quelques jours plus tard, autour du grand bol à *yakona* (la boisson traditionnelle), le grand conseil des chefs, organe consultatif suprême pour les affaires fidjiennes, a retenti d'invectives contre la moitié d'origine indienne de la population du pays. Ces « *chiens* » d'« *étrangers* » se sont vus accuser de tous les maux par des chefs déchaînés, de vouloir détruire la race et la culture indigènes. Il fallut l'intervention énergique du premier ministre, Ratu Sir Kamisese Mara, lui-même grand chef de Lau, dans l'est de l'archipel (2), pour que soit repoussée une motion demandant que l'on réserve aux Fidjiens les deux tiers des sièges de députés et les postes de premier ministre et de gouverneur général.

Treize ans après l'indépendance, la tension ethnique entre deux communautés – dont la plus récente, indienne, est la plus importante, avec ses 50 % – n'a pas cessé, en dépit du mariage de raison conclu par le biais d'une Constitution qui réservait les terres aux Fidjiens et donnait aux deux ethnies, au moyen d'un système électoral complexe, un poids politique identique. Les Indiens, plus dynamiques dans l'économie – tout comme les Chinois en Asie du Sud-Est, – désirent ardemment posséder des riches terres à canne à sucre. Des mots ont même dépassé l'invective habituelle lors de la campagne électorale de 1982. Certains Indiens du National Federation Party (N.F.P.) ont laissé entendre que si les Fidjiens ne voulaient pas accepter la concurrence de la vie moderne, ils n'avaient qu'à rentrer dans leurs réserves.

Le N.F.P. fit scandale en diffusant des cassettes d'une émission télévisée australienne – Fidji n'a pas la télévision – où l'on disait crûment que les chefs fidjiens descendaient de ceux qui « *s'étaient frayé un chemin vers le pouvoir par la massue et le cannibalisme* », allusion aux guerres sanglantes qui déchirèrent l'archipel au XIXe siècle. Il n'en fallut pas plus pour choquer dans leur honneur les Fidjiens, et les rallier autour de leur chef Ratu Mara, assurant sa réélection. La persistance de cette tension raciale, même si la violence verbale n'a jusqu'à présent pas dégénéré en violence physique, explique pourquoi, chaque année, entre mille et deux mille Indiens, souvent éduqués, émigrent vers le Canada ou l'Australie.

#### Les méfaits d'Oscar

Il ne faut pourtant pas dramatiser. En dépit de ses problèmes ethniques, Fidji n'a pas eu recours, comme la Malaisie, à une législation discriminatoire et a évité les troubles communs à des pays aussi hétérogènes. La raison a prévalu, en partie grâce aux missions qui ont christianisé les guerriers fidjiens, mais surtout grâce au développement économique, unique dans la région. Petit par rapport aux pays européens ou asiatiques, Fidji, avec ses six cent cinquante mille habitants, est peut-être la seule entité économiquement viable parmi les archipels du Pacifique sud. D'autant que ses exportations de sucre lui assurent de substantielles rentrées de devises : 70 % de ses ventes à l'étranger, plus que le revenu du tourisme. 40 % sont achetés par la C.E.E., dans le cadre des accords de Lomé, au double du cours mondial.

« *La culture du sucre touche deux cent mille personnes, en grande majorité de petits cultivateurs*, dit le représentant à Suva de la C.E.E. *De plus, 72 % du prix d'achat revient directement dans la poche des paysans, le pourcentage le plus élevé au monde, alors que le coût de production est un des plus bas.* » Ce qui explique l'attirance de Fidji pour les Dix, et son intérêt pour la France. Ratu Mara, le « sage » du Pacifique sud, exerce dans la région une influence modératrice sur la question de la Nouvelle-Calédonie, dont il souhaite, nous avait dit le ministre des affaires étrangères, M. Moses Qionibaravi (*le Monde* du 14 janvier), l'autodétermination sans heurts.

La culture du sucre, le commerce et l'industrie sont largement entre les mains d'Indiens, dont la contribution au développement économique de Fidji est déterminante. La plupart des Fidjiens sont cantonnés dans l'agriculture, exploitant les terres communes comme l'ont fait leurs ancêtres. Le gouvernement, aidé par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les organisations internationales, dont la C.E.E., s'efforce de les pousser à entrer dans le monde économique moderne, sans trop bouleverser les structures du *Matagali* et non, comme le souhaiterait l'opposition indienne, en instituant la propriété privée. Des projets de culture, de reboisement en pins, de lutte contre une érosion dévastatrice, de formation de cadres ruraux, sont mis en place.

Mais les habitudes sont tenaces, l'incitation à l'effort dans une société collective est réduite. Qui plus est, comme ailleurs dans le Pacifique, la furie des éléments peut tout remettre en cause. Ainsi le cyclone Oscar, dont les vents allant jusqu'à 140 nœuds ont ravagé l'archipel les 1er et 2 mars dernier, a rasé des champs entiers de canne à sucre, des pinèdes, détruit une bonne partie de la production de fruits et légumes et porté un coup très dur au tourisme. Le coût total pour Fidji sera considérable et risque d'être long à résorber. Deux cent mille personnes ont dû recevoir une aide alimentaire.

Avant Oscar, Fidji avait fait des progrès substantiels dans sa lutte pour l'autosuffisance alimentaire, en particulier dans le domaine de la viande, des produits laitiers et du riz, tandis que la production de sucre augmentait de 70 % entre 1976 et 1980. Une petite industrie locale se met en place. Pour pallier la pénurie d'énergie, un programme de barrages (comme celui de Monasavu) est mis en place, des énergies de substitution (éthanol, utilisation des résidus de la canne à sucre) sont expérimentées. Dans la région, on compte beaucoup sur les expériences tentées dans les Territoires français du Pacifique. Ratu Mara s'intéresse également à la pêche et à la pisciculture (accord avec l'ORSTOM (3).

Sa taille, son poids traditionnel, l'image respectée de son chef Ratu Mara, font de Fidji – où la population d'origine représente un brassage de Mélanésiens et de Polynésiens – le porte-parole de la majorité des Etats insulaires. Il en résulte une certaine rivalité avec le « géant » de la région, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et ses trois millions de citoyens. Mais aussi avec Vanuatu, dont le régime de pasteurs intransigeants détonne dans le concert de modération, fondé sur le consensus et les palabres. Vanuatu dérange avec sa violence, ses rappels constants à la morale, ses menaces – en fait une sorte de chantage à une aide occidentale accrue – de prendre contact avec Moscou. Car pas plus Fidji que les autres Etats insulaires, pour ne pas parler de leurs protecteurs australiens et néo-zélandais, n'accepteraient une présence physique des Soviétiques dans la région.

#### Un grand absent : l'U.R.S.S.

« *Le Pacifique sud ne veut pas devenir le champ clos de la lutte entre les super puissances* », nous a dit M. Qionibaravi. Pour éviter cela, Fidji a décidé d'interdire l'an dernier à tout navire soviétique – y compris les chalutiers et les bateaux de croisière – d'entrer dans ses eaux territoriales. Ratu Mara a accusé les Soviétiques d'avoir tenté de financer l'opposition pendant la campagne électorale. « *Nos services de renseignements ne sont pas assez entraînés pour surveiller toutes leurs activités* », a précisé M. Qionibaravi. Et d'ajouter, à l'intention des Etats-Unis, qui sont mécontents que Ratu Mara ait interdit aux navires de guerre américains à propulsion nucléaire de faire escale à Suva : « *Vos bateaux de commerce sont les bienvenus.* »

L'ambassadeur américain à Suva, M. Eckert, nous a dit l'inquiétude de son gouvernement devant une mesure dont Washington craint qu'elle ne s'étende à d'autres archipels, qui, s'ils sont faibles militairement, n'en contrôlent pas moins d'immenses espaces maritimes. Il est toutefois satisfait de la « *prise de conscience croissante de la menace soviétique dans la région* ». Les Etats-Unis ne sont pas, malgré tout, disposés à récompenser ces pays qui se sont rangés volontairement dans leur camp – dans la seule partie du monde dont les Soviétiques soient absents – en abandonnant une législation nationale (4) sur la pêche qui lèse gravement les intérêts des Etats insulaires.

Pourtant, les Etats-Unis, comme les autres puissances riveraines du Pacifique, ont tout intérêt à assurer le développement économique des archipels, s'ils veulent éviter que la crise économique, le décalage croissant entre les aspirations des gens et la réalité quotidienne, n'entraînent des bouleversements sociaux dont les conséquences politiques pourraient être sérieuses. Samoa-Occidentales est au bord de la banqueroute. Des micro-Etats comme Tuvalu ou Kiribati ne pourraient survivre sans aide étrangère. A Fidji, la succession de Ratu Mara, dans le contexte de l'affrontement entre Indiens et Fidjiens, sera très difficile. Aucune personnalité fidjienne ne s'impose encore, et la prospérité économique est le principal gage de la paix civile. Il serait dommage que la seule partie du tiers-monde d'où la violence est pratiquement absente, où un certain type de démocratie et les régimes constitutionnels sont stictement respectés, où l'aide étrangère est généralement bien répartie et utilisée, mais qui demeure tributaire de l'assistance internationale, rate son entrée dans le monde de demain, ou perde une identité qu'elle a eu tant de mal à préserver.

FIN

(1) Il a été remplacé en février par Ratu Sir Penaia Ganilau.

(2) On lui prête des relations de famille avec des chefs de Tonga et de Samoa.

(3) Office de recherche scientifique et technique d'outre-mer.

(4) La loi américaine prévoit des sanctions économiques contre les pays qui ne laissent pas les chalutiers américains pêcher les « *espèces migratoires* » – essentiellement le thon – dans leurs eaux territoriales.

# ASIE

## Philippines

### L'ARMÉE AFFIRME CONTROLER LA SITUATION

Le chef de la police des Philippines, le général Fidel Ramos, qui est également vice-commandant en chef des forces armées, a déclaré jeudi 25 août que l'armée avait « *élaboré des plans d'urgence en cas de flambée soudaine de désordre* » consécutive à l'assassinat, dimanche dernier, de Benigno Aquino. L'armée, a-t-il ajouté, contrôle la situation.

Le général Ramos a d'autre part reconnu que les mesures de protection mises en place à l'aéroport de Manille pour l'arrivée de Begnino Aquino avaient été insuffisantes.

De son côté, le cardinal de Manille, Mgr Jaime Sin, a qualifié d'« explosive » la situation actuelle aux Philippines. Évoquant le meurtre du principal dirigeant de l'opposition, il a déclaré, dans un discours à l'université catholique de Santo-Tomas, qu'il avait délibérément choisi d'adopter un langage « *sobre et modéré* » afin de ne pas attiser « *la passion et la colère du public* ».

A Paris, le bureau exécutif du parti socialiste a publié jeudi, un communiqué dans lequel il déclare que les conditions de l'assassinat de Begnino Aquino « *sont suspectes et mettent directement en cause les autorités philippines* ». Le P.S. exprime « *sa solidarité avec les forces qui luttent aux Philippines pour le rétablissement de la démocratie* ».

# AMÉRIQUES

## Argentine

### DÉNONCIATEUR DE LA LOGE P 2

### Un nationaliste de droite annonce des révélations sur « la mafia qui déshonore l'armée »

Buenos-Aires (*A.F.P.*). – Le dirigeant nationaliste de droite argentin, M. Kelly, enlevé mercredi 24 août par un commando armé en plein Buenos-Aires, a réapparu sain et sauf jeudi 25 dans la grande banlieue de la capitale et se dit « *prêt à révéler* » tout ce qu'il sait sur « *la mafia qui tire les ficelles de son pays* » (*le Monde* du 26 août).

Après seize heures de captivité, M. Kelly, âgé de soixante et un ans, a échappé à ses agresseurs, revêtus d'uniformes de l'armée de terre, en sautant en marche, selon lui, de leur voiture. Il a annoncé qu'il livrerait des « preuves » qui permettront à la justice, « *avec l'appui des forces armées, de mettre un terme aux agissements de cette mafia qui déshonore l'uniforme* » et dont la force « *est supérieure à celle de la police fédérale* ».

M. Kelly s'est distingué, ces dernières années, par les accusations fracassantes qu'il a formulées sur les ramifications de la loge P 2 en Argentine et contre l'amiral Emilio Massera, ancien commandant en chef de la marine. Son enlèvement a provoqué une profonde émotion en Argentine, où subsiste le traumatisme des années de lutte contre la guérilla. La junte militaire a tenu une session exceptionnelle, faisant savoir, par l'intermédiaire du président, le général Reynaldo Bignone, « *son indignation* ». Les leaders politiques, en revanche, ont observé un mutisme quasi total.

Deux sympathisants de M. Kelly, M. Gregorio Dupont, dont le frère a été enlevé et assassiné, et M. Raul Ibarra, ont remis à la justice une liste d'une vingtaine de civils et de militaires appartenant tous à des services officiels et qui formeraient apparemment la mafia laquelle se réfère M. Kelly.

## Chili

### UNE NOUVELLE JOURNÉE DE PROTESTATION AURA LIEU LE 8 SEPTEMBRE

Santiago (*A.F.P.*). – Une cinquième journée de protestation aura lieu le jeudi 8 septembre, trois jours avant le dixième anniversaire du putsch du général Pinochet. Un appel a été lancé en ce sens le jeudi 25 août par l'Alliance démocratique, coalition qui regroupe la droite conservatrice et libérale, la démocratie chrétienne, les radicaux, les sociaux-démocrates et la gauche socialiste.

« *Le peuple continuera de protester jusqu'au rétablissement total de la démocratie* », ont déclaré les dirigeants de l'Alliance. Comme les précédentes, la journée sera marquée par des « concerts » de casseroles, un boycottage des écoles et des commerces.

# A TRAVERS LE MONDE

## Bolivie

- LE PRÉSIDENT SILES ZUAZO a remanié, jeudi 15 août, son gouvernement de coalition. Il a confié les ministères les plus importants à des membres de son parti. Le Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (M.N.R.I.), qui prend dix portefeuilles, notamment ceux de l'intérieur, des finances, de l'industrie et du commerce, de l'énergie, du plan et de la défense. Six autres ont été confiés à deux communistes, deux démocrates-chrétiens, un indépendant et un militaire. Le cabinet précédent avait remis sa démission le 5 août. – (*Reuter.*)

## Egypte

- LE PARTI DU NÉO-WAFD doit obtenir une nouvelle autorisation pour reprendre ses activités, a déclaré, jeudi 25 août au Caire, M. Sobhi Abdel Hakim, président du Sénat et chef de la commission des partis politiques. Il a souligné que le néo-Wafd, ayant décidé sa propre dissolution en 1978, n'a « *plus d'existence légale lui permettant d'exercer une quelconque activité politique* » (*le Monde* du 25 août). – (*A.F.P.*)

## Etats-Unis

- VOTE AUX NATIONS UNIES EN FAVEUR DE L'INDÉPENDANCE DE PORTO-RICO. – Le comité spécial de l'ONU sur la décolonisation a voté mercredi 24 août, par dix voix contre deux, en faveur de l'indépendance de l'île. La résolution avait été présentée par Cuba. Le comité n'a cependant pas demandé que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. Porto-Rico, ancienne colonie espagnole, a depuis 1952 le statut d'« *Etat libre associé aux Etats-Unis* ». – (*U.P.I.*)

## El Salvador

- UN TECHNICIEN ITALIEN, M. Victorino Andretto, âgé de vingt-sept ans, a été tué mercredi 24 août dans le département de San-Vicente par des soldats chargés de la surveillance d'un pont sur la route panaméricaine. Selon le service de presse de l'armée, la voiture à bord de laquelle circulait M. Andretto et trois autres techniciens étrangers aurait franchi à vive allure un barrage militaire. Les trois autres occupants de la voiture ont été blessés. – (*A.F.P.*)

## Mozambique

- L'UNION SOVIÉTIQUE a demandé, mercredi 24 août, les bons offices du secrétaire général de l'ONU pour la libération des vingt-quatre techniciens soviétiques enlevés, dimanche 21 août, au Mozambique, par la R.N.M. (Résistance nationale du Mozambique) (*le Monde* du 25 et 26 août). Ces techniciens travaillaient dans les mines de pierres précieuses de Morrua (province de Zambezia, nord du Pays). – (*A.F.P.*)

## Nicaragua

- QUATRE-VINGT-UN MEMBRES AU MOINS DE LA FORCE DÉMOCRATIQUE NICARAGUAYENNE (F.D.N.), mouvement d'opposition armée au régime de Managua, et huit soldats sandinistes ont été tués en une semaine dans des combats au nord du pays, a indiqué jeudi 25 août, à Managua, le ministère nicaraguayen de la défense, qui a précisé que les affrontements se sont produits entre le 19 et le 24 août dans les départements de Jinotega, Nueva-Segovia et Matagalpa, ainsi que dans celui de Zelaya sur la côte Atlantique. – (*A.F.P.*)

- DEUX NICARAGUAYENS accusés d'avoir vouloir dynamiter une estrade occupée par des dirigeants sandinistes le 19 juillet, ont été condamnés, mercredi 24 août, à trente ans de prison. L'un deux, M. Silvio Robelo Ortiz, est un proche parent de M. Alfonso Robelo, qui dirige une rébellion antisandiniste au Costa-Rica. Sept autres personnes accusées de complicité ont été condamnées à des peines s'échelonnant de sept à vingt ans de prison. – (*Reuter.*)

## Pakistan

- DEUX MANIFESTANTS ET UN POLICIER ONT ÉTÉ TUÉS au cours d'affrontements, jeudi 25 août, à Miro-Khan, petite ville du Sind ; des incidents moins graves ont également eu lieu le même jour dans d'autres localités de cette province. D'autres part, quatre responsables du Mouvement pour la restauration de la démocratie conduisant la campagne de désobéissance civile ont été transférés de la prison de Karachi à une résidence surveillée située à une cinquantaine de kilomètres, apparemment en vue de pourparlers avec les autorités. – (*U.P.I.*)

## Sri-Lanka

- LE PARLEMENT A PROROGÉ, jeudi 25 août, l'état d'urgence, pour une durée d'un mois. Intervenant pour justifier cette mesure, le premier ministre, M. R. Premadasa a déclaré que les « *séparatistes* » tamouls continuaient à commettre « *des meurtres et des vols* » dans la région de Jaffna. La séance de la Chambre était boycottée par la principale formation tamoule, le Front uni de libération nationale.

## Uruguay

- DES MANIFESTANTS sont descendus dans la rue à Montevideo jeudi 25 août, klaxonnant au volant de leurs véhicules et faisant le V de la victoire. Un concert de casseroles s'est aussi déclenché à l'occasion de la première journée de protestation organisée par les partis politiques légaux depuis la prise du pouvoir par les militaires en 1973. –

### PUBLICATION JUDICIAIRE

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 13e chambre de la Cour d'appel de Paris, du 17 janvier 1983, M. CURRIEZ Georges, Léon, né le 6 avril 1945 à Paris-18e, demeurant à Paris (75018), 73, rue de Cléry, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et à 10 000 F d'amende, pour délit de publicité mensongère, fait commis à Paris courant 1979, 1980, 1981. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *France-Soir* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 20e chambre de la Cour d'appel de Paris, du 24 juin 1982, M. DUPAIX Patrick, né le 28 décembre 1947 à Boulogne-Billancourt (92), demeurant à Argenteuil, 27, rue de l'Union, a été condamné à 5 000 F d'amende, pour infraction au code du travail. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Figaro* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

**EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS**

Par arrêt de la 9e chambre A de la Cour d'appel de Paris, du 23 novembre 1982, M. NABET Adolphe, né le 27 novembre 1924 à Constantine (Algérie) demeurant à Paris (11e), 198, bd Voltaire, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et à 100 000 F d'amende pour fraude fiscale et omission de passation d'écritures. La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *l'Aurore, le Journal Officiel, le Monde* et *le Matin*. Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

Le greffier en chef.

AMERIQUES

Argentine

AVERS LE MONDE



Le Monde

# politique

## M. Lionel Jospin invite les socialistes à préférer le réalisme aux « illusions lyriques »

**M. Lionel Jospin estime que, entre autres mérites, la gauche a eu depuis deux ans celui de commencer à habituer l'opinion publique à un langage différent, à une approche nouvelle de la vie économique et sociale. Le premier secrétaire du parti socialiste a, pour sa part, au moins le mérite de placer ce qu'il dit en concordance avec une analyse que l'on pourra contester.**

**Il a prononcé, jeudi 25 août, un discours dont le langage autocritique rompt avec la tradition politique française de l'autosatisfaction. *« La réalité s'est chargée de nous rappeler durement que les lois de l'économie existent. » « Nous sommes parfois déjà responsables de nos propres erreurs. » « Nous avons une vision détrompée des choses, une vision plus lucide »*, a-t-il dit devant des militants socialistes.**

**Ce n'est pas la première fois que le premier secrétaire du P.S. invite ses amis à se méfier de l'*« illusion lyrique »*, du rêve et du volontarisme, à résister aux tentations, aujourd'hui surmontées d'*« arrogance »*. Au lendemain du deuxième tour des élections municipales de mars, il avait appelé la gauche à conduire une action politique plus simple et plus cohérente et les militants socialistes à se préoccuper plus des réalités que *« des théories, aussi justes soient-elles »*. Mais c'est sans doute la première fois qu'un dirigeant socialiste admet avec autant d'insistance que la gauche peut, à l'occasion, se tromper, entraînée par un enthousiasme à la fois trop naïf et sectaire.**

**L'autre langage, l'autre approche de la vie économique et sociale, auxquels M. Jospin croit que les Français s'habituent peu à peu, sont d'autant plus méritoires aujourd'hui que le premier secrétaire du P.S. ne les a pas toujours systématiquement pratiqués. A la veille des élections municipales, M. Jospin affirmait qu'à sa connaissance, et contrairement à ce que disait M. Edmond Maire, aucun nouveau plan de rigueur n'était en préparation. Lorsque le plan du 25 mars a été publié, il a argumenté, comme le gouvernement, pour expliquer que les syndicats ne pouvaient pas participer à sa préparation, alors qu'il invite aujourd'hui le gouvernement à les associer à sa politique afin qu'ils contribuent à sa réussite.**

JEAN-YVES LHOMEAU.

De notre envoyé spécial

Lourmarin. – M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a tiré, jeudi 25 août à Lourmarin (Vaucluse), les leçons des deux années d'exercice du pouvoir par la gauche devant les militants de son parti qui participaient à un stage de formation politique consacré à l'économie. Selon lui, la présence de la gauche au pouvoir a permis d'atténuer pour les Français les effets de la crise et de donner un *« coup d'arrêt »* aux conséquences des politiques précédentes sur la sécurité sociale, l'enseignement public, le pouvoir d'achat, l'emploi notamment. *« Nous sommes*, a-t-il ajouté, *la génération politique qui a commencé à réaliser l'alternance en France. Nous avons commencé à infléchir, à modifier un certain nombre d'habitudes économiques et sociales. »*

M. Jospin a également déclaré : *« La réalité s'est chargée de nous rappeler nettement, durement, que les lois de l'économie existent (...), le poids de la contrainte extérieure, la difficulté de faire évoluer l'appareil de production, cela nous a montré que les réalités économiques se modifient peut-être plus lentement que nous le pensions ; que le volontarisme – sans doute nécessaire – a ses limites ; que les choix effectués par les socialistes peuvent avoir des conséquences quelquefois négatives. »* Faisant référence à la politique de croissance par la relance de la consommation et de redistribution des richesses mise en œuvre au début du septennat, le premier secrétaire du P.S. a remarqué qu'elle n'avait pas eu que des effets positifs et qu'elle s'était aussi traduite par une augmentation de l'inflation et du déficit du commerce extérieur. *« Nous avons compris*, a-t-il dit, *que diriger un pays en pleine crise mondiale est une aventure extrêmement difficile ; elle est particulièrement difficile pour les socialistes dont la vocation est la justice sociale. »*

A ce propos, M. Lionel Jospin a répondu à M. Edmond Maire, qui déclarait dans *le Monde* du 25 août que le socialisme n'est pas un taux de croissance mais une manière de vivre : *« La croissance ne fait pas le socialisme, mais la croissance aide à mieux vivre ensemble ; j'approuve l'idée que le socialisme n'est pas seulement un taux de croissance, mais la croissance, cela peut y aider singulièrement. »*

Le premier secrétaire du parti socialiste a invité ses amis à s'interroger ; sans pour autant négliger la part qui revient à l'*« héritage »* des politiques de la droite dans les difficultés que connaît actuellement le pays : *« Nous sommes parfois déjà responsables de nos propres erreurs si nous en avons commis quelques-unes »*, a-t-il dit.

A propos de l'union de la gauche, M. Jospin a déclaré : *« Nous devons la vivre mieux, plus pleinement. »* Le P.C.F., selon lui, *« joue sa partie, son rôle »*, lorsqu'il intervient dans le débat sur les euromissiles et *« avec prudence »* sur le Tchad. Mais, *« à partir du moment où la droite fait de leur présence un enjeu politique, où les dirigeants communistes disent qu'ils veulent rester au gouvernement, il est important qu'ils fassent la démonstration effective qu'ils veulent participer pleinement à ce pouvoir, en assumer les pas en avant, mais aussi les contraintes »*.

### Des « illusions lyriques »

Le premier secrétaire du P.S. a ensuite évoqué les conditions dans lesquelles se présente, selon lui, la rentrée politique, économique et sociale. Il juge *« satisfaisants »* les derniers indices économiques, mais estime que ses amis ne doivent pas en tirer des *« conclusions trop rapides »*. *« Il n'était pas mécaniquement acquis que le plan du 25 mars déboucherait sur ces résultats ; nous devons donc nous réjouir de ces indices*, a-t-il dit. *Ils peuvent nous aider à modifier le climat dans l'opinion. »* M. Jospin a souhaité d'autre part que *« le gouvernement s'efforce d'associer les syndicats pour qu'ils contribuent à la réussite de la politique menée »*.

A propos de la préparation du prochain congrès du P.S., M. Jospin a souhaité que ce congrès soit celui de la *« reconquête »*. Il a regretté que les socialistes aient, au lendemain de leur arrivée au pouvoir, *« traversé une phase d'illusions lyriques »*. *« Nous avons parfois fait preuve*, a-t-il dit, *de superbe, d'arrogance intellectuelle ; puis nous avons dû infléchir notre politique, être solidaires d'une politique gouvernementale rude à beaucoup d'égards. »* Le congrès de *« réflexion sur le moyen et le long terme »*, qui a pour objectif, selon lui, d'*« éclairer l'avenir »*, devrait amorcer dans son esprit le débat sur la fiscalité, continuer celui sur la protection sociale – qui ne doit pas être *« l'addition de l'assistance pour les plus pauvres et de l'assurance pour les plus riches »*, – apporter des réponses aux questions sur la croissance.

*« Le choix*, a conclu M. Jospin, *ne peut être entre l'illusion lyrique et le scepticisme, le renoncement à nos convictions. Nous avons une vision détrompée des choses, une vision plus lucide. C'est lorsque la réalité est rude que l'attachement aux principes socialistes est le plus nécessaire. Nous devons intégrer la réalité – sinon c'est le rêve, l'illusion, le volontarisme, – mais sans intérioriser les modes de pensée des autres. »*

J.-Y. L.

### A + B = A

Le processus de « rassemblement » du parti socialiste peut commencer, a déclaré M. Lionel Jospin, jeudi 25 août, à propos de la préparation du congrès de Bourg-en-Bresse, qui aura lieu à la fin du mois d'octobre. Les principaux dirigeants du courant A (mitterrandiste) ont décidé, lors d'une réunion mercredi 24 août, de proposer à ceux du courant B (les amis de M. Pierre Mauroy) de discuter *« très vite »* de la possibilité de présenter, lors du comité directeur de synthèse du 10 septembre, une motion commune aux deux courants.

Les amis de M. Jospin et ceux de M. Mauroy avaient rédigé chacun une contribution dans la perspective du congrès. Les premiers ne souhaitaient pas, contrairement aux seconds, soumettre aux militants un texte commun à ce stade préparatoire au débat. En revanche, les uns et les autres veulent présenter une motion unique au comité directeur du 10 septembre, date limite du dépôt de ces textes qui sont soumis au vote des militants lors du congrès. Ce vote – si plusieurs motions sont en concurrence – détermine les rapports de forces internes au parti socialiste.

En annonçant, dès mercredi, ses intentions, M. Jospin a pris de vitesse les amis de M. Pierre Mauroy qui, réunis le week-end prochain, avaient l'intention de « saborder » leur courant afin de s'intégrer au courant A. En 1979, lors du congrès de Metz, le courant B s'était séparé de la majorité du parti. Ses représentants étaient revenus à la direction (au secrétariat national) au terme du congrès unanime de Valence.

L'ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

## M. Chirac évoque les « erreurs » qui provoquèrent la défaite

En présence de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, une prise d'armes a marqué, jeudi 24 août, le trente-neuvième anniversaire de la libération de la capitale. Après avoir passé les troupes en revue, M. Laurain a remis solennellement au maire de Paris, M. Jacques Chirac, le fanion du général Leclerc, tandis que résonnait la marche de la 2e D.B. jouée par la musique des troupes des marines.

Après avoir évoqué les *« journées héroïques d'août 1944 »* dans une allocution prononcée à l'issue de la cérémonie militaire, M. Chirac a notamment déclaré : *« En saluant aujourd'hui la victoire de 1944, il faut tirer la leçon des erreurs qui provoquèrent la défaite de 1940 : erreurs économiques, erreurs militaires, erreurs politiques. Pour le présent, n'attendons pas qu'un grand péril rende à la France la conscience d'elle-même. »* M. Chirac a, d'autre part, cité le général de Gaulle, chef de la France libre : *« Une porte*, disait-il, *a livré passage à tous les malheurs qui frappèrent la France à travers son histoire. C'est la porte par où avaient fui les enseignements du passé. »*

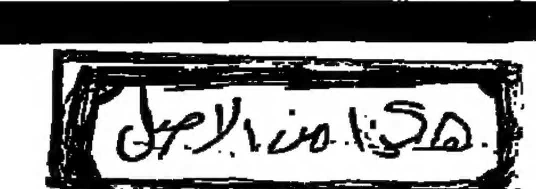
Une foule importante, de nombreuses personnalités, dont la maréchale Leclerc, le général Simon, chancelier de l'ordre de la Libération, l'amiral Philippe de Gaulle, le général Massu, le colonel Rol-Tanguy, et de nombreux conseillers représentant tous les groupes politiques à l'Hôtel de Ville, assistaient à la cérémonie.

● *M. Pierre Mauroy* a présidé, jeudi 24 août à l'hôtel Matignon, un comité interministériel sur le nouveau statut des élus locaux, en présence de MM. Gaston Defferre, Charles Fiterman, Michel Crépeau et Anicet Le Pors, et de Mme Huguette Bouchardeau. A l'issue de cette réunion, M. Michel Delebarre, directeur du cabinet du premier ministre, a indiqué que la discussion était centrée sur la formation des élus locaux et des autorisations d'absence qui devraient leur être accordées dans ce but par les employeurs.

M. Delebarre a précisé que le ministre de l'intérieur et de la décentralisation devait faire une communication sur ce thème en conseil des ministres, au cours du mois de septembre, et que les associations d'élus locaux seraient consultées sur le projet gouvernemental avant l'examen de celui-ci en conseil des ministres, qui aurait lieu en octobre ou en novembre.







Le Monde

# société

## UN VILLAGE DE BRETAGNE PREND LA DÉFENSE D'UN PÈRE

# Youen, l'enfant convoité

De notre envoyée spéciale

Saint-Segal (Finistère). — *« Le tribunal a fait une grave erreur. Il a pris une décision injuste qui va créer un fossé définitif entre les parents ».* La charcutière de Saint-Segal, Mme Yvonne Billon, présidente du *« Comité de défense du petit Youen »*, est accoudée dans son arrière-boutique sur une pile de papiers officiels. Elle n'y va pas par quatre chemins : *« La décision de mettre en prison Yannick Botrel a complètement bloqué la situation. »*

Il est bien difficile de faire le point sur ses péripéties judiciaires, hostilités, en l'absence des protagonistes, dans un bourg en ébullition. Le père est en prison pour un mois, la mère repartie en région parisienne après une garde à vue chez les gendarmes et le petit séjourne *« chez des amis »*. Youen, sept ans, si convoité, est un enfant caché.

Quand il est venu s'installer ici, voici cinq ans, Yannick Botrel, représentant, est arrivé avec son petit garçon de quelques mois. Un enfant naturel, qu'il avait gardé après sa séparation d'avec la mère, Annie Bouzille, aide soignante. *« Au début, dans un trou comme le nôtre, on le regardait de travers. Un homme tout seul, avec un enfant, ça n'est pas commun. Puis on a vu qu'il s'occupait bien de son bébé et on les a adoptés tous les deux, d'autant que Yannick Botrel épousa, quelques mois plus tard, la voisine de la charcutière. »* Mais c'est à ce moment que les choses se sont gâtées à Saint-Segal.

En 1979, Annie Bouzille réclame son enfant. Mais Yannick Botrel saisit le tribunal de grande instance, qui lui attribue l'autorité parentale, le 15 février 1980. La mère fait appel. Depuis, les dossiers d'experts et les enquêtes sociales s'accumulent. La cour d'appel n'a pas encore statué et la situation provisoire est réglée *« au coup par coup »*. Nœud de l'affaire : les différentes mesures concernant les droits de visite et d'hébergement sont contestées par Yannick Botrel, soutenu aujourd'hui par un *« comité de défense »* de trois mille cinq cents personnes.

A Saint-Segal, on s'explique : *« On n'est pas des monstres ; on trouve normal qu'une mère voit son enfant, mais la justice n'a pas compris que la situation de la famille Botrel n'est pas celle d'un couple de divorcés où les enfants connaissent les parents. Youen n'avait jamais vu sa mère ; elle est partie lorsqu'il avait huit mois et est revenue deux ans plus tard. »*

La belle-famille lui a alors conseillé *« d'apprivoiser son fils, de passer tout d'abord quelques heures avec lui, dans son cadre habituel »*. Mais, au fil des visites, le ton monte et, depuis 1980, le même scénario se répète : accompagnée soit d'un représentant de l'ordre, soit d'un membre d'une association de femmes chefs de famille, Annie Bouzille vient chercher son fils. *« Le gosse s'accroche à son père, refuse de partir et la mère porte plainte ».*

Devant les plaintes successives d'Annie Bouzille, ce contentieux devient une affaire. *« Mme Bouzille m'a affirmé avoir vu son fils seul à seul trois heures seulement en cinq ans »*, déclare le substitut du procureur de la République. Durant l'été 1982, Yannick Botrel passe quarante-huit heures en garde à vue. Le 15 février 1983, le tribunal accorde à la mère un droit de visite durant six mois et la possibilité de le garder pour les vacances du 1er au 30 août. Or durant toute cette période, la mère ne peut emmener l'enfant.

Le 29 mars, le tribunal correctionnel de Rennes condamne Yannick Botrel à un mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve durant trois ans. Le 16 août, lorsque Mme Bouzille vient (avec retard) chercher son fils pour l'emmener en vacances, le père refuse de le lui présenter. Youen *« est parti se reposer chez des amis »*. Yannick Botrel est condamné, le 18 août, à un mois de prison ferme.

Saint-Segal, offusqué, manifeste, écrit à *« Mme Georgina Dufoix, à M. et Mme Mitterrand, à M. Badinter »*. Ici, on estime que *« la justice a fait toutes les erreurs possibles ; elle aurait dû tenir compte de la situation, donner un droit de visite progressif. Chaque fois que la mère venait chercher Youen, on entendait le petit hurler ; il faisait même des allergies ; il en avait gros sur le cœur. Comment ne pas prendre fait et cause pour le père ? » La dernière décision de justice, qui réglemente les droits de la mère, expire fin août. Les magistrats doivent trouver une formule qui débloque une situation très tendue sur le terrain.*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

## APRÈS LES RÉVÉLATIONS DE BEATE ET SERGE KLARSFELD

# « Toute la lumière doit être faite »

### nous déclare Mme Brossolette

**La publication, dans nos colonnes, des révélations de Beate et Serge Klarsfeld faisant état de l'utilisation, par les services secrets français, au lendemain de la libération, d'un ancien responsable de la Gestapo, Ernst Misselwitz, tortionnaire de Pierre Brossolette (*le Monde* du 26 août), suscite de nombreuses réactions. On lira ci-dessous les déclarations de Mme Gilberte Brossolette et de M. Roger Wybot, fondateur de la D.S.T.**

*« J'ai été très surprise, je peux même dire que j'ai eu un choc profond, en découvrant dans* le Monde *l'article des Klarsfeld »*, nous a déclaré Mme Brossolette, veuve du grand résistant. Si cette dernière connaissait, depuis 1951, date du procès de Robert Krekeller, l'un des adjoints de Misselwitz, l'identité de celui qui avait torturé son mari, elle juge aujourd'hui *« monstrueux, incroyable et immonde »* le fait que les services français *« aient pu employer, serait-ce à des fins louables, des tortionnaires tels que Misselwitz »*.

Mme Brossolette ne nous a pas caché, d'autre part, son étonnement de n'avoir pas été avertie par Me Klarsfeld, qu'elle connaît bien *« pour le côtoyer au comité central de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme »* (Licra) de son intention de publier ce dossier. D'autant plus surprise que, *« un jour, Serge Klarsfeld* [lui] *avait dit avoir entrepris des recherches sur les conditions de la mort de Pierre* [Brossolette], *mais sans préciser plus avant l'état de son enquête »*.

Pour Mme Brossolette, il est désormais indispensable qu' *« une enquête soit ouverte dans les meilleurs délais »*. *« Toute la lumière doit être faite*, dit-elle ; *je juge immoral et inacceptable la manière de procéder qui a été celle des services français... »* Enfin, Mme Brossolette nous a indiqué qu'elle avait *« cherché à en savoir plus sur Ernst Misselwitz »* dès qu'elle avait connu l'identité de celui-ci, mais qu'il lui avait été répondu à l'époque que *« cet homme* [était] *intouchable, parce que sous la protection des services secrets américains »*.

La réponse de l'ancien patron de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), M. Roger Wybot, aujourd'hui à la retraite, questionné voici quelques jours par nos confrères d'Antenne 2, avait été très nette. *« De tout temps*, a-t-il déclaré, *la D.S.T. a utilisé des agents étrangers. »* Pour M. Wybot, *« les services secrets, dans leur action, ne pouvaient se soumettre à de quelconques préoccupations morales »*. Dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* du 26 août, M. Wybot précise que les services français ont pu *« employer des membres français ou allemands de la Gestapo, mais seulement pendant la période allant de la libération jusqu'à la fin de la guerre »*, et qu'ils auraient été utilisés essentiellement pour *« lutter contre d'anciens membres allemands de la Gestapo »*.

J.-M. D.-S.

## FAITS ET JUGEMENTS

### « LE COUP DE CHALEUR » D'UN GENDARME MEURTRIER

M. Jean-Charles Delarue, vingt-cinq ans, gendarme à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), arrêté jeudi 25 août par les policiers de la brigade criminelle de Paris, a avoué avoir tué la veille Mme Claudine Lemmonier, employée de la société Jacques Coutelle Isolation, où elle était secrétaire de direction.

Elle avait bavardé quelques instants avec le gendarme, venu apporter une convocation à son patron, alors absent. Le gendarme a lui-même raconté la suite aux enquêteurs : *« Soudain, j'ai été pris d'un désir violent... Elle s'est défendue... J'ai perdu la tête. J'ai eu un coup de chaleur. »* Le meurtrier l'a alors frappé avant de l'étrangler. De retour chez lui, pris de remords, il a tout avoué à sa femme, qui a aussitôt prévenu ses supérieurs hiérarchiques. Jean-Charles Delarue a immédiatement été démis de ses fonctions. Il devrait être déféré au parquet du tribunal de Créteil vendredi ou samedi.

● *Un enfant de quinze ans blesse des passants avec une carabine à air comprimé.* — Deux personnes ont été légèrement blessées, lundi 22 et jeudi 25 août, à Toulouse, avec des plombs tirés à l'aide d'une carabine à air comprimé, par un enfant de quinze ans. Posté à une fenêtre de l'appartement familial, pendant l'absence de ses parents, l'adolescent avait tiré *« pour s'amuser »* en direction de passants. Il a reconnu qu'il les avait visés, mais sans penser que sa carabine à air comprimé pût porter si loin.

● *Corse : une lettre ouverte et des attentats.* — M. André Orsoni, dont le fils Guy, militant nationaliste, a disparu en Corse depuis le 17 juin dernier, vient d'adresser une lettre ouverte à M. Robert Broussard, commissaire de la République délégué à la police, pour *« s'étonner »* de deux *« omissions très importantes »* dans les recherches. M. Orsoni déplore que M. Broussard n'ait pas diffusé sur un répondeur, comme lors de l'enquête sur l'assassinat d'un coiffeur, à Ajaccio, les écoutes téléphoniques réalisées par ses services, avec un numéro de téléphone pour que chacun puisse informer la police de tout renseignement utile.

D'autre part, sept attentats par explosifs ont été commis dans la région d'Ajaccio dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 août. Quatre de ces attentats ont visé des appartements.

## SPORTS

### LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE NATATION

# Salnikov superstar

**Le Soviétique Vladimir Salnikov a gagné, jeudi 25 août à Rome, la médaille d'or du 400 mètres nage libre des Championnats d'Europe. L'équipe d'U.R.S.S. s'est, pour sa part, classée à la première place du relais quatre fois 100 mètres en établissant un nouveau record d'Europe (3 mn 20 s 8). La Française Muriel Hermine, vingt ans, a obtenu la médaille d'argent de la compétition solo de natation synchronisée.**

De notre envoyé spécial

Rome. — Contrairement au Suédois Per Johansson, qui a conquis mercredi le titre de champion d'Europe du 100 mètres nage libre pour la deuxième fois consécutive, le Yougoslave Borut Petric n'a pas renouvelé l'exploit réalisé en 1981, à Split, où il avait dominé le Soviétique Vladimir Salnikov.

Superstar de la natation mondiale, Vladimir Salnikov, qui possède sur 400 mètres et 1 500 mètres tous les titres et tous les records, ne s'est pas laissé surprendre. Le Soviétique avait, cette fois, tous les atouts dans son jeu. Un faux départ n'impressionnait nullement le nageur soviétique, qui prenait même le temps de se couvrir les épaules de peur d'attraper froid, avant de prendre de nouveau place sur le plot. Il n'a laissé à personne le soin de s'installer alors en tête de la course, qu'il ne devait pas quitter. Et aux 50 mètres, qu'il couvrait en 27 s 24, il virait déjà en tête ; aux 200 mètres, il avait course gagnée. Les deux Yougoslaves, Borut et Darjan Petric, ses deux plus redoutables adversaires, cédaient peu à peu du terrain.

Salnikov, fin styliste, n'a pas attendu les 250 mètres pour porter son attaque, ainsi que le font la plupart des très bons nageurs sur la distance. Pas question cette fois de permettre aux Yougoslaves de disputer le sprint. Conséquence directe : un écart de 2 s 6 sur Borut et de 2 s 40 sur Darjan à l'arrivée.

### Le courage

Dans la natation mondiale, les deux Yougoslaves ont la réputation d'être des battants. Entraînés par leur père, Drago, ils ont accédé en moins de deux ans au rang des meilleurs nageurs mondiaux, à force de courage, de volonté et de talent. Mais voilà, ils ont trouvé sur leur chemin un nageur de la trempe du Soviétique, qui a porté, lui, le record du monde de la spécialité à 3 mn 48 s 32, et qui est le seul nageur à être descendu sous les quinze minutes sur 1 500 mètres.

Des temps qui font réfléchir Franck Iacono, l'un des rares espoirs de la natation française. Le Bellifontain n'était pas cependant vraiment déçu d'avoir été écarté de la finale du 400 mètres, éliminé avec un temps de 3 mn 58 s 64. *« Pas facile*, a-t-il dit après la course, *de réussir cette performance le matin. »* Iacono a néanmoins rempli son contrat en prenant, l'après-midi, la deuxième place derrière le Soviétique Stukolkine dans la finale B et en battant en 3 mn 57 s 36, le record de France détenu par Pierre Andraca.

Moins heureuse en revanche a été Catherine Poirot, dont les chances d'obtenir une médaille en finale du 100 mètres brasse n'étaient pas négligeables, compte tenu de son record de France (1 mn 12 s 8). Dixième temps le matin en série (1 mn 13 s 21), la Française était écartée à son tour de la finale, qui devait être gagnée en 1mn 8 s 51, nouveau record du monde, par l'Allemande de l'Est Ute Geweniger.

GILLES MARTINEAU.

#### LES RÉSULTATS

**MESSIEURS**

***400 mètres***

1. Salnikov (U.R.S.S.), 3 mn 49 s 80 ; 2. B. Petric (Youg.), 3 mn 51 s 96 ; 3. D. Petric (Youg.), 3 mn 52 s 60.

***200 mètres brasse***

1. Moorhouse (G.-B.), 2 mn 17 s 49 ; 2. Vermes (Hon.), 2 mn 18 s 27 ; 3. Julpa (U.R.S.S.), 2 mn18 s 72.

***4×100 mètres***

1. U.R.S.S., (Smiriagine, Krassiouk, Trackenko, Markovski), 3 mn 20 s 88 (record d'Europe ; ancien record : 3 mn 21 s 48) ; 2. Suède, 3 mn 22 s 02 ; 3. R.D.A., 3 mn 23 s 02.

**DAMES**

***100 mètres brasse***

1. Geweniger (R.D.A.), 1 mn 8 s 51 (record du monde, ancien record : 1 mn 8 s 60, par la même) ; 2. Gerasch (R.D.A.), 1 mn 9 s 62 ; 3. Bogomilova (Bulg.), 1 mn 10 s 77.

***100 mètres papillon***

1. Geissler (R.D.A.), 1 mn 0 s 31 ; 2. Polit (R.D.A.), 1 mn 0 s 92 ; 3. Savi-Scarponi (It.), 1 mn 1 s 37.

### MÉDAILLE D'ARGENT POUR MURIEL HERMINE

*Troisième à l'issue des figures imposées*, la Française Muriel Hermine a réussi à obtenir la médaille d'argent de la compétition solo de natation synchronisée des championnats d'Europe, derrière l'*intouchable Britannique* Carolyn Wilson. Cette Tourangelle de vingt ans, qui s'entraîne trois heures par jour à l'INSEP, avait terminé, l'an dernier, huitième (cinquième Européenne) *aux championnats du monde de* Guayaquil. Elle avait choisi d'évoluer sur des thèmes musicaux de films (*Tess*, *Superman* et *E.T.*).

### D'un sport à l'autre

ATHLÉTISME. — Avec un bond de 2,04 mètres à son premier essai, la Soviétique Tamara Bykova a amélioré de 1 centimètre, le 25 août à Pise, le record du monde féminin du saut en hauteur qu'elle détenait avec l'Allemande de l'Ouest Ulrike Meyfarth. A Vienne, où ont débuté les championnats d'Europe juniors, les Français ont obtenu deux médailles de bronze, par Max Morinière sur 100 mètres en 10 sec. 56, et par Patrick Journoud au lancer du disque avec un jet de 53,64 mètres.

● ERRATUM. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 10 août, Bernard Hinault a bien participé à la course Paris-Roubaix, deux jours après avoir donné le départ du Tour d'Amérique. Bernard Hinault avait dû abandonner à Valenciennes.

## MÉDECINE

### AUX ÉTATS-UNIS

# Un médicament contre l'acné est à l'origine de plusieurs naissances d'enfants malformés

**Un médicament actif contre les formes sévères d'acné est à l'origine aux Etats-Unis de plusieurs cas de naissances d'enfants présentant de graves malformations cérébrales. Le médicament, commercialisé depuis peu par la firme Hoffmann La Roche, n'a cependant pas été retiré du marché. En France, ce produit est expérimenté dans plusieurs services hospitaliers. Il devrait prochainement faire l'objet d'une demande d'autorisation de mise sur le marché.**

En dépit des apparences, il ne s'agit en aucune manière d'une affaire comparable à celle de la thalidomide. Il semble en particulier difficile de situer les responsabilités à l'échelon du seul fabricant. Depuis quelques années, la dermatologie bénéficie des retombées de la « manipulation » de la molécule de vitamine A. Ces manipulations ont notamment permis la synthèse de produits actifs contre l'acné. A côté de médicaments utilisés en application externe, on étudie des molécules voisines très puissantes absorbées par voie digestive. Si leur mécanisme d'action n'est pas établi de manière précise, leur efficacité, en revanche, n'est plus à démontrer contre les formes d'acné graves et invalidantes (1) et d'autres maladies de la peau. Leur pouvoir tératogène est aussi bien connu, étudié et démontré depuis longtemps sur des animaux de laboratoire.

C'est dans cette catégorie que se range l'isotrétinoïne, principe actif d'un médicament commercialisé sous différents noms par la société Hoffmann La Roche. L'introduction il y a près d'un an sur le marché américain de ce médicament avait été accompagnée d'une série de précautions : campagne d'information auprès du corps médical, messages adressés aux patients, etc. Objectif principal : éviter l'absorption de l'isotrétinoïne par des femmes enceintes. Il était notamment demandé que, dans la mesure où ce produit devait être prescrit chez des femmes en période d'activité génitale, cette prescription ne soit faite que sous couvert d'une contraception rigoureuse et continuée un mois au minimum après l'arrêt du traitement.

Pourtant, en juin et juillet derniers, la firme était avertie de trois naissances anormales. Les mères avaient absorbé ce médicament durant leur grossesse. Les enfants présentaient notamment de graves malformations cérébrales. En liaison avec la Food and Drug Administration, Hoffmann La Roche vient d'adresser une nouvelle mise en garde à cinq cent mille praticiens américains. Aucun retrait du marché n'est pourtant, pour l'heure, envisagé.

L'isotrétinoïne vient d'être mise en vente (en milieu hospitalier) en Grande-Bretagne, ainsi que tout dernièrement en Suisse. On indique, au siège de la filiale française, que la demande d'autorisation de mise sur le marché sera prochainement déposée à la direction de la pharmacie et du médicament. Cette substance est actuellement expérimentée dans plusieurs services hospitaliers. Plusieurs spécialistes français de dermatologie ont récemment accusé les pouvoirs publics de freiner pour des raisons économiques la mise sur le marché de ce type de produit. *« L'action inégalable de ces médicaments sur des troubles génétiques invalidant de la kératinisation*, pouvait-on récemment lire dans une revue spécialisée (2), *n'a pas convaincu les techniciens de la santé chargés de conseiller nos autorités de tutelle, la tendance actuelle étant d'intituler « médicaments de confort » les produits dermatologiques, même ceux qui peuvent améliorer ou même guérir les maladies cutanées les plus graves. Dans de telles conditions, il est fort difficile, même pour les cas les plus sévères, rebelles à tout autre thérapeutique, de faire bénéficier les malades français, qu'ils soient pauvres ou riches, de ces médicament majeurs. »*

L'affaire américaine pose d'épineux problèmes de responsabilité. Elle vient rappeler l'absolue nécessité d'une information de qualité à l'adresse des praticiens et des patients. Une information dont les circuits, pour des raisons de santé publique, devraient sans doute ne pas être la propriété quasi exclusive de l'industrie pharmaceutique.

JEAN-YVES NAU.

(1) *A côté de l'acné juvénile, modérée et passagère*, il existe des formes d'acné très invalidantes (acné nodulaire et kystique). Il s'agit là d'une véritable maladie chronique, et parfois dangereuse.

(2) Revue *Dermatologie*, numéro daté du 21 juin 1983. On peut lire également sur ce thème le point de vue publié dans nos colonnes par le professeur Jean Thivolet (*le Monde* du 16 février).

### L'origine virale du SIDA

### DE NOUVEAUX ARGUMENTS

Les résultats des travaux d'une équipe américaine de l'institut national de la santé de Washington apportent de nouveaux arguments en faveur d'une origine virale du SIDA (syndrome immunodéficitaire acquis). Selon les chercheurs, qui relatent leurs travaux dans le dernier numéro du *New England Journal of Medicine* (numéro daté du 25 août), le SIDA se caractérise par l'altération du fonctionnement d'une catégorie particulière de cellules du sang (lymphocytes B) qui, jusqu'à présent, n'était pas soupçonnée.

Cette étude a été menée sur douze sujets homosexuels atteints du SIDA. Les lymphocytes B des malades sont notamment incapables de produire des anticorps, substances normalement synthétisées pour lutter contre les agressions immunologiques de l'organisme. *« Ce qui*, notent les auteurs, *fait fortement penser au résultat d'une stimulation virale. »*

D'autre part, le dernier numéro du *Journal de l'association médicale américaine* (JAMA) (1) consacre une large place aux travaux français sur le SIDA qui, eux aussi, apportent une série d'arguments en faveur de l'origine virale de cette maladie (*le Monde* du 25 août).

On recense aux Etats-Unis plus de deux mille cas de SIDA dont plus de huit cents se sont révélés mortels. Près de 20 % des cas ont été diagnostiqués il y a moins de six semaines. Dix-huit pays sont concernés par cette maladie. En France, on a enregistré jusqu'à présent près de quatre-vingt-dix cas de SIDA.

(1) Numéro daté 26 août.

## ÉCHECS

### Championnat du monde junior

### LE BULGARE KIRIL GEORGIEV DÉJA ASSURÉ DU TITRE

Le Bulgare Kiril Georgiev, avec 11 points sur 12 possibles, et le Soviétique Valery Salov, 9,5 points, finiront respectivement premier et deuxième au vingt-deuxième championnat du monde junior qui se déroule à Belfort depuis le 12 août dernier.

A l'issue de la douzième et avant-dernière ronde, le Bulgare s'est assuré le titre mondial en battant le Roumain Dan Barbulescu alors que son rival soviétique n'a pu que concéder le match nul au Tchécoslovaque Igor Stohl, prétendant à la troisième place. Mais, d'ores et déjà, Salov est certain de recevoir la médaille d'argent, ses suivants immédiats n'ayant que 8 points. La dernière ronde a lieu le samedi 27 août.

La situation est toute différente au championnat de France où, à trois rondes de la fin, personne ne peut prévoir qui sera vainqueur. Classement après la douzième ronde : 1. Herb, 8,5 pts (une partie ajournée) ; 2. Haïk, 8,5 pts ; 3. Giffard, 7,5 pts (une partie ajournée) ; 4. Seret, 7,5 pts ; 5. Miralles, 7 (une partie ajournée), etc.

## ÉDUCATION

### UN RECRUTEMENT EXCEPTIONNEL D'INSTITUTEURS

Des concours de recrutement exceptionnel d'instituteurs vont être organisés à la rentrée dans les académies de Reims, Rouen, et probablement dans celles d'Amiens, de Lille, Paris, Créteil et Versailles. Ces épreuves, dont les dates n'ont pas encore été précisées, sont destinées à pourvoir les deux cent onze postes non attribués lors du concours de juin 1983 (*le Monde* daté 5-6 juin) pour lequel deux mille sept cents postes étaient offerts.

Les candidats, âgés de trente ans au maximum, doivent être titulaires du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) ou de titres et diplômes jugés équivalents. Les inscriptions sont prises directement auprès des inspections académiques concernées. Les candidats reçus aux concours seront nommés instituteurs dans l'ordre du classement ; ils occuperont des postes devenus vacants pendant la prochaine année scolaire, notamment à cause de départs à la retraite.

Le Monde

# LOISIRS ET TOURISME

## Rendez-vous d'été



(Dessin de NICOLAS VIAL.)

L'ANNÉE LUTHER

# Les joyaux de la Réforme à Nuremberg

ASSIS en tailleur sur les pavés, près de l'église Saint-Laurent, le garçon joue de la guitare. Tee-shirt jaune sans manches, jean élimé, pieds nus. Qu'il démolisse consciencieusement une chanson de Dylan importe peu. Ce qui frappe, ce sont ces cheveux longs et cette attitude nonchalante qu'on croyait à jamais enfouis dans le bouleversement de la fin des années 70. Les derniers hippies sont de ce côté-ci du Rhin. Un peu paumés au milieu des touristes qui prennent d'assaut la vieille ville avec l'arrivée des beaux jours, ils affirment leur existence par des signes extérieurs qui apparaissent vaguement dérisoires. Aujourd'hui, tout le monde s'habille de la même façon, et les *protest songs* font partie du répertoire des colonies de vacances.

D'ailleurs, les hippies, Nuremberg s'en moque. Cette année, l'ancienne ville impériale célèbre le cinq centième anniversaire de la naissance de Martin Luther. Comme Augsbourg, Cobourg et Worms, les autres grandes villes qui ont jalonné le périple du père de la Réforme, Nuremberg participe à l'année Luther. Première ville allemande à avoir, dans son ensemble, opté pour les idées réformatrices, elle se devait d'accueillir la plus importante manifestation culturelle organisée en République fédérale à l'occasion de cet anniversaire. Depuis le 25 juin et jusqu'au 25 septembre, le Musée national germanique abrite les centaines de documents inédits réunis dans le cadre de l'exposition « Martin Luther et la Réforme en Allemagne ».

Luther homme de foi, Luther critique et mobilisateur, Luther excommunié par le pape, Luther père de famille et bon vivant. Cette exposition retrace dans son intégralité, et avec un luxe de détails, l'époque qui a correspondu au changement spirituel en Allemagne.

*« Pour les Allemands, la période luthérienne qui a commencé au début du seizième siècle est une sorte de révolution*, estime le Dr Kurt Löcher, conservateur du Musée national germanique. *La formation spirituelle commence avec les traductions de la Bible par Martin Luther et avec la création d'une vraie langue allemande. Ce mouvement se poursuivra jusqu'au dix-huitième siècle : tous les scientifiques, les philosophes, les historiens, les musiciens même, appartiendront à ce courant de pensée religieuse. »*

Les plus éminents spécialistes allemands de l'histoire de l'art, des théologiens protestants et catholiques, ont participé à la réalisation de l'exposition, dont le dessein était de situer Luther dans son siècle. De sa naissance le 10 novembre 1483, à Eisleben, en Thuringe (aujourd'hui en République démocratique allemande), jusqu'à sa mort en 1546. Et même au-delà puisque les conséquences du mouvement réformateur sur l'histoire de l'Allemagne y sont évoquées : notamment la paix d'Augsbourg, par laquelle Charles Quint admet la division confessionnelle du pays.

L'homme y apparaît plutôt attirant. Tourmenté par le sens de l'existence durant les premières années de sa vie de moine lettré, il fera preuve, ensuite, d'une volonté implacable d'imposer ses idées et d'une absence totale de crainte à l'égard des autorités. C'est un bourreau de travail qui, en moins d'un an, profitant de l'hospitalité de Frédéric le Sage au château de la Wartburg, traduit en allemand le Nouveau Testament, sur la base du texte publié par Erasme en 1516. Il offre ainsi au peuple la possibilité de prendre directement connaissance du texte sacré et, par là même, défie la papauté dans une de ses règles d'or : l'interprétation des Ecritures est réservée aux hommes d'Eglise, qui sont donc des intermédiaires obligatoires entre Dieu et le commun des mortels. En affirmant que tous les croyants doivent pouvoir comprendre la Bible et en revendiquant le responsabilité des fidèles dans le gouvernement de l'Eglise, Luther déclenche une réforme religieuse mais aussi la naissance d'un esprit de libération sociale qu'il n'avait pas prévue.

Face aux révoltes paysannes, il adopte d'ailleurs une position très en retrait. « *Il a eu peur*, reconnaît le Dr Löcher. *Peur que sa vision nouvelle de la croyance ne soit utilisée comme soutien idéologique à une guerre. En fait, il ne voulait pas détruire l'autorité sociale.* » Au contraire. Il sépare vie politique et vie religieuse, et il se rapproche des princes dans l'espoir de voir se constituer des Eglises d'Etat. C'est la « doctrine des deux règnes » : ce qui est du ressort de l'Eglise est soumis à l'Evangile, et ce qui appartient au domaine civil dépend de la loi... donc du prince. Attirant et irritant à la fois dans ses contradictions, Luther ne cessera d'être adulé par les uns et vilipendé par les autres. Personnage complexe dont les portraits des Cranach père et fils soulignent l'évolution physique. Du jeune moine anguleux de 1517, qui publiait à Wittenberg ses thèses condamnant le commerce des indulgences, au quinquagénaire replet et apparemment à l'aise dans sa peau de bourgeois allemand.

Pour les autorités religieuses actuelles, l'image de Martin Luther brûlant solennellement la bulle papale qui l'excommunie appartient à l'histoire. Au point que le Vatican a consenti à entrouvrir ses archives et à prêter quelques documents importants, comme ces notes prises par un étudiant lors d'une conférence de l'oracle de la Réforme. Même les pays de l'Est ont fait preuve d'esprit coopératif, et le testament de Luther, possession de l'Eglise luthérienne de Hongrie, figure en bonne place au musée de Nuremberg.

### Vestiges

Pour les deux cent mille visiteurs attendus à l'exposition, Nuremberg peut présenter plusieurs visages : grande cité bavaroise fonctionnelle et prospère, centre touristique axé sur ses vestiges du Saint Empire romain germanique, capitale mondiale du jouet ou ancien siège du procès des criminels de guerre nazis. Elle est tout cela en même temps, et certainement beaucoup plus.

Les Nurembergeois de l'après-guerre ont cherché à effacer les traces des grandes manifestations de masse du national-socialisme triomphant des années 30. Hitler, qui avait repris à son compte la passion portée jadis par les empereurs à cette « ville libre », avait rêvé d'y faire ériger un gigantesque parlement. Les superstructures du bâtiment – jamais terminé – abritent aujourd'hui des entrepôts industriels...

En reconstruisant fidèlement le centre-ville, détruit à 90 % par les bombardements alliés, Nuremberg a joué à fond la carte de son passé le plus prestigieux, celui qui l'a vue participer au développement économique et culturel de l'Allemagne médiévale. A l'intérieur des cinq kilomètres de fortifications qui délimitent la vieille ville, on a remodelé un immense quartier, alliant intelligemment modernisme et histoire.

En 1945, l'église Saint-Laurent, joyau de l'art gothique, était réduite à un tas de pierres duquel émergeaient, miraculeusement intactes, les deux grandes tours frontales. Intact aussi le tabernacle d'Adam Kraft, une dentelle de pierre de 10 mètres de hauteur, qu'on avait pris soin d'envelopper dans un « cocon » de parpaings pour le protéger des bombes. Intacts encore les vitraux, démontés un à un et dissimulés dans les caves profondes du château fort. Tout cela a été remis en place patiemment, et le quartier, transformé en zone piétonnière, incite aujourd'hui à la flânerie.

A gauche de la porte du Roi, l'entrée principale qui s'ouvre en face de la gare de Nuremberg, la cour des Artisans s'abrite à l'ombre du mur d'enceinte. Conçue pour attirer les touristes lors de l'année Dürer, en 1971, elle ne devait fonctionner que quelques mois. Mais l'expérience a été un succès, et les artisans sont restés. Simplement, des ateliers en « dur » ont remplacé les constructions provisoires des débuts.

A portée de main des échoppes, les terrasses des restaurants invitent à goûter les fameuses *Bratwürste*, ces petites saucisses grillées, pas plus grosses qu'un auriculaire, qui sont la spécialité de Nuremberg. Selon la légende locale, leur petite taille permettait aux aubergistes d'autrefois de les faire passer par un trou de serrure. Car les Nürembergeois en étaient si friands qu'ils en redemandaient bien après l'heure officielle de fermeture des auberges...

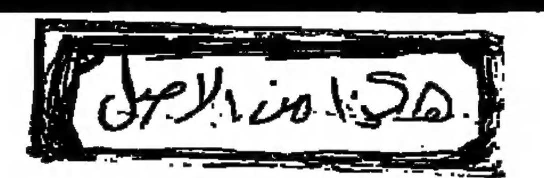
### Franconien dans l'âme

Au hasard des rues pavées, on atteint l'église Saint-Laurent et la Nassauer Haus, la plus ancienne demeure fortifiée de la ville. Il faut absolument traverser la Pegnitz, sur un pont cambré à la vénitienne, et recevoir de plein fouet les odeurs, les bruits et les couleurs qui montent du marché central. Un marché normalement fréquenté chaque jour de l'année, mais où l'activité devient extrême durant le mois de décembre. C'est en effet l'époque du marché de Noël *(Christkindlesmarkt)*, et Nuremberg mérite alors vraiment sa réputation de capitale du jouet. Si les parents des petits Nurembergeois ne viennent plus, comme par le passé, y effectuer leurs achats de Noël, ils ont été remplacés par les touristes, appareils photographiques en bandoulière et cartes de crédit à la main. Cependant, l'agitation d'en bas ne dérange pas les sept princes-électeurs qui, chaque jour à midi, avec une précision d'horloge, viennent faire la révérence devant l'empereur Charles IV. Pendant cinq minutes, tous les regards convergent vers le clocher de l'église Notre-Dame ; puis, quand le dernier personnage a réintégré sa niche, l'activité reprend, comme si rien ne s'était passé.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

(Lire la suite page 10.)





# EN MER

## Manœuvres à l'ancienne

AU moment même où notre stagiaire a enjambé le pavois et jeté son sac à bord, il a compris qu'il embarquait sur un voilier différent, et que tout ce qu'il avait appris lors de ses précédents embarquements n'avait rien à voir avec ce qu'il allait connaître ici. Nous sommes à bord de *Solweig*, au mouillage au fond de la rade de Brest, au centre nautique de Moulin-Mer, une des très rares écoles de voile à proposer, entre autres, des stages à bord de bateaux gréés à l'ancienne.

Finis les ponts exigus où l'on se déplace en évitant un hauban ici, une filière là ; fini le cockpit-trou où il faut sauter une hiloire pour mettre le pied sur une banquette, et descendre encore pour trouver le plancher. A bord d'un vieux gréement comme celui-ci, on se promène sur le pont, la plage arrière n'est occupée que par un banc de barre (un vrai banc, comme à terre), et vers le ciel monte un faisceau de haubans, de palans, de drisses et de balancines, d'étarques diverses... Demain, il faudra ne pas se mélanger parmi tous ces cordages, mais l'heure est maintenant aux charmes de la marine en bois dans la chaleur du carré. Plutôt petit, le carré ! Pourtant, *Solweig* mesure 14 mètres à la coque, et 17 mètres si l'on compte le bout-dehors. Mais ce cotre est tout élancements et finesse. Sa coque est celle d'un bateau-pilote du début du siècle. Ces cotres s'en allaient attendre en haute mer les navires venus de l'autre côté de l'océan, afin de les guider vers les côtes.

Les pilotes du Havre sont restés célèbres, car ils allaient à la rencontre des grands navires jusqu'au large de l'ouverture de la Manche, et, comme le premier d'entre eux à bord emportait le marché, ils se livraient des régates acharnées. Conçus pour naviguer vite entre les mains d'un équipage réduit et rester plusieurs jours au large par tous les temps, les cotres-pilotes ont fait aussi de merveilleux yachts de course-croisière. Comme l'explique Manu, patron de *Solweig* : « *C'est pour cela que cette vieille coque est capable de performances étonnantes, par petite brise aussi bien que par mauvais temps. Traverser la Manche à 8 nœuds de moyenne est une performance courante.* »

A quel type de croiseur moderne comparer *Solweig* ? Quand on se tient dans le carré, on n'a pas l'impression de se trouver à bord d'un gros bateau, mais, une fois sur le pont à la manœuvre, c'est le mot « navire » qui vient à l'esprit... Cela vient sans doute que l'on se tient toujours debout, dominant la mer de la hauteur du corps, car le pont n'est pas très haut — « *Pour hisser la grand-voile, il faut haler à la fois sur la drisse de pic et sur la drisse de mât, de façon que la corne reste bien perpendiculaire au mât. De cette façon, l'effort à déployer est moins important !* » Première manœuvre d'une longue série. Pour un équipier ayant déjà une bonne pratique de la voile, mais acquise sur un voilier moderne, l'important est d'oublier les réflexes acquis grâce à l'emploi d'accastillage limitant par trop l'effort physique. Ici, il faut savoir jouer de tout son corps pour transmettre le maximum de force à l'étarquage d'une drisse, par exemple. Il faut surtout apprendre à unir la force physique de tous les membres de l'équipage pour manœuvrer vite et en sécurité. On découvre le bonheur du geste effectué au bon moment, la joie de maîtriser les mouvements de la mer et du vent pour travailler en douceur. Une nouvelle forme d'écologie, en quelque sorte.

### La route de l'Irlande

« *Du temps des pilotes*, explique Manu, *il arrivait que l'équipage se limite à un matelot et à un mousse qui ramait. Ils avaient le bateau pour eux tout seuls une fois que le pilote était monté à bord du navire à guider. Ils avaient beau être costauds, il leur fallait connaître la « façon de faire » pour manœuvrer leur canot !* » A bord de *Solweig*, on réapprend ces gestes et on découvre des astuces de gréement géniales. Par exemple, le système des drisses, qui semble de prime abord incompréhensible, un croquis sur un bout de papier permettant souvent d'expliquer la chose mieux que des mots : on hisse en effet à l'aide d'une *drisse qui n'est autre que le courant* d'un palan dont une poulie est fixée sur le mât et l'autre sur la voile ; mais le dormant de ce palan est lui-même frappé sur un palan d'étarquage. Evident, n'est-ce pas ? Ainsi, on hisse la voile d'un côté du bateau, on amarre au taquet et on love la drisse avant de la suspendre à son ratelier ; alors, on passe sur l'autre bord pour terminer l'étarquage au palan.

On s'en rend compte aussi, naviguer sur un voilier à gréement aurique, c'est aussi entrer à l'académie du langage marin. Obscurantisme, disent certains, snobisme, entend-on souvent. Pas du tout, mais les bouts et cordages divers sont si nombreux sur un tel bateau, leur usage est si précis, les manœuvres demandent une telle coordination, que chaque objet doit avoir son nom à lui. Bien sûr, ce langage a le don d'exaspérer ceux qui ne le comprennent pas et de mettre aux anges ceux qui l'ont acquis à force de sacs de nœuds et d'ampoules sur la paume des mains.

Les vieux gréements ont acquis une réputation néfaste qui tenait *bien souvent à la tenue de ses équipages de caricature* : barbus débraillés, chanteurs de chansons paillardes et buveurs de gros rouge. Cela s'est vu et se voit encore, mais, en ce qui concerne la tenue vestimentaire, il faut bien avouer que manœuvrer des gréements goudronnés, manipuler un accastillage d'acier galvanisé sur lequel la rouille laisse ses traces, est beaucoup plus salissant que de tourner des winches chromés et d'utiliser des mousquetons automatiques en acier inox, à bord d'un yacht tout en plastique ! Tant pis donc pour les élégantes tenues plaisancières !

*Et d'escale en escale — sur la* route de l'Irlande, des Scilly ou de la Galice, de manœuvre en manœuvre, le stagiaire découvre un nouvel art de naviguer, une nouvelle façon de vivre la mer. Il apprend que l'on peut retenir de la paume de la main le cordage que trois hommes ont peiné à étarquer, à condition de lui avoir fait faire un tour sur le bitton d'amarrage.

Sans doute le plaisir physique ressenti à naviguer sur un tel bateau vient-il de ce que l'on ressent dans son corps le vent qui transmet à la voile sa force, retransmise par les haubans et les écoutes à la coque, entraînant son fuseau effilé et puissant à travers la houle. Un mouvement lent, puissant et inexorable, tandis que les milles s'affichent au loch. Tout de même, lorsque la mer se creuse, *Solweig* oublie volontairement la majesté qui sied à un ancien pilote du Havre pour se dandiner *comme un voilier de course* moderne, dressant vers le ciel son bout-dehors, et l'équipage subit dans ses tripes cette fois les effets d'un tangage d'enfer. Le stagiaire pas encore amariné en arrive peut-être même, dans son pessimisme stomacal, à se demander si la baille est solide au moins. Qu'il ne s'inquiète pas, *Solweig* est un faux ancêtre : seule sa quille date encore du début du siècle, car il a été entièrement reconstruit, voici quelques années, au chantier Gendron de Noirmoutier, chaque pièce de la charpente et du bordage étant à son tour remplacée, en améliorant d'ailleurs au passage quelques défauts de la carène du voilier.

**DOMINIQUE LE BRUN.**

★ Renseignements : Centre nautique de Moulin-Mer et Groupe finistérien de croisière, 29224 Logonna-Daoulas. Tél. : (98) 20-62-65.

## Les « chasse-marée » de Douarnenez

LE « chasse-marée » est un petit navire à trois mâts, à arrière rond, utilisé pour la pêche. Depuis 1981, c'est également — et surtout, serait-on tenté d'écrire — une revue trimestrielle *originale qui se définit elle-même* comme « *une revue d'histoire et d'ethnologie maritimes* ». Luxueuse, onéreuse, mais sans publicité, conçue un peu à la manière d'une encyclopédie, cette publication vient de fêter son huitième numéro, tiré à 35 000 exemplaires, enrichi d'une couverture en couleurs et de nombreuses pages en quadrichromie.

Quand on aime les vieux bateaux, que l'on travaille dans des locaux surplombant le port de Douarnenez, quoi de plus naturel que de fêter un tel événement en embarquant sur *Ariane*, un yawl de 19 tonneaux construit en 1972 d'après les plans d'un pilote de Dieppe. Gréement traditionnel où l'on retrouve les voiles oubliées : grand-voile à vergue, flèche, clin-foc... Pour le plaisancier « moderne », c'est l'ouverture sur un nouveau monde fait d'histoire ancienne, le paradoxe n'étant qu'apparent. Les étarquages se font à la main à l'aide de palans, en l'absence de winches — ces anglicismes barbares ; — une barre franche gigantesque envahit le pont à la manière d'un vieux buffet campagnard et l'écoute de grand-voile est de taille à pendre un bœuf. Les bruits des manœuvres sont faits de doux frottements de chanvre et de couinements de poulies semblables aux cris des mouettes. Où sont donc passés les cliquetis métalliques des cabestans modernes, les claquements des mousquetons d'écoute contre les haubans et les grincements des drosses de barre à roue ? Musique contemporaine, version marine des délires de Xenakis contre un orchestre entier de stradivarius. L'enchantement se prolonge par la vision étrange, du long bout-dehors tendu à l'étrave sous lequel est suspendu un filet. Y faire la sieste conduit à tenir des propos étonnants : c'est bien la première fois de ma vie que je me tiens devant l'étrave d'un voilier en train de tailler sa route à grands coups d'écume, vision fugitive du cosmonaute planant à côté de son satellite. *Ariane*, sous cet angle, me fait penser à un *tonneau de bois construit pour durer*, pour s'améliorer au fil des ans et pour transmettre sa saveur aux marins de ce monde. Le voilier et le bois mariés autrefois par nécessité, aujourd'hui par amour...

Les réalisateurs du *Chasse-Marée* font preuve d'un plus grand pragmatisme. « *Nous ne prônons pas à tout prix l'usage du bois*, précise Bernard Cadoret, rédacteur en chef de la revue, solide barbu, *mais nous ne voulons pas que tout un pan de notre histoire maritime disparaisse.* » Le sloop Marconi en plastique ne doit pas faire oublier les carènes d'autrefois, les gréements du passé qui ont embelli nos ports pendant plusieurs siècles. « *C'est la beauté, la simplicité, que nous voulons conserver* », ajoute Bernard Cadoret.

### Navires de pierre

Etre la mémoire d'un monde maritime ne suffit pas, et le *Chasse-Marée* veut promouvoir certaines idées oubliées emportées par le tourbillon dévorant du sacro-saint marketing. François Puget, le « commercial », fait un bref rappel de leur volonté à l'époque du lancement de la revue : « *Il s'agissait, pour la plupart d'entre nous, de revenir sur la côte. C'était vraiment un choix de vie.* » Bernard Cadoret, auteur d'*Ar-Vag*, ou « *les Voiles au travail en Bretagne* », travaillait alors aux éditions des Quatre Seigneurs, spécialisées dans l'histoire maritime, et avait lancé une revue qui contenait *déjà les principes du Chasse-Marée : le Petit Perroquet*. Des difficultés économiques, l'envie de se rapprocher de la mer et l'arrivée de plusieurs associés dynamiques aboutirent à la création de la coopérative « Le Chasse-Marée », qui édite non seulement la revue mais également *des disques et des livres. Jacques* Charbonnel, l'expert-comptable, éclaire d'un jour particulier les relations qui unissent la presse et l'édition : « *60 % de nos recettes proviennent de la revue, et le reste de l'édition. Si l'on ne gagne pas notre vie sur la revue — n'oublions pas qu'elle est sans publicité, — c'est elle qui nous permet de vendre des livres et des disques : c'est un moteur...* ».

Après les chansons marines, les textes ethnographiques et le journalisme, les membres fondateurs ont d'autres projets en cours. Tout d'abord la réalisation d'un voilier de 8,60 mètres gréé en 7/8, étroit et rapide, doté d'un flush-deck et qui serait dessiné par un architecte de renom. Ensuite, participer au classement des vieux bateaux en monuments historiques. « *Nous avons obtenu, il y a maintenant un an*, ajoute Bernard Cadoret, *que les bateaux puissent être classés monuments historiques : quatre ou cinq d'entre eux l'ont déjà été cette année, notamment un coquillier, un langoustier de Camaret, un sablier de la rade de Brest et un sinago* ». Aberration du décret, les bateaux classés peuvent flotter, mais n'ont pas le droit de naviguer. Devenu membre de la commission des monuments historiques, Bernard Cadoret compte remédier à de telles erreurs et faire entendre la voix de la connaissance.

Toutes ces actions ont un cœur commun qui bat au sein de la revue. Au fil des numéros, les responsables du *Chasse-Marée* font preuve d'un éclectisme de bon goût : après avoir traité des « navires de pierre », ces vaisseaux sculptés dans la pierre des églises bretonnes, ou évoqué une « journée de régates en 1900 », ils n'hésitent pas à s'intéresser à la descente du bois sur l'Yonne. Ce n'est pas un hasard si un lecteur sur quatre est un professionnel de la pêche ou de la mer...

**DOMINIQUE GAUTRON.**

## L'année Luther

*(Suite de la page 9.)*

Plus loin, les rues montent encore à l'assaut du château impérial construit sur une colline de grès rose. Au pied des remparts, la place de la Tiergärtnertor est le rendez-vous des couche-tard, les soirs d'été. Comme dans les *Biergarten*, ces cafés à terrasse qui longent le cours tranquille de la Pegnitz, on boit de la bière, on parle fort, on chante. A deux pas de la maison d'Albrecht Dürer transformée en musée.

Du haut du château, le regard rebondit sur les toits à pignons et les tuiles roses de la vieille ville. Spectacle magnifique ; mais, pour vraiment voir Nuremberg de haut, c'est à la tour des télécommunications qu'il faut monter. Les Nurembergeois d'autrefois n'aimaient pas faire étalage de leur richesse et dissimulaient prudemment dans de petites cours intérieures de somptueux jardins remplis de fleurs et dominés par des balcons et des escaliers de bois sculpté. Difficiles à trouver, mais il suffit parfois de pousser une porte... en revanche, à cent cinquante mètres d'altitude, on domine toute la région. Des bois de pins et des champs au loin, au-delà du canal du Danube au Main, une banlieue industrielle plus près, et le centre, avec cette tache rose en son milieu.

La société qui exploitait le restaurant d'altitude a fait faillite. Alors, le comité du tourisme local a repris la gestion de l'affaire, et les tables continuent de tourner, en haut... En 1806, Nuremberg a perdu son autonomie. La première ville de Franconie devenait la deuxième ville de Bavière, derrière Munich. Mais, ici, la Bavière demeure simplement une entité politique. A Nuremberg, on est franconien dans l'âme. Fier de la gastronomie locale, du vin de Franconie (l'un des plus réputés d'Allemagne, à juste titre), et fier de citer la fameuse phrase de Martin Luther : « *Nuremberg brille dans toute l'Allemagne comme un soleil entre la lune et les étoiles.* »

**CHRISTIAN-LUC PARISON.**

## Partir

### Week-end à Saint-Malo

L'hôtel Mercure de Saint-Malo propose à partir du 15 septembre et jusqu'au 15 novembre un week-end « *escapade à la mer* » dans la cité corsaire et à Jersey pour 424 francs par personne. Ce forfait comprend deux nuits, en chambre double, à Saint-Malo, deux petits déjeuners et une journée à Jersey par aéroglisseur. Les enfants de moins de douze ans, partageant la chambre de leurs parents, peuvent bénéficier de ce forfait pour 132 francs.

★ Hôtel Mercure, Saint-Malo, chaussée du Sillon, 35400 Saint-Malo, tél. (99) 56-84-84.

### Un calendrier pour les chantiers de jeunes bénévoles

Les chantiers de jeunes bénévoles se sont développés en France depuis plus de vingt ans.

L'organisation de ces chantiers relève d'un organisme de cogestion entre les principales associations de chantiers et les ministères concernés : Cotravaux.

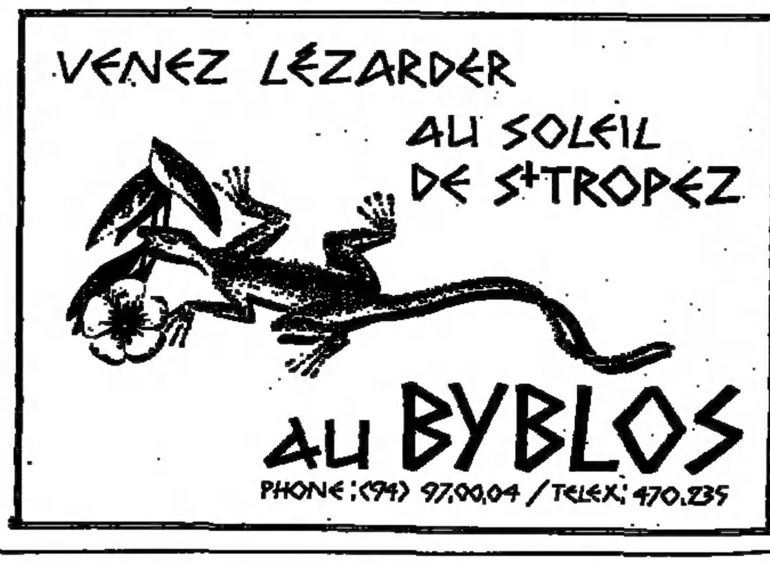
La politique de régionalisation menée par le gouvernement a conduit Cotravaux à mettre en place depuis janvier une nouvelle procédure de programmation des chantiers.

En conséquence, des réunions de concertation se tiendront à l'automne dans chaque région afin d'arrêter les actions qui y seront menées durant l'année 1984.

A cette fin, les collectivités locales ayant formé le projet de mettre en œuvre des actions dans le cadre des compétences des associations de chantiers de jeunes bénévoles sont invitées à se mettre en relation aussi rapidement que possible avec celles-ci ou avec les directions régionales des services extérieurs de l'Etat (temps libre, culture, architecture et environnement, agriculture, action sociale et tourisme).

★ Cotravaux, 11, rue de Clichy, 75009 Paris.





## Hippisme

# « Acamas » : nouveau départ et nouveau pari

COUCOU, le revoilà, « Le », c'est *Acamas*, le dernier champion à avoir porté la casaque de Marcel Boussac. Comme les preux chevaliers, les héros de bandes dessinées et les grands personnages de romans, il ne meurt jamais. Au moment où on allait l'oublier, il se signale par quelque nouvel éclat, glorieux ou dramatique. C'est le chevalier Bayard, Tintin et Jean Valjan.

Peu avant la mort de Marcel Boussac, qui avait donné son écurie de courses – bien personnel – en garantie de ses dernières tentatives de sauvetage industriel, *Acamas*, gagnant du Prix du Jockey-Club et second des « King George » avait été acheté, comme futur étalon, par l'Agan Khan, au prix de 28 millions de francs.

Hélas, il se révéla quasi stérile. Après avoir consulté les spécialistes du monde entier et essayé, trois années durant, de multiples traitements, l'Aga Khan se décida, l'hiver passé, à l'offrir aux enchères à Newmarket.

Espérer réussir là où avaient échoué, pendant trois ans, les plus illustres vétérinaires, était une gageure. Pourtant, un jeune vétérinaire, éleveur de Pont-l'Evêque, Lazlo Urban, tenta cette gageure-là. Avec quelques amis, il acheta *Acamas* pour 125 000 guinées (environ 1,5 million de francs).

De janvier à juin dernier, c'est-à-dire pendant toute la saison de monte, il essaya, à son tour, de nombreux traitements, certains définis avec des spécialistes de la stérilité humaine, pris au jeu à leur tour.

Le résultat, non nul, puisqu'il comporta un allongement notable de la durée de vie des spermatozoïdes d'*Acamas* (laquelle n'était, à l'origine, que d'une dizaine de minutes), ne fut cependant pas suffisant.

Le mois dernier, nouveau pari, aussi audacieux, aussi fou, que celui de l'enchère de 125 000 guinées à Newmarket : Lazlo Urban décidait de remettre *Acamas* à l'entraînement, sous la férule de Guy Bonnaventure, qui avait dirigé sa première carrière.

Le cheval est maintenant âgé de huit ans. Quand il revint chez Guy Bonnaventure, il n'avait pas foulé une piste depuis cinq années. Pourtant, prodige des prodiges, un mois plus tard, « le vieux », ainsi qu'on l'appelle à l'écurie, avait apparemment retrouvé la condition physique du temps de sa gloire.

Il a été, tout au long des dernières semaines, l'attraction du Deauville hippique. A tel point que Guy Bonnaventure s'est résolu à cadenasser la porte de son box, pour assurer sa quiétude : propriétaires, entraîneurs, éleveurs, défilaient tout le jour, pour approcher et apprécier ce cas unique de résurrection sportive.

Aujourd'hui, c'est l'heure de vérité. Au moment même où paraît cette chronique, *Acamas* fait sa rentrée en course. Pas encore, certes, dans une grande épreuve : le prix du Jardin, à Clairefontaine. Mais le test sera déjà plein d'enseignements. On saura ce soir si *Acamas* peut briguer une seconde carrière d'un niveau aussi éclatant que la première.

Les habitués des pistes d'entraînement, après avoir affiché, le mois dernier, un certain sourire, commencent à prendre l'aventure au sérieux. Ils ont vu, un petit matin de la semaine passée, *Acamas* disposer nettement de *Blue Torpedo*, gagnant sous un gros poids, du tiercé de dimanche. Sans l'avouer, Bonnaventure rêve déjà d'Arc de Triomphe, à tout le moins de Washington D.C. ou de Prix de Paris, bref de quelque grand succès automnal.

Lazlo Urban, lui, continue de caresser d'autres rêves : celui de petits *Acamas* galopant, plus tard, dans ses herbages, le long de la Touques :

*« En remettant le cheval à l'entraînement, mes amis et moi avons obéi à un triple mobile. Tenter quelque chose qui n'avait jamais été réalisé, parce que c'est toujours excitant. Rendre un peu de joie de vivre à ce pauvre cheval qui, depuis quatre ans, ne voyait plus que des hommes en blouses blanches armés d'instruments barbares. Il est gai comme un poulain depuis qu'il a repris les habitudes de l'entraînement au milieu d'autres chevaux. Surtout, troisième motif : je pense que la stérilité d'*Acamas* est liée, au moins pour une part, à des problèmes mentaux, et qu'un changement de vie peut l'aider à résoudre ces problèmes-là. Nous le savons bien, nous, les hommes : l'amour, c'est aussi une question de moral... »*

### Spéculation

Un qui a probablement le moral, c'est Denis d'Audiffret-Pasquier, le propriétaire du haras de Sassy, près d'Argentan. Sa pouliche yearling *Actress*, qui est, il est vrai, magnifique, a été adjugée 4 600 000 F, nouveau record français (le précédent était de 3 700 000 F), à Stavros Niarchos. *Actress* est une fille d'*Arctic Tern*. Celui-ci, qui était le meilleur étalon en activité en France, vient d'être vendu aux Etats-Unis pour 8 millions de dollars. Comme toujours en pareil cas, une spéculation se développe autour de ces derniers produits européens. S'insérant désormais dans une échelle américaine de valeurs, la descendance d'*Arctic Tern*, si elle réussit quelque peu outre-Atlantique, va quadrupler de prix. La pouliche, payée dimanche 4 600 000 F, vaudra, son père étant fixé au Kentucky, 2 millions de dollars comme poulinière si elle gagne une course de groupe.

Autres gros prix de la première soirée de vente, tous atteints sur des enchères de mandataires des émirs : 3 millions pour *Kemal Pacha*, par *Luthier* et une fille de *Northern Dancer* ; 2 400 000 F pour *Sterne*, par *Arctic Tern* (toujours) et une sœur de *Brigadier Gérard* ; 2 400 000 F pour *Del Phinskaia*, par *Green Dancer* et *Delphinia*, de la grande famille du haras de Blingel. Moyenne, par sujet vendu, de la première journée : 768 425 F, au lieu de 490 500 F l'an passé.

Pourtant, en dépit de ce résultat, Deauville est inquiète. D'abord, les cours semblaient devoir s'effondrer après les deux ventes « de sélection ». Surtout, on sent se développer une animosité contre les courses. Une bombe a explosé sous la voiture en stationnement d'un courtier et le feu a été mis à des boxes de l'établissement de ventes. Dans le premier cas, il peut s'être agi d'une vengeance personnelle ou d'un règlement de comptes professionnel. Il semble que la victime n'ait pas porté plainte. Le second fait divers révèle une animosité plus générale. Elle est évidemment nourrie par les prix déments cités autour des courses américaines, prix qui trouvent, une fois sur cent, comme dans le cas d'*Actress*, un reflet atténué chez nous. Il est évidemment horripilant d'apprendre, quand on cherche 200 F pour la fin du mois, qu'un poulain a été vendu, au Kentucky, 8 milliards de centimes. Mais ici comme dans maints domaines, la réalité vraie est très éloignée du cas vedette. Pour un cheval vendu l'équivalent d'une année de revenus de quinze cents « smicards », je connais cent éleveurs qui rentrent les foins à la pointe de leur propre fourche et qui dorment dans l'écurie, sur un lit de camp, pendant les quatre mois de la saison des naissances.

Belle victoire, dans un temps record, du presque débutant *Siberian Express* (encore un cheval d'émir) dans le Prix Morny, *Masarika*, troisième, n'est évidemment pas « la meilleure deux ans de sa carrière » que croyait – ou qu'annonçait – Yves Saint-Martin.

LOUIS DENIEL.

## Plaisirs de la table

# La Bénichon et sa moutarde

LA cuisine calendaire est la « vraie » cuisine, celle prenant son meilleur au rythme des saisons. En France, on fête les moissons ici, les vendanges là. En Gruyère, on fête les regrets de l'été enfui et les satisfactions de la récolte engrangée : c'est la Bénichon.

En ville (à Fribourg, à Bulle), ce n'est plus qu'un folklore amusé. Dans les campagnes, c'est encore le rituel de la fête, la distribution aux invités de la cuchaule (brioche ronde) et de la moutarde de Bénichon. Il y entre de la moutarde, évidemment, mais aussi du miel, du vin blanc, de la farine, de l'anis étoilé et de la cannelle avec – indispensables ! – des poires à botzi.

Ce terme de patois désigne une variété de poires jaune verdâtre ou jaune rougeâtre, petites, rustiques, à récolter avant maturité et spéciales à ces régions. On m'a assuré que le nom viendrait d'une contraction de rabotzi qui signifie petit, notre « rabougri » en somme. Pourquoi pas ?

Cette moutarde est quelque peu comparable à la « mostarda » de Crémone, en Italie, fruits macérés dans un sirop de moutarde. Egalement aux chutneys indiens (et à ce propos, si vous êtes amateurs – et vous devriez l'être ! – notez que Paul Corcellet excelle à créer des chutneys variés, originaux et savoureux (*Corcellet*, 46, rue des Petits-Champs, tél. : 296-51-82.)

Si vous pouvez aller quelques jours en Suisse, choisissez le Valais et ses sommets l'hiver, la Gruyère et ses prés l'été. Et si c'est en fin septembre, alors, ne manquez pas un repas de Bénichon. Comme, par exemple, chez Tante Marthe (*Auberge Comba*, aux Sciernes- d'Albeuve, tél. : 029-8.11.44). A prix doux, vous goûterez ici la soupe de chalet, le jambon de la borne (cheminée) et la véritable crème de Gruyère. Mais aussi vous aurez peut-être l'occasion de faire le grand repas de la Bénichon.

La cuchaule donc, d'abord, avec le beurre et la moutarde fameuse. Puis le bouillon suivi du bouilli (avec de la moutarde encore !), puis un ragoût d'agneau aux gros raisins avec une purée de pommes de terre et une compote de poires à botzi, puis une platée de jambon et de saucisson avec des choux et des haricots verts, puis un gigot d'agneau rôti avec une salade « aux carottes rouges » (betteraves), enfin, après les fromages incomparables de la Gruyère, les mûres sauvages et la crème fraîche. Pour finir, les pâtisseries : croquettes, bricelets, cuquettes et pains d'anis.

LA REYNIÈRE.

### Sur la route

*A Gramat, en Quercy, au Lion d'Or (8, place de la République. Tél. 38-73-18), qui, entre parenthèses, est maintenant un hôtel « trois étoiles » de beau confort, René Mommějac oppose, en sa carte, la cuisine « au goût du jour » (grillons de ris de veau en salade de pâtes fraîches !...) à la tradition, avec un menu « Terroir quercynois » à 150 francs, fromages (les rocamadours, bien sûr !) ET desserts.*

*A Brantôme, en Périgord,* le Moulin de l'abbaye *(tél. 05-80-22), dont le propriétaire vient de créer, avec ses amis du Château de* Castel Novel *(à Brive)* et du Château de Nieul, *un club (et une carte) « déjeuner d'affaires ». Un menu avec apéritifs, vin à discrétion et café 150 francs tout compris, fromage ET desserts (bravo !).*

*A Honfleur,* le Cheval blanc *(quai des Passagers. Tél. 89-13-49), où un menu à 100 francs, fromage ET dessert, bien cuisiné par le patron-chef a ravi un lecteur connaisseur.*

*A Rodez,* le Saint-Amans *(12, rue Madeleine. Tél. 68-03-18). Menu à 85 francs, fromage ET dessert, bien cuisiné et honnêtement servi du cuisinier-patron, M. Amat.*

*A Genève,* au Parc des Eaux-Vives *(quai Gustave-Ador. Tél. 35-41-40), dont je parle souvent, à juste titre, une nouvelle carte de saison avec deux menus (fromage ET dessert). Celui des « gourmets » (120 F.S., hélas !) est « divin » : foie gras frais à la cuillère – crème froide de cresson – volaille de Bresse au château-chalon et aux morilles – ronde des grands fromages – feuilleté tiède aux fraises.*

L. R.

# Sagesse d'un homme de métier

M. ALDO FUNARO, qui a repris, il y a six ans, le *Prunier-Madeleine* et a eu le mérite de relever cette maison poussiéreuse, vient de faire, pour son personnel, le « bilan ».

J'y relève ces réflexions qui pourraient être utiles à tous : restaurateurs, chefs, personnel de salle, mais aussi clients :

*« En 1977 les critiques gastronomiques ont poussé vers la nouvelle cuisine. Ils ont fait énormément de tort à la profession en sortant de leur cuisine trop souvent des chefs n'ayant aucune notion de la gestion (les faillites ne se comptent plus !). Avec la tendance de tout présenter sur assiette, le rôle de la salle a diminué : les maîtres d'hôtels et chefs de rang ne sont plus que des porteurs de plats. Mais surtout le dindon de la farce a été le client : les plats, joliment présentés, sont souvent des tableaux dont le contenu ne peut guère satisfaire un appétit raisonnable. »*

Et, rappelant que *Prunier-Madeleine* reçoit aussi des clients étrangers et que, pour ceux-ci, la gastronomie française ne se résume pas à la présentation de navets crus et d'émincés de saumon, de canard..., M. Funaro continuait : *« Nos clients ne viennent pas chez nous pour faire du régime et se lever de table avec un creux à l'estomac. Le régime, il est facile de le faire en rentrant chez soi ! »*

C'est pourquoi la carte de *Prunier-Madeleine* (9, rue Duphot, tél. : 260-36-04) offrira, dès septembre et chaque jour, un plat cuisiné classique.

Bravo ! Mais, si l'on se permet un mot personnel, je dirais que je ne prends nullement pour moi les reproches (justifiés) de M. Funaro envers les chroniqueurs gastronomiques.

L.R.

● *Bravo, monsieur le Maire !* Oui, félicitations au maire de Saint-Tropez, qui interdit les musiciens de rue, aux terrasses de restaurant, après 23 heures ! Même si la chère est faible, il faut pouvoir s'entendre manger !

## Philatélie

### Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 59118 Wambrechies (complexe sportif), *les 3 et 4 sept.* – 24 heures cyclistes.

⊙ 59500 Douai (foire), *du 9 au 19 sept.* – 39e Foire exposition.

⊙ 64000 Pau, *du 8 au 19 sept.* – Foire exposition (petit cachet).

⊙ 86100 Châtellerault, *du 9 au 19 sept.* – Foire expos. (petit cachet).

⊙ 59400 Cambrai, *du 9 au 19 sept.* – XVIIIe Festival européen de la bêtise.

⊙ 76290 Montivilliers (hôtel de ville), *le 11 sept.* – XXe anniv. du jumelage avec Nordhorn.

⊙ 63510 63510 Aulnat (aéroport), *le 12 sept.* – Passage de « Concorde » en Auvergne.

⊙ 45310 Briey (base aérienne), *les 16 et 17 sept.* – Rassemblement régional des réserves de l'armée de l'air.

⊙ 76620 Le Havre (Autodrome Octeville), *le 17 sept.* – Meeting aérien.

⊙ 36000 Châteauroux, *du 17 au 25 sept.* – Foire-exp. (Petit cachet.)

⊙ 58500 Clamecy (Parc Vauvert), *les 17-18 sept.* – Bicentenaire de l'air et de l'espace.

⊙ 83990 St-Tropez (Salle Despa, pl. des Lices), *les 17-18 sept.* – Exposition philatélique.

⊙ 40130 Capbreton (allées Marines), *les 17 et 18 sept.* – 10e anniv. du cercle philat. « Côte sud des Landes ».

⊙ 77420 Lognes (aérodrome), *le 18 sept.* – Expos. philatélique « Le bicentenaire de l'air et de l'espace ».

⊙ 67000 Strasbourg (81, rue de La Rochelle), *le 18 sept.* – 75e anniversaire de la General Motors Corporation.

⊙ 33000 Bordeaux (place de la Bourse), *23 et 24 sept.* – Inauguration du Musée des Douanes.

⊙ 06800 Cagnes-sur-Mer (mairie), *le 24 sept.* – 10e anniversaire du jumelage avec Passau.

⊙ 89600 Saint-Florentin (mairie), *les 24 et 25 sept.* – Mise en service de la ligne du T.G.V.

⊙ 57400 Sarrebourg (quartier Gérome), *le 25 sept.* – « Portes ouvertes ».

**FRANCE : Indépendance américaine.**

Le bicentenaire de l'Indépendance américaine conclue par la signature des traités de Paris et de Versailles (1783) sera souligné par un timbre commémoratif hors programme. Voir *le Monde* du 25 juin 1983, page 16, et du 9 juillet, page 12. Vente générale le 3 septembre (40e/83).

**2,80 F, brun, noir.**

Format 47×28 mm. Maquette et gravure de Jean Pheulpin. Tirage 7 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

**Mise en vente anticipée :**

– **Le 2 septembre**, de 8 h. à 13 h., par le bureau de poste temporaire installé à la Bibliothèque municipale, 5, rue de l'Indépendance-Américaine, Versailles (Yvelines). – Oblitération « P.J. ».

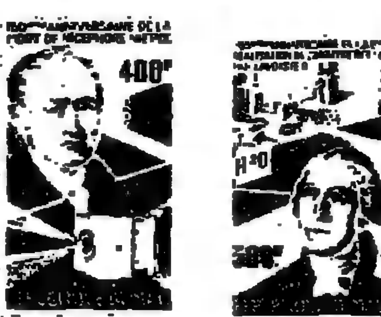
– **Le 2 septembre**, de 8 h. à 19 h., au bureau de poste de Versailles R.P. – Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

– **Le 2 septembre**, de 9 h. à 18 h., par le bureau au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. – Oblitération SANS MENTION « P.J. ».

– **Le 2 septembre**, de 8 h. à 19 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de poste de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. – Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération SANS MENTION « P.J. ».

● Dans le cadre d'un accord de réciprocité, deux fonctionnaires de l'administration postale américaine assureront la vente et l'oblitération « P.J. » du timbre émis par les Etats-Unis (voir *le Monde* du 23 juillet, p. 13), le 2 septembre, de 8 h à 13 h, à la Bibliothèque municipale de Versailles.

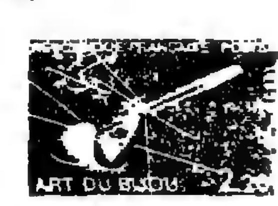
● **MALI** : Cent cinquantième anniversaire de la mort de Nicéphore Niepce, 400 F. Taille-douce, Périgueux. Dessin et gravure de Cécile Guillame.



– ● Pour notre cliché représentant Lavoisier (voir *le Monde* du 16 juillet).

**FRANCE : « Métiers d'art »**

Le timbre dédié cette année aux « Métiers d'art » est ainsi présenté par les P.T.T. : « L'art du bijou nous révèle les techniques éprouvées depuis quelques milliers d'années par les bijoutiers, joailliers, chaînistes, ciseleurs, graveurs, sertisseurs, lapidaires, diamantaires, émailleurs, laqueurs, fondeurs qui œuvrent pour réaliser ces objets, précieux témoins d'une civilisation, d'une époque, d'un milieu, d'un moment. » Vente générale le 12 septembre (41e/83).




**2,20 F, bleu foncé, jaune, rouge, noir, bleu clair.**

Format 36×22 mm. Dessin de René Dessirier. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Impression hélio, Périgueux.

**Mise en vente anticipée :**

– **Les 10 et 11 septembre**, de 9 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire installé au salon Bijorca, parc des Expositions, porte de Versailles, Paris-15e. – Oblitération « P. J. » ;

– **Le 10 septembre**, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

**N° 1806**

**FRANCE : Charleville-Mézières.**

Le quatrième timbre de la série « Touristique » 1983 innovera un format inhabituel en France, qui est à notre avis peu pratique pour les usagers. L'image prendra le double format (touristique) horizontal, soit 76 × 22 mm., peut-être pour donner autant d'importance à Charleville (créée de toutes pièces, en 1606, par Charles de Gonzague) qu'à Mézières (qui existait déjà au neuvième siècle). Vente générale le 19 septembre (42e/83).

**3,10 F, rose foncé, brun.**

Maquette et gravure de Jacques Gauthier. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Périgueux.

**Mise en vente anticipée :**

– **Les 17 et 18 septembre**, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert dans les salons de la mairie, place Ducale à Charleville-Mézières (Ardennes). – Oblitération « P. J. ».

– **Le 17 septembre**, de 8 h. à 12 h., au bureau de poste de Charleville-Mézières R.P. – Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

● **POLYNÉSIE** : série folkore polynésien, sujets divers : « Les costumes anciens des îles Marquises » ; 15 fr., « Chef de l'isle de Sainte-Christine » ; 17 fr., « Homme... » ; 28 fr., « Femme... ». Hélio, Périgueux, d'après la collection Beslu.

### En bref...

● **BAHAMAS** : 10e anniversaire de l'indépendance, 1 dollar. Salut au drapeau national.

● **BARBADE** : série des voitures




classiques entre 1918 et 1941, 25 cents (Nash 600, 1941), 45 cents (Dodge,




1938), 75 cents (Ford model AA, 1930), 2,50 $ (Dodge four C, 1918).

● **GAMBIE** : série d'usage courant, sujets « bateaux », 1, 2, 3, 4, 5, 10, 20, 30, 40, 50 et 75 bututs, ainsi que 1, 1,25, 2,50, 5,00 et 10,00 dalasis.

● **GIBRALTAR** : série de la Marine royale « Crest », 4, 14, 17 et 60 pence. Sujets : Faulknor, Ronown.

● **LESOTHO** : 200e anniversaire du premier vol de l'homme, rétrospective à travers les quatre valeurs de la série « Du ballon au supersonique », 7 s., Montgolfier ; 30 s., les frères Wright ; 60 s., premier vol d'un aéroplane ; 1 maloti, Concorde. Bloc-feuillet (dentelé) avec les mêmes valeurs et au milieu un timbre de très grand format, 6 s., « Dornier 228 »

● **MALAWI** : série d'oiseaux rapaces de la mer, cinq valeurs de 30 tambalas imprimées se tenant, sujets divers.

● **MAURICE (île)** : Année mondiale de la communication, 25 c., téléphone ; 1,25 r., télégraphe ; 2 r., satellite ; 10 roupie, le premier ballon sur l'île (le 30 juin 1784).

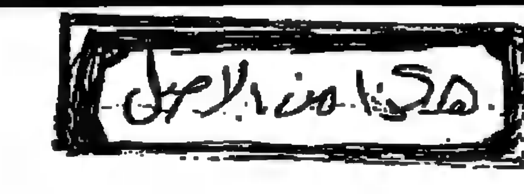
● **MALAYSIE** : série « poissons » des eaux fraîches, par paire se tenant, 2 × 20 cents et 2 × 40 cents.

● **OMAN** : Année mondiale des communications, 50 baizas.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : la faune aquatique, 31 fr., laticuada laticuadata ; 33 fr. laticuada colubrina. Hélio, d'après Veret Lemarinier.

ADALBERT VITALYOS.





# Jeux

## échecs Nº 1035

### MINIATURES

(Championnat d'Europe par équipes, Plovdiv, 1983)

Blancs : B. STEIN (Allemagne de l'Ouest)
Noirs : C. LANGEWEG (Hollande)
Partie italienne

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | é5 | 9. Té1 | Cd6(d) |
| 2. Cf3 | Cç6 | 10. Fd3 | 0-0 |
| 3. Fç4 | Fç5(a) | 11. Cç3 | Cé8 |
| 4. ç3 | Cf6 | 12. d6!(é) | çxd6(f) |
| 5. d4 | éxd4 | 13. Fxh7+! | Rxh7 |
| 6. 0-0(b) | Cxé4 | 14. Txé7!(g) | Dxé7 |
| 7. çxd4 | Fé7(ç) | 15. Cd5! abandon (h) | |
| 8. d5! | Cb8 | | |

(Mémorial A. Chodtchaiev, Tachkent, 1983)

Blancs : Loginov
Noirs : Sideif-Sadje
Partie anglaise.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Cf3 | Cf6 | 10. Cé2 | Dç7 |
| 2. [illegible] | [illegible] | 11. Fb2!(l) | Dxç4(m) |
| 3. Cç3 | d5 | 12. Tç1 | Dxé4 |
| 4. çxd5 | Cxd5 | 13. Txç8+ | Rd7 |
| 5. [illegible] | Cb4 | 14. Tç4! | Dd5(n) |
| 6. Fç4(i) | Cd3+ | 15. Cé5+ | Ré8 |
| 7. Ré2 | Cf4 | 16. Cf4!(o) | Db5 |
| 8. Rf1 | Cé6(j) | 17. Cxé6 | fxé6 |
| 9. b4!(k) | çxb4 | 18. Da4!!(p) | (abandon) |

NOTES

*a)* La réponse classique. A noter, lors du récent championnat de l'Union soviétique par équipes, la très rare « variante Traxler » dans la partie Karpov-Beliavsky ; après 3..., *Cf6* ; 4. Cg5, Fç5 ; 5. Fxf7+, Ré7 ; 6. Fd5, d6 ; 7. ç3, Dé8 ; 8. d4, éxd4 ; 9. çxd4, Cxd4 ; 10. Cç3, Dh5 ; 11. Dd3, Tf8 ; 12. b4, Fb6 ; 13. Ca4, Cç6 ; 14. Cxb6, axb6 ; 15. Dç3, h6 ; 16. Cf3, Fg4 ; 17. Fxç6, bxç6 ; 18. Cd2, Db5 ; 19. f3, Fé6 ; 20. a3, Tf7 ; 21. Fb2, Rf8 ; 22. Dç2, Té8 ; 23. Tç1, ç5 ; 24. a4, Da6 ; 25. b5, *Da8* ; *26. 0-0, d5* ; *27. éxd5, Dxd5* ; 28. Dç3, Dg5 ; 29. Cé4, Cxé4 ; 30. fxé4, Rg8 ; 31. Txf7, Fxf7 ; 32. Té1, Td8 ; 33. Fç1, Dh4 ; 34. Fb2, Dg5. Karpov proposa la nulle que les Noirs acceptèrent.

*b)* Dans ce « Giuoco Piano » si connu des premiers théoriciens, la suite usuelle est 6. çxd4, Fb4+ ; 7. Fd2, Fxd2+ ; 8. Cbxd2, d5 ; 9. éxd5, Cxd5 ; 10. Db3, Cç-é7. Le coup du texte est une vieille idée, expérimentée à Berlin en 1863, reprise par Estrin.

*ç)* Ce recul du F-R est une erreur sérieuse qui donne aux Blancs de grandes chances d'attaque. 7..., d5 est nécessaire : 8. dxç5, dxç4 ; 9. Dxd8+, Rxd8 ; 10. Td1+, et les Blancs sont un peu mieux mais sans plus.

*d)* Comme indiqué dans le vieux traité, le « Bilguer », si 9..., Cf6 : 10. d6!, çxd6 ; 11. Cç3 avec un gros avantage aux Blancs ; par exemple, *11..., 0-0* ; *12. Txé7, Dxé7* ; 13. Fg5.

*é)* Comme dans le Bilguer, ce sacrifice de pion bloque les Noirs tout en dégageant la case d5.

*f)* Dans une partie Neuman-Bredy de 1897, après 12..., Cxd6 ; 13. Ff4, Cé8, la combinaison classique fut décisive : 14. Fxh7+!, Rxh7 ; 15. Txé7!, Dxé7 ; 16. Cd5, Dd8 ; 17. Cg5+, Rg6 ; 18. Dd3+, f5 ; 19. Dg3!

*g)* Du déjà vu, voilà quatre-vingt-six ans, toujours aussi efficace.

*h)* Si 15..., Dd8 ; 16. Cg5+, Rg6 ; 17. Dg4, f5 ; 18. Dh4, f4 (et non 18..., Cf6 ; 19. Cf4 mat) ; 19. Dh7+, Rxg5 ; 20. h4+, Rg4 ; 21. f3+, Rg3 ; 22. Fd2 suivi de 23. Fé1 mat.

*i)* Ou 6. Fb5+, Cb8-ç6 ; 7. d4, çxd4 ; 8. a3.

*j)* Essayant de contrôler la case d4.

*k)* Un gambit discuté par certains experts mais qui récupère le centre.

*l)* Sans perdre de temps.

*m)* Trop d'appétit sans aucun doute, mais le développement des Noirs est déjà rendu difficile par la présence du Cé6.

*n)* Si 14..., Dxç4? ; 15. Cé5+ et 16. Cxç4.

*o)* Très joli. Si 16..., Cxf4 ; 17. Tç8+, Dd8 ; 18. Txd8+, Rxd8 ; 19. Cxf7+ et 20. Cxh8.

*p)* Un clouage qui tranquillise apparemment les Noirs.

*q)* Magnifique estocade en un contre-clouage : si 18..., Dxa4 ; 19. Tç8 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1034

(F. Richter. « Ceskoslovensky Sach », 1954.)

(Blancs : Rf1, Tç7, Ff8, Ca6. Noirs : Ré5, Té6, Fb4.)

1. Fg7+, Rd6 ; 2. Tç2! (et non 2. Tç1 ?, Fd2 ; 3. Td1, Ré7 ; 4. Cç5, Tg6. Nulle.), Fa5 (seule case : si 2..., Fa3 ; 3. Ff8+) ; 3. Ff8+, Rd(é5) ; 4. Tç5+, Ré4 ; 5. Txa5, Tf6+ ; 6. Ré2, Txf8 ; 7. Cç5+ avec gain de la T.

ÉTUDE

H. KALLSTROM

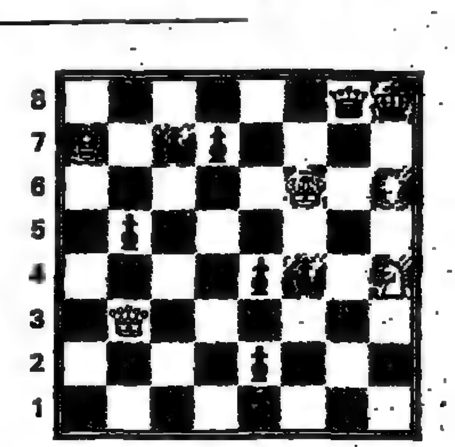
(1978)

BLANCS (4) : Rf6, Db3, Ch4, Fh6.

NOIRS (9) : Rh8, Dg8, Fa7, Pb5, ç7, d5, é4, é2, f4.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.



## bridge Nº 1033

### L'INUTILE PARADE

Ce joli problème de Robert Lattès a été composé il y a quatre ans.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ R 6<br>♡ R D 8 5 2<br>◇ 9 3<br>♣ D 7 6 4 | |
| ♠ 5 4<br>♡ 10 9 6 4<br>◇ A R D V 10 5<br>♣ 8 | N / O E / S | ♠ V 10 3<br>♡ V 7 3<br>◇ 6 2<br>♣ R V 10 9 5 |
| | ♠ A D 9 8 7 2<br>♡ A<br>◇ 8 7 4<br>♣ A 3 2 | |

Ouest attaque l'As, le Roi et la Dame de Carreau, *comment Sud peut-il gagner* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

*Réponse :*

Si le déclarant ne coupe pas avec le Roi de Pique, il ne pourra éviter la perte immédiate de trois levées et il sera obligé de concéder ensuite une autre levée car Est (qui aura défaussé un Cœur) coupera au troisième tour à Cœur quand Sud aura tiré l'As de Cœur, l'As de Pique, le Roi de Pique et Roi, Dame de Cœur. De même il ne servirait à rien de couper le troisième Carreau avec le 6 de Pique du mort car Est surcouperait et jouerait atout pour faire sauter la dernière rentrée du mort.

Le déclarant *doit donc couper avec le roi de Pique*, et son objectif sera de mettre Est en main à l'atout par le 2 de Pique pour l'obliger à jouer Trèfle ou Cœur (l'As de Cœur ayant été débloqué).

Cependant, pour éviter cette mise en main, *Est doit sous-couper* le troisième Carreau en mettant le 10 de Pique sur le Roi de Pique, puis en fournissant le Valet de Pique et le 3 de Pique sur As Dame. Mais la situation n'est pas désespérée si Sud tire tous ses atouts. En effet, après le dernier *Pique*, la position (où Est a débloqué un Trèfle) est la suivante :

| | | |
|---|---|---|
| | ♣ D 7 6 | |
| ♡ 10 ◇ V ♣ 8 | | ♣ R V 5 |
| | ♣ A 3 2 | |

C'est le fameux *Squeeze unicolore où Sud joue* le 2 de Trèfle *pour* le 8 de Trèfle et la Dame de Trèfle d'Est qui doit livrer les deux derniers Trèfles... et le contrat !

### Protection contre les rouges

Dans cette donne d'une finale du Championnat d'Angleterre, le déclarant a joué imprudemment et il a chuté. Cachez les mains d'Est-Ouest pour voir si vous auriez trouvé la ligne de jeu gagnante en vous protégeant contre une mauvaise répartition des couleurs rouges.

| | | |
|---|---|---|
| | ♠ V 5<br>♡ A 7 5 4<br>◇ R D 9 6 3<br>♣ A 6 | |
| ♠ 9 2<br>♡ D V 10 8<br>◇ 7 4<br>♣ R D V 5 4 | N / O E / S | ♠ D 10 8 6 4<br>♡ 2<br>◇ V 10 8 2<br>♣ 8 3 2 |
| | ♠ A R 7 3<br>♡ R 9 6 3<br>◇ A 5<br>♣ 10 9 7 | |

Ann : O. don. Pers. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Kelsey | Mervis | Monagle | Calderw. |
| Passe | 1 ◇ | Passe | 1 ♡ |
| Passe | 2 ♡ | Passe | 2 ♠ |
| Passe | 4 ♡ | Passe | Passe... |

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, *comment Calderwood, en Sud, aurait-il dû jouer pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense?*

**Note sur les enchères**

Ces enchères sont correctes, notamment l'annonce de « 2 Piques » qui a pour but de vérifier si Nord a quatre atouts et peut de nouveau soutenir à Cœur. C'était la meilleure façon de savoir s'il fallait jouer « 4 Cœurs » ou chercher une autre manche.

*A l'autre table* Nord-Sud avaient fait une tentative de chelem! Ils étaient ainsi montés trop haut et avaient chuté de deux levées à « 5 Cœurs »...

PHILIPPE BRUGNON.

### COURRIER DES LECTEURS

*Sur trois tableaux* (nº 1024).

« Le plan de jeu que j'ai adopté, écrit Jacques Laffont, me paraît loin d'être évident, et je crois qu'aujourd'hui j'aurais chuté ce chelem en jouant uniquement sur la répartition des Cœurs la plus probable. »

Effectivement, il semble normal de jouer simplement sur le partage 4-3 des Cœurs (62 %) et de... chuter.

Après enquête, il existe une explication à la ligne de jeu que Laffont avait adoptée en... 1946 : Ouest avait passé d'entrée, Nord vulnérable avait ouvert de 1 Trèfle et Est s'était « jeté à l'eau » à 1 Carreau pour essayer *d'arrêter les adversaires*. Voilà pourquoi Sud est allé au grand chelem avec A D V de Carreau bien placés et une « inversée » à Cœur de Nord. C'est aussi la raison pour laquelle il a fait l'impasse à Carreau. Malheureusement, quand la donne a été publiée, à cette époque, les enchères réelles ne figuraient pas.

## dames Nº 205

### UN GRAND BIS A BIES

Championnat des Pays-Bas, 1983

Blancs : BIES
Noirs : BROUWERS

Ouverture : RAPHAËL

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 32-28 | 17-21 | 18. 36-31 | 11-17 |
| 2. 37-32 | 21-26 (a) | 19. 44-40 (n) | 17-22 (o) |
| 3. 41-37 | 11-17 | 20. 28x17* (p) | 19-23! (q) |
| 4. 33-29 (b) | 18-22 | 21. 33-28 | 13-19 |
| 5. 39-33 (c) | 6-11 | 22. 39-33 | 9-13 (r) |
| 6. 44-39 | 1-6 | 23. 41-36!! (s) | 15-20 (t) |
| 7. 47-41 (d) | 13-18 (e) | 24. 17-11!! (u) | 6x17 |
| 8. 50-44 | 9-13 | 25. 27-22! (v) | 7-11* (w) |
| 9. 29-23! (f) | 18x29 | 26. 22-18! (x) | 13x22 |
| 10. 34x23 | 3-9 | 27. 35-30 | 24x44 |
| 11. 31-27 (g) | 22x31 | 28. 33x2! | 22x33 |
| 12. 36x27 | 20-24! (h) | 29. 38x7! (y) | 44-50 |
| 13. 40-34 (i) | 17-21! (j) | 30. 7-1 (z) | abandon (aa) |
| 14. 34-30 (k) | 13-18 (l) | | |
| 15. [illegible] | 18x29 | | |
| 16. 41-36 | 8-13 | | |
| 17. 46-41 (m) | 2-8 | | |

NOTES

*a)* 2. ... (11-17) ; 3. 41-37 (7-11) ; 4. 31-27 (19-23) ; 5. 28x19 (14x23) ; 6. 47-41 (10-14) ; 7. 34-30 (13-19) ; 8. 30-25 (8-13) ; 9. 33-28 (2-8) ; 10. 39-34 (20-24) ; 11. 44-39 (1-7) ; 12. 50-44 (24-29 !!) [Les Noirs donnent la charge] ; 13. 36-31 (18-22!!) [premier temps d'une belle combinaison en 7 temps] ; 14. 27x18 (13x33) ; 15. 39x28 (14-20!) ; 16. 25x14 (19x10) ; 17. 28x19 (17-22 !) ; 18. 34x23 (21-17) ; 19. 32x21 (16x47!), N+ (Radojevic-O. Verpoest, championnat d'Europe par équipes, 1980, *le Monde* du 17 janvier).

*b)* Poursuivant selon les tendances modernes, toujours aventureuses au stade actuel des recherches. L'une des suites classiques est 4. 31-27 (17-21) avec d'infinies possibilités pour les deux camps, parmi lesquelles 5. 34-30 (20-25) ; 6. 40-34 (15-20) ; 7. 44-40 (18-23) ; 8. 50-44 (6-11) ; 9. 36-31 (1-6) ; 10. 46-41 (12-18) ; 11. 41-36 (20-24) ; 12. 27-22 (18x27) ; 13. 31x22 (10-15) ; 14. 33-29 (24x33) ; 15. 38x18 (5-10) ; *16. 30-24, les Noirs vont exploiter* cet échange fautif par un joli mouvement tactique 16. ... (19x30) ; 17. 35x24 (26-31!) ; 18. 37x17 (7-12!) ; 19. 18x7 (13-18) ; 20. 22x13 (11x33) ; 21. 39x28 (8x50!) ; 22. 7-1* (50x17), etc., N+1 après la prise des deux dames, puis + (Guignard-Aubier, tournoi « Bols », décembre 1959).

*c)* Sur un sentier semé d'embûches.

*d)* Considéré comme plus fort que 46-41 en raison de la présence d'un pion noir à 26.

*e)* 7. ... (12-18) ; 8. 28-23, etc., B+ avec la dame.

*f)* Très incisive, cette installation d'un avant-poste est très opportune, son attaque devant être écartée si les Noirs désirent conserver un parfait équilibre de leur structure.

*g)* Toujours aussi énergique.

*h)* Première alerte pour l'avant-poste.

*i)* Et non 13. 39-34 (24-29), etc., dame et +.

*j)* Seconde alerte pour les Blancs, 14. 44-40 s'avérant comme une légère imprécision : 14. ... (24-29) ; 15. 33x24 (19x30) ; 16. 34x25, *j1* (26-31) ; 17. 37x17 (11x44) ; 18. 43-39* (44x33) ; 19. 38x29, les Blancs se trouvent dans une situation délicate du fait de la nécessité de veiller sans relâche, avec une *issue incertaine*, à la défense de l'avant-poste.

*j1)* 16. 35x24 (26-31) ; 17. 37x17 (11x35), N+1 avec avantage positionnel.

*k)* Très curieux ce sacrifice délibéré de l'avant-poste.

*l)* Attaque logique et sans risque.

*m)* On comprend mieux maintenant la raison du sacrifice insolite du quatorzième temps : les Noirs ont de gros problèmes sur leur aile gauche, et s'ils envisageaient de jouer (13-18), les Blancs rétabliraient aussitôt l'égalité numérique, dans des conditions confortables, par 28-23.

*n)* Délaissant la faculté de rétablir sans retard l'égalité numérique par 28-22.

*o)* L'une des *deux* possibilités. Les Noirs ont préféré ce sacrifice à (7-11) sans doute dans la perspective d'exposer le pion blanc porté à 17, puis de l'isoler avant de parvenir à nouveau au +1.

*p)* Forcé.

*q)* Le coup juste pour isoler le pion à 17.

*r)* Et non 22. ... (12-18) ; 23. 28-22 (21x12) ; 24. 22x11 (16x7), égalité numérique.

*s)* Conserve avec élégance l'égalité numérique, 23. ... (12-18) étant réfuté par le coup de dame 24. 17-12 (8x17) ; 25. 27-22 (18x27) ; 26. 31x2, +. Mais le coup du texte 23. 41-36 est particulièrement riche de saveur pour précéder une terrible menace de gambit gagnant.

*t)* Avec un pion de plus, les Noirs sont en difficulté. Une difficulté qui va s'amplifier à très brève échéance. A noter que 23. ... (13-18) précédait l'apocalypse 24. 17-11 (6x17) ; 25. 27-22 (18x27) ; 26. 31x13 (19x8) ; 27. 28x30!, +.

*u)* Voici le gambit, sans appel. Depuis le vingt-troisième temps, le prestigieux conducteur des Blancs nous entraîne dans les hautes sphères du noble jeu.

*v)* La deuxième phase du gambit : l'attaque.

*w)* Forcé.

*x)* La phase tactique, préparée de longue main.

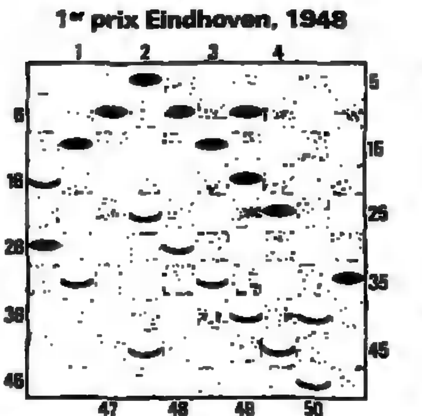
*y)* Le final d'une autre action fantastique, depuis le coup extrêmement fort au vingt-troisième temps. Un grand bis à Bies bien sûr.

*z)* Une seconde dame.

*aa)* Les Noirs étant au bord du mat.

PROBLÈME : G. AVID (Palaiseau)

1er prix Eindhoven, 1948



*Les Blancs jouent et gagnent.*

● *SOLUTION* : 22-18!! (26x48) 28-23!! [ces deux premiers temps appartiennent au génie] (48x45) [prise majoritaire prioritaire] 23x1 (13x22*) 16x7 (2x11) 33-29! (24x33*) 44-40! (35x44, *a*, *b*) 50x6! [un coup droit inattendu] (45-50) 1-12! puis 6-1 ou 12-17, +.

*a)* (45x29 ou 45x34) 1x40! (35x44) 50x6!, +.

*b)* (45x23...) 1x38! (22-28*m*) 50-45!! [et non 50-44 car (11-17), etc., =] (11-16, *b1*) 38-27... (28-33) 27-43 (16-21) 33-39.

*b1)* (11-17) 38-16! (28-33) 16-43! (17-22) 43-16! (33-39, *b2*) 16-11! (22-27) 11x50, etc., +.

*b2)* (22-28) 16-43! (28-32) 43x27..., etc., +.

Un ensemble architectural imposant et riche par sa pureté et sa diversité.

JEAN CHAZE.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

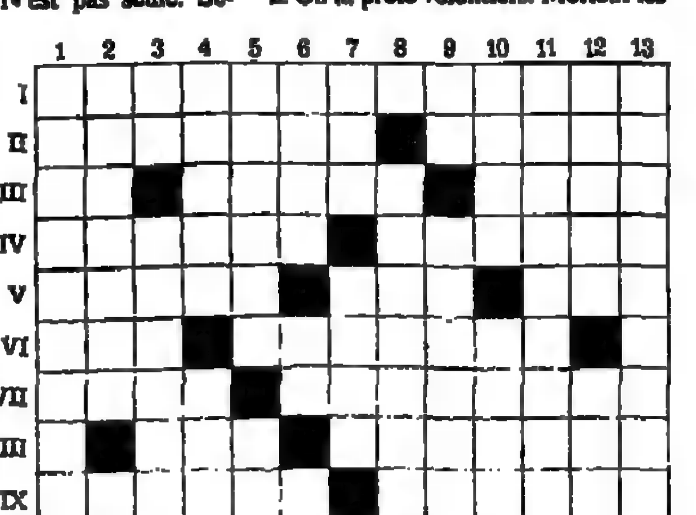
Nº 264

**Horizontalement**

I. Ne pousse pourtant ni sur la lune ni à Rome. – II. Flatteuse post mortem. C'est un vrai succès. – III. Adverbe. N'est pas seule. Sérieuse explication. – IV. Ce n'est pas le pied qui y est noir. Connue par son château. – V. Sous prolétaire. Mesure. Pour le dialogue. – VI. Tient bon. En Irak. – VII. Dans *la mare. Pris à cœur.* – VIII. *Le* coup vaut la chandelle. On y remet les mains. – IX. C'est seulement un passage. Se mit dans tous ses états. – X. Chez Platon plutôt que chez Sartre.

**Verticalement**

*1. Le I assure sa subsistance.* – 2. On la prête volontiers. Mettent les formes. – 3. Symbole. Pour un certain dialogue. – 4. Refusait de parler. Ne fait que du vent. – 5. On y trouve la paix, de gré ou de force. En blanc. – 6. En teinture. Un dieu la tête en bas. Conjonction. – 7. Direction. N'est pas du meilleur goût. – 8. Enverra au pilon. – 9. Note. Pépin y était maire du palais. – 10. Souffert. Répondu. – 11. Ont crû et multiplié. – 12. Il est chez lui en Nouvelle-Guinée. Direction collégiale. – 13. Il commente les tempêtes, à défaut de pouvoir les empêcher.



**SOLUTION DU Nº 263**

**Horizontalement**

I. Impondérables. – II. Neuvaine. Aine. – III. Strass. Canb. – IV. Theta. Berceau. – V. Rosi. Mallarmé. – VI. Ud. Opine. Laps. – VII. Mignardes. Tôt. – VIII. Eqi. Née. Cœur. – IX. Nuées. Acidulé. – X. Tentaculaires.

**Verticalement**

1. Instrument. – 2. Méthodique. – 3. Pures. Gien. – 4. Ovation. Et. – 5. Nasa. Pansa. – 6. Dis. Mire. – 7. En. Bandeau. – 8. Recelée. Cl. – 9. Arl. Scia. – 10. Bancal. Odi. – 11. Libérateur. – 12. En. Ampoulé. – 13. Séquestrés.

FRANÇOIS DORLET.

### ANACROISÉS ®

Nº 264

**Horizontalement**

1. ACCEINO. – 2. ACCINOT (+ 1). – 3. EEILNOS (+ 3). – 4. AILNOOPS. – 5. AIINRRTU. – 6. AAIMQRUU. – 7. BDEENNO. – 8. ACEELNOR (+ 1). – 9. EIINPRSV.– 10. AAEGILLT. – 11. CEGNOOOT. – 12. AEEGPTY. – 13. EINNOPP. – 14. EEMSSTY. – 15. AEEKRU.

**Verticalement**

16. ACDNORR. – 17. AEGLOSV. – 18. EEILOQU. – 19. ACEOOPPS. – 20. AELLRSY. – 21. CEIINRU. – 22. ACILLNOT (+1). – 23. AABEINU. – 24. EIMNPST. – 25. AACENP. – 26. ACELNOOR. – 27. CEILNOPR. – 28. DEEEJNU. – 29. ACDEEHIRT (+1). – 30. EEGISTV. – 31. AEINQSSU.

**SOLUTION DU Nº 263**

**Horizontalement**

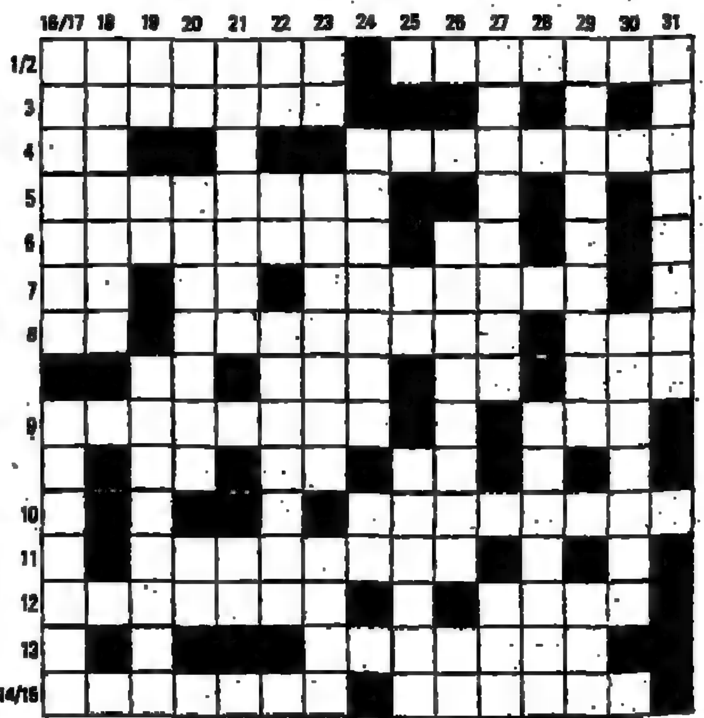
1. PUERILE. – 2. KARMANS. – 3. ANTIGANG. – 4. GOUDRON. – 5. ISOCELE. – 6. LIVECHE, plante de Perse. – 7. RONDEAU. – 8. USUELLE. – 9. VERGERS. – 10. CLERCS. – 11. PARISIEN (ASPIRINE). – 12. ORSEILLE (OREILLES). – 13. DECRITE (CREDITE, DIRECTE, EDICTER). – 14. DERNIER. – 15. CHENET. – 16. FIACRES (FARCIES). – 17. MESSIEURS (REUSSIMES).

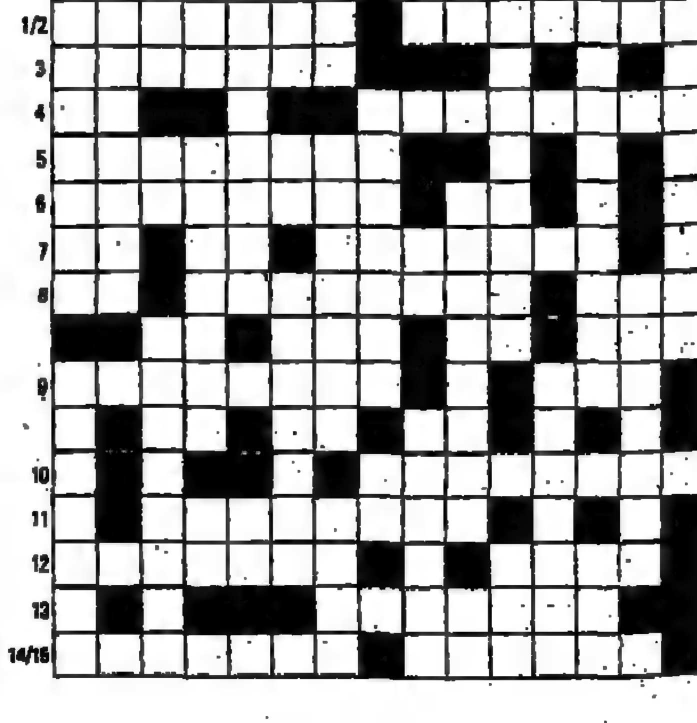
**Verticalement**

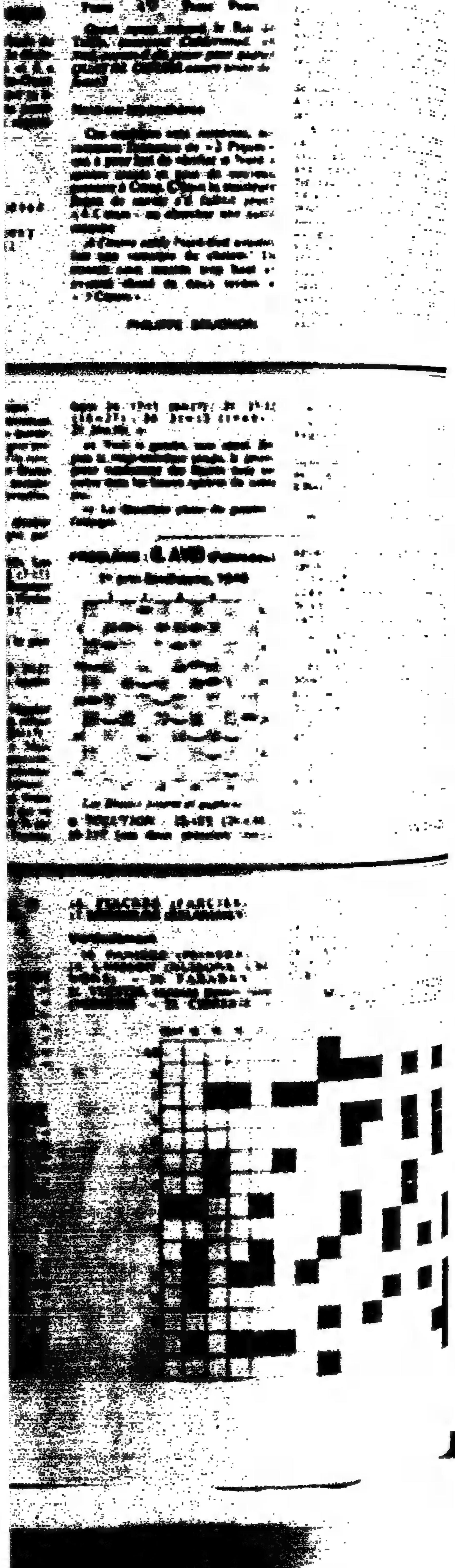
18. PANIERE (PEINERA). – 19. UNISSON (NUISONS, USINONS). – 20. FARADAY. – 21. VERSTES, ancienne mesure russe (VERSETS). – 22. CIDRERIE. – 23. EURASIEN. – 24. ENGELURE. – 25. ELAEIS, palmier (AILEES). – 26. RECUEIL (CULIERE). – 27. MIOCHES. – 28. EXPRESS. – 29. ANNUEL (ANNULE). – 30. ACROTERE, socle orné. – 31. SUTURES. – 32. SURETES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.











Le Monde

# culture

## SOIRÉES

### Une oasis dans le désert

*Le dix-neuvième arrondissement, à Paris, n'a que deux cinémas, le Rialto, et les Trois Secrétan. Le Rialto s'emploie à jouer son rôle de salle de quartier.*

Michel Assié et Jacques Wagnér se sont tenus à l'impossible pour éviter que le Rialto – rue de Flandre – ne devienne un supermarché. Ils ont gagné, soutenus par la population du quartier qui a signé des pétitions. La salle a été classée « art et essai » grâce à l'ambition des deux amis. Plus de « karaté » désormais, mais des programmes variés et de qualité : on pourra revoir prochainement *le Bal des vampires*, de Roman Polanski, *Orange mécanique*, de Stanley Kubrick, *la Grande Illusion*, de Jean Renoir ou... les Marx Brothers, à cela s'ajoute un programme spécial pour les enfants, le mercredi.

*« C'est l'une des plus vieilles salles de Paris*, explique Michel Assié, *puisque le Rialto date de 1914. Grâce à la subvention que nous a allouée le ministère de la culture, nous allons pouvoir le rénover tout en préservant son cachet « à l'ancienne ». Avec un beau rideau devant l'écran comme dans les anciens cinémas... »* La salle actuelle est toute fondue de rouge – des fauteuils au tapis et à la couleur du papier – avec une innovation *« Nous faisons des rétoprojections sur un écran de verre, ce qui donne plus de relief et de luminosité aux films. »*

Ils ne sont que trois, six jours par semaine, qui s'occupent de tout : comptabilité, projections, programmation, publicité. S'ils n'arrivent pas à s'octroyer un vrai salaire malgré leurs efforts, ils ont eu le plaisir de voir revenir dans la salle des gens du quartier. *« Le Rialto touche 300 000 habitants, étant donnés sa situation excentrée et le désert culturel où il se trouve »*, c'est là aussi qu'on mesure son importance. Et les animateurs sont conscients d'avoir un rôle culturel. Leur projet : inviter acteurs et réalisateurs, organiser des rencontres avec le public, car ils n'aiment pas l'idée du *« cinéma-usine »*, ou du cinéma *« où l'on entre comme dans un moulin »*.

Mercredi, s'est ouvert un Festival Richard Dreyfuss. Une façon de redonner sa chance à un excellent petit film méconnu, *le Concours*, de Joël Oliansky, et une occasion de redécouvrir tout ce que *E.T.* doit aux *Rencontres du troisième type*.

Présenté ici dans sa nouvelle version (dite « édition spéciale »), ce film parle d'une solidarité enfants-adultes qui sera transformée en conflit dans *E.T.* Richard Dreyfuss y est comme le grand frère du petit Eliott, celui qui dira au petit ultra-terrestre *« je t'aime »*, tendresse, innocence et tolérance tenant en échec la science la plus élaborée. La science, dans *les Rencontres*, n'est pas encore impuissante : Lacombe (François Truffaut) réussit à déchiffrer le code musical parvenu de l'espace, et c'est lui, un adulte, un savant, qui sourit à l'être étrange.

Où aller ? Rien alentour qui soit gai ou fréquentable. Aurant se rendre 23, rue de Dunkerque, au classique Terminus nord, en face de la gare du même nom. D'après les serveurs, on peut y rencontre Michel Piccoli, Jean-Paul Belmondo, Bernard Lavilliers, Jacques Higelin... et y dîner très bien pour moins de 100 francs.

D. H.

★ Rialto, 7, rue de Flandre, Paris 19e. Tél. : 607-87-61.

## MUSIQUE

### Autour de Robert Levin

*(Suite de la première page.)*

Car, jusqu'à sa disparition en 1979, parler des étés de Fontainebleau, c'était nommer Nadia Boulanger. Dès la création de l'école, en 1921, elle fut là, entre autres professeurs, appelés par exemple Maurice Ravel et Charles-Marie Vigor. Elle fut là jusqu'à la fin, toute fragile et aveugle qu'elle était devenue ; et y compris pendant la seconde guerre mondiale où, installée aux Etats-Unis, elle créa un Fontainebleau en exil. En 1946, à son retour, elle amène Aaron Copland. Elle en attirera bien d'autres... L'amie de Stravinski, de Valéry, de Saint-John Perse et de Gide, la mère autoritaire et idolâtrée de plusieurs générations de musiciens n'avait qu'à décrocher son téléphone et ils accouraient, les Poulenc, Menuhin, Rubinstein, Curzon, Rampal, les Yepes et Szering, le trio Pasquier, la famille Casadesus au complet, sans même sourire des dix-huit francs de l'heure qui leur étaient octroyés. Royal dédommagement de leur enseignement respectif.

Alors en Amérique, davantage qu'en France, tout débutant rêvait d'avoir affaire à elle, « Mademoiselle », pour qui « musique » signifiait mise en œuvre de l'être. Il n'y avait pas à faire de publicité : beaucoup étaient prêts à se payer un séjour à Fontainebleau, sûrs d'y rencontrer des « grands ».

Vers la fin, toutefois, où sa santé décline, Nadia Boulanger a les épaules moins larges : son « académie » traverse une période creuse. Face à la nécessité de rénover la formule, ce même été (1979) où le conservatoire doit quitter la partie Louis XV du château pour emménager dans une autre aile baptisée Henri IV, « Mademoiselle » appelle à la rescousse le plus spécial de ses disciples américains.

Ainsi Robert Levin devient-il « directeur résident », l'espace d'une saison. Les statuts du conservatoire précisant que les professeurs doivent être des Français, Nadia Boulanger disparue, c'est M. Narcis Bonet qui est nommé à la tête de cette faculté de la grande banlieue. Catalan d'origine mais naturalisé ici, ce compositeur, ancien directeur adjoint de l'Ecole normale de Paris, gardera à ses côtés Robert Levin.

#### Le benjamin de « Mademoiselle »

Et il a eu bien raison. Militant entre tous pour que Fontainebleau demeure *« quelque chose d'autre »*, Levin a, outre sa ferveur *« à jamais »* d'ancien benjamin de « Mademoiselle », des idées plein la tête. Il a, en matière de pédagogie musicale, une expérience plutôt unique, ayant été en 1968 celui que Rudolf Serkin appela à diriger le département « théorie » du Curtis Institute of Music, l'une des écoles les plus réputées aux Etats-Unis.

Levin avait alors vingt ans et sortait à peine de Harvard : on lui donnait pour mission de renouveler là l'enseignement du solfège. *« C'était bizarre d'avoir affaire à des élèves plus âgés que moi »*, dit-il aujourd'hui. Il fit l'affaire, mais préféra bientôt, en 1972, laisser le conventionnel institut pour participer à la mise en route de l'école d'arts de l'université d'Etat de New-York, à Purchase, en dehors de la ville. Arts est ici au pluriel : quatre écoles, danse, musique, théâtre, arts plastiques. Chaque élève de Purchase doit effectuer 25 % de son cursus en dehors de sa discipline – tous les types d'enseignement étant offerts sur le même campus.

Professeur d'écriture, de contrepoint, d'harmonie aussi bien que de composition, Levin veille toujours aux destinées de l'école en matière de théorie, tout en poursuivant une carrière de pianiste et en menant à bien ses recherches sur l'œuvre de Mozart (2). Cela fait beaucoup pour un même homme, et l'on aurait peine à le croire en voyant son visage à peine marqué de « bachelier » à qui l'on ne donnerait pas la trentaine. Dès qu'il parle, toutefois, on comprend mieux : le débit est ahurissant, comme si les mots devaient refléter la rapidité de la pensée – en dire le maximum en un minimum de temps. De quoi faire pâlir les normaux d'esprit. Et ne se prenant pas, avec ça, pour Pic de la Mirandole. Il a raconté, avec ce même talent pour l'anecdote qu'il a pour sortir les plus « grosses » histoires juives style New-York.

De Nadia Boulanger, il sait tout, pour être venu à Fontainebleau en 1960, chaperonné par un oncle clarinettiste. Nadia Boulanger, trop intéressée par cet étudiant de douze ans qui mettait les bouchées doubles, ne se fit pas prier pour l'accepter, en 1962 et 1963, toute une année durant, à ses fameux mercredis d'analyses, à ses classes d'accompagnement... Le « petit » logeait chez une voisine et avalait, jour après jour, le maximum de son traité d'harmonie. Elle lui donnait des leçons particulières. Rentré chez lui, il s'embête à mourir à la High school (équivalent du lycée) ; Nadia Boulanger donne un coup de pouce et le voilà entrant à Harvard : *« Il faut*, disait-elle, *apprendre tout, pas seulement la musique. »* Voilà comment, au moment de rédiger sa thèse, le « petit » hésite entre Baudelaire et Mozart.

Voilà surtout pourquoi, aujourd'hui, où il a enfin trente-cinq ans, il voudrait assurer une continuité, et que Fontainebleau réponde toujours à l'esthétique de Nadia Boulanger : *« On peut y parvenir*, dit-il, *par la musique de chambre, trouver ce compromis entre l'espèce d'aveuglement menaçant ceux qui poursuivent des carrières de pianistes solistes, par exemple, et l'anonymat des musiciens d'orchestre. On ne peut faire de la musique de chambre sans mettre en route davantage que l'oreille absolue, l'oreille réfléchissante, sensible. Alors on étudie, on analyse une œuvre, son destin, son intensité, le rapport entre la trame musicale et l'émotion. Puis vient l'exécution, la synthèse. La musique de chambre est un esprit en commun. Quelque chose de vivant. On se met en mesure de donner une interprétation différente. »*

*« On a compris que ma solution pouvait être bonne »*, ajoute-t-il, arguant des sommes données cette année par diverses fondations à l'association qui, aux Etats-Unis, représente Fontainebleau : l'équivalent d'une trentaine de bourses pour payer les frais de séjour de certains étudiants sélectionnés (2 000 dollars le stage).

#### Talent de persuasion

Robert Levin a dû déployer le même talent de persuasion afin de faire venir *« pour le plaisir de jouer »*, et à toutes fins de professorat, des instrumentistes qui n'ont rien abandonné de leur carrière en public, tels, entre autres, Ko Iwasaki, fantastique violoncelliste japonais, ou Hatto Beyerlé, altiste autrichien qui fit longtemps partie du quatuor Alban Berg. C'est à ce noyau de sept personnes – qu'il aimerait renforcer par un quatuor à cordes permanent – qu'il a demandé d'assurer les concerts du vendredi, plus ceux avec les élèves, également publics. *« Il ne s'agit pas de faire ici le brouillon d'un festival international*, dit-il, *mais de trouver un équilibre entre les cours, les leçons particulières et un minimum de concerts à formations variables. »*

Impressionné par le festival de Lockenhouse, en Autriche, où, chaque année, les meilleurs musiciens de bien des pays se rassemblent autour de Gidon Kremer – mais c'est par ce qu'il est et qui il est que tous se précipitent là gratuitement, – Levin ajoute : *« Je suis modeste. Que ceux que j'ai invités soient venus tient du miracle. Ils avaient de quoi se plaindre à cause des locaux, de l'absence de budget. Finalement, cela a été plutôt inoubliable. »* Au milieu d'un programme commençant par la *Sonate pour violon et violoncelle*, de Maurice Ravel, trop peu jouée, inoubliable, en effet, a été la prestation du Suisse « invité » Eduard Brunner, interprétant une œuvre pour clarinette seule de Yfang Yun – ce compositeur coréen né en 1917 qui fut enlevé par les services secrets de son pays à Berlin, où il s'était réfugié en 1954 et où il vit désormais après avoir été libéré en 1969 de la prison où, condamné à mort, il était incarcéré.

Entre cette musique à la logique inouïe – auteur loin de l'Occident, respiration de fatale mélancolie, – entre cela et le jeu non moins exceptionnel d'Eduard Brunner, on ne sait pas ce qui était le plus émouvant, le vendredi 19 août, dans la salle du jeu de paume de Fontainebleau. On dira Brunner : les sons qu'il souffle en pratiquant, l'air de rien, la respiration circulaire sont d'une beauté à la limite de la douleur. Des cris, des murmures, des plaintes. Des cassures infinitésimales, puis comme l'appel sombre de cent trompettes bouddhiques dont l'écho s'évanouira en rire bref. Des cloches... Tout sorti d'une seule clarinette domptée comme un cheval, savante.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(2) Levin a achevé ou réétabli certains segments de l'œuvre de Mozart restés en chantier, ou dont les éditions souffraient de « variations » dues aux copistes. Publiées chez Bärenreiter, ces partitions « purifiées » ont fait l'objet d'enregistrement discographique. Il vient d'achever la « reconstruction » de la *Symphonie concertante* pour quatre instruments à vent K-297, qui vient d'être enregistrée chez Philips, à Londres, et sera présentée en première mondiale en janvier 1984 à Salzbourg.

## THÉATRE

### LA CHÉREAULOGIE

*M. Edmond Braure, directeur des affaires sociales et juridiques de l'Union des transports aériens, nous écrit :*

Il faut certes féliciter *le Monde*, tant pour l'importance accordée dans ses colonnes au Festival de Bayreuth que pour la qualité des articles de J. Lonchampt. La fréquence des références laudatives faites à l'ancienne mise en scène de P. Chéreau (Ah ! si Chéreau était là...) amène cependant le lecteur à s'interroger sur les critères adoptés par votre collaborateur pour apprécier la *Tétralogie* de Wagner elle-même ou bien une « chéreaulogie » prédominante.

Les responsables du Festival, qui n'ont retenu le *Ring* Boulez/Chéreau que pour la plus courte durée d'une mise en scène à Bayreuth depuis 1876 sont-ils incompétents ou sont-ils avisés d'avoir reconnu une erreur de choix commise voici maintenant plus de huit ans ? Les participants au Festival qui préfèrent le nouveau *Ring* sont-ils passéistes ou inadaptés à une louange inconditionnelle de « trouvailles » telles que l'oiseau en cage ou les roues du dragon de l'ancienne formule ? Wagner lui-même était-il condamnable lors de la première représentation de *l'Or du Rhin* à Munich, à laquelle il décida de ne pas assister (demeurant à Tribschen pour manifester son désaccord), car il jugeait inacceptables les costumes de ville des filles du Rhin (comme dans la formule abandonnée à Bayreuth).

L'exagération du mode inconditionnel des louanges de la présentation Boulez/Chéreau adoptée voici plusieurs années déjà dans les articles du *Monde* a contribué à exaspérer le phénomène de rejet, chez les participants du Festival, de cette mise en scène, louable à maints égards et sans doute perfectible (en quoi les « trouvailles » citées ci-dessus étaient-elles indispensables, sinon pour une caricature ?).

La persistance rétroactive de ces louanges, contre le jugement du public, amènerait, en dépit de l'intérêt des articles de J.L., à opérer un rapprochement avec les critiques de l'époque de Molière, qui avaient provoqué ses déclarations connues sur la qualité du jugement des spectateurs au regard de celui des commentateurs.

**[Depuis dix ans environ, les nouvelles productions de Bayreuth ne sont prévues que pour trois ans. La *Tétralogie* montée par Chéreau et Boulez a été donnée cinq ans, en raison de son succès. Celle de Peter Hall et de Georg Solti doit en principe s'achever en 1985.]**

## CINÉMA

### LE VIIe FESTIVAL DE MONTRÉAL

### Un immense succès auprès du public

**Avec une sélection particulièrement riche et variée, le VIIe Festival des films du monde de Montréal (jusqu'au 28 août) confirme le succès déjà constaté l'an dernier auprès d'un public gavé malgré lui de productions hollywoodiennes et qui ne demande qu'à connaître un cinéma différent.**

En dépit du prix relativement élevé de l'entrée (4 à 5 dollars par séance, soit 24 à 30 F), les cinq salles du cinéma Le Parisien, en plein centre-ville, ne désemplit pas de 9 heures du matin à minuit. Pour faciliter l'accès aux guichets, les organisateurs ont obtenu la fermeture partielle pendant onze jours d'une des principales artères commerciales de Montréal. Discipliné, le public fait la queue pendant des heures pour obtenir des billets.

La boulimie du public montréalais ne se borne pas aux valeurs consacrées. *La Balade de Narayama*, du Japonais Shohei Imamura, qui a remporté cette année la Palme d'or au Festival de Cannes, le dernier film de François Truffaut *Vivement dimanche !* projeté en ouverture ont fait salle comble, mais aussi des œuvres moins connues, comme *l'Impératif*, de Krzysztof Zanussi, totalement inconnues du grand public, ou la plupart des huit films soviétiques présentés hors concours.

Les cinéastes étrangers invités au Festival ont constaté cet engouement avec surprise, et en ont retiré beaucoup de réconfort. Le réalisateur français Bernard Favre, qui présentait pour la première fois son film *la Trace* (section « Cinéma d'aujourd'hui et de demain »), reconnaît n'avoir jamais vu un aussi bon public. *« J'étais angoissé au début de la projection*, nous a-t-il raconté. *Mais, très rapidement, j'ai constaté que les gens réagissaient aux bons moments. Et puis les applaudissements à la fin... c'est merveilleux. Quelle différence avec le public français tellement passif. »* Pour son premier film de fiction, dont il a écrit le scénario en collaboration avec Bertrand Tavernier, Bernard Favre est comblé puisque la critique de Montréal a très bien accueilli *la Trace*.

L'action se passe en 1859 dans le royaume de Savoie. Un colporteur, Joseph, et sa mule parcourent les Alpes – les couleurs sont superbes – pour vendre de la mercerie dans les villages les plus reculés. L'Europe n'est pas encore unifiée, et Joseph, Richard Berry, passe de la Savoie au Val d'Aoste et à la Lombardie sans même remarquer les frontières. Il parle, selon les lieux où il se trouve et les rencontres qu'il fait, français, italien ou savoyard – *la Trace* est d'ailleurs le premier film partiellement parlé en savoyard. La guerre fait rage un peu partout, et Joseph entend vaguement les échos des terribles batailles de Magenta et de Solferino qui vont faire de lui, à son corps défendant, un citoyen français. Il ne l'apprend qu'à son retour chez lui lorsqu'il se heurte aux douaniers français qui gardent la nouvelle frontière.

#### Anglophones et francophones en désaccord

*« J'ai voulu raconter le basculement d'un monde séculaire qui s'est fait au détriment des paysans »*, explique Bernard Favre, lui-même originaire de Tignes (Savoie) et qui a fait un documentaire sur la disparition de son village sous les eaux du barrage *(la Montagne dispersée)*. *« Cette unification, cette centralisation*, dit-il, *ont provoqué le départ des ruraux vers la ville et la formation d'un prolétariat urbain. Quand j'ai présenté mon scénario pour obtenir une avance sur recettes, j'ai constaté qu'à Paris, on ne s'intéressait guère à un sujet aussi lointain. J'ai d'abord essuyé un refus, mais l'arrivée au pouvoir des socialistes, qui se disent décentralisateurs mais ne le sont, en fait, pas plus que leurs prédécesseurs, m'a permis d'obtenir l'avance. »*

Plus encore que les années précédentes, le Festival de Montréal accorde une large place à la production française et, pour la troisième fois en sept ans, la présidence du jury a été confiée à la France. Après Alain Delon en 1978 et Marie-José Nat en 1982, c'est en effet l'actrice Marie-Christine Barrault qui préside l'assemblée de sept membres, dont le Chinois Chen Xuyi (il dirige le studio de doublage de Shanghai). Vingt-cinq films français sur les cent six longs métrages projetés à Montréal sont présentés, dont deux en compétition officielle (*Mortelle randonnée*, de Claude Miller et *Danton*, du réalisateur polonais Andrzej Wajda).

Douze productions françaises sont placées dans la catégorie hors concours, notamment *la Lune dans le caniveau*, de Jean-Jacques Beineix, *l'Argent*, de Robert Bresson, *la Crime*, de Philippr Labro, *l'Été meurtrier*, de Jean Becker, *la Vie est un roman*, d'Alain Resnais, *l'Homme blessé*, de Patrice Chéreau. Dix films français sont projetés dans la catégorie « Cinéma d'aujourd'hui et de demain », en particulier *Pauline à la plage*, d'Éric Rohmer et *Équateur*, de Serge Gainsbourg.

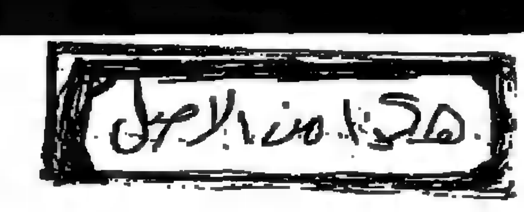
Comme les années précédentes également, une section est réservée au cinéma d'Amérique latine : huit œuvres dans cette catégorie, dont *Allez Brésil*, de Roberto Farias, qui évoque sans détour la pratique de la torture sous la dictature militaire et qui fut d'abord interdit par les Brésiliens. Deux films adaptés à partir des œuvres de l'écrivain Gabriel Garcia Marques étaient au programme : *Erendira*, de Ruy Guerra et *la Mer du temps perdu*, de la réalisatrice vénézuélienne Solveig Hoogesteijn. La Colombie, fait depuis peu une entrée remarquée dans la production cinématographique grâce au financement de l'État et présentait un film intéressant et inquiétant de Luis Ospina, *Pur-Sang* – qui était cette année au Marché du film à Cannes, – s'inspire du thème des vampires pour illustrer l'exploitation des pauvres paysans par les riches propriétaires fonciers de Colombie.

Contrairement à la plupart des festivals, celui de Montréal se passe dans une ville bilingue, ce qui permet de constater des réactions très différentes selon qu'il s'agit d'un public francophone ou d'un public anglophone. Les jugements des critiques dans la presse des deux langues sont souvent aux antipodes. Comme c'était prévisible, le film de Jean-Jacques Beineix, *la Lune dans le caniveau*, a été très mal reçu par la presse francophone. Un journal a même titré : « Beineix dans le caniveau ». En revanche, le quotidien anglophone *The Gazette* s'est extasié devant ce film. Pour *l'Argent*, de Robert Bresson, et *Benvenuta*, d'André Delvaux, c'est l'inverse. Les quotidiens francophones considèrent ces deux films comme des chefs-d'œuvre, tandis que *The Gazette* les critique sévèrement. Seuls *la Balade de Narayama* et *Vivement dimanche !* ont réussi à faire l'unanimité.

BERTRAND DE LA GRANGE.

**■ RECTIFICATIF. – Dans l'article que nous avons consacré au spectacle présenté à la Galerie 55, nous avons fait une confusion dans la distribution des rôles. C'est Peggy Frankston, et non Pamela Jean Walt, qui incarne les rêves du héros (*le Monde* du 23 août).**





# SPECTACLES

## théâtre

### *Les salles subventionnées et municipales*

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : L'archipel sans nom.

### *Les autres salles*

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
ESPACE GAITE (327-13-54), 20 h 30 : la Bonn' femme aux camélias.
ESPACE MARAIS (271-10-19), 15 h : le Mariage de Figaro, 22 h 30 : les Contes libertins de La Fontaine.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam (en anglais).
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. : 18 h 30 : le Pain nu ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; II : 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 15 : l'Esprit qui vole.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARIGNY (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : l'Extravagant M. Wilde.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagatto.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres.
THÉATRE A BOURVIL (373-47-84), 21 h : les Dames de fer ; 22 h : Y'en a marr...ez vous ?
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

### *Les cafés-théâtres*

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes. 22 h 30 : L'amour c'est comme un bateau blanc ; II : 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Slips et sentiments.
COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) 20 h 15 : Dieu m' tripote ; 21 h 30 : Un vautour sur mon balcon ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
LES LUCIOLES (526-51-64) 20 h 15 : Roman-photo pour bonniches en délire.
LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : J'viens pour l'annonce.
RESTOSHOW (508-00-81) 21 h : G. Daban.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### *Vendredi 26 août*

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 22 h : Vous descendez à la prochaine ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Aïe... love you ; 22 h : Marianne Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 22 h 30 : l'Infini Express (dernière).
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

### *La danse*

MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 heures : les Ballets historiques du Marais.
ESCALIER D'OR (523-15-10), à 19 h : Signan's Dance, F. Olry ; 22 h : Groupe Incline, J. Taffonel.

### *Le music-hall*

ALCAZAR (329-02-20), 22 h 30 : Spectacle.
CRAZY HORSE SALOON (727-32-32), 20 h 20, 22 h 30 et 0 h 50.
ÉLÉPHANT BLANC (562-05-67), 21 h : Frissons d'Hawaï.
ÉLÉPHANT BLEU (359-58-64), 22 h 30 : Tahiti.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.
FOLIES BERGÈRE (246-77-11) (lun.), 20 h 45 : Folies de Paris.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : les Compagnons de la chanson.
TOUR EIFFEL (550-34-56), 21 h : On chante sur la tour.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

### *Les concerts*

LUCERNAIRE, 19 h 45 : A. Szycinska (Beethoven, Chopin, Szymanovsky).
STE-CHAPELLE, 18 h 30 et 20 h 30 : Ars Antiqua de Paris (musique au temps des Croisades).

### *Jazz, pop, rock, folk*

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) 21 h 30 : S. Guérault.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pedro Wognin.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 15 : François Allysse Group.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Lafitte, Wild Bill Davis, Cl. Lucq.
LA RESSERRE AUX DIABLES (272-01-73), 22 h : René Urtreger, Michelot, Chautemps.

### *Les festivals*

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

FACULTÉ DE DROIT D'ASSAS, à 20 h 30 : Philharmonia Hungarica, dir. : A. Bernard (Brahms, Beethoven).
STATION AUBER (R.E.R.), à 16 h 30 : Ensemble Octandre (Mozart).

RENCONTRES THEATRALES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

20 h 45 : Fastes d'enfer ; 20 h 15 : la Folle Envie ; 22 h : Robinson Crusoé and Company.

### *En région parisienne*

LA DÉFENSE (979-00-15), 21 h 30 : Musical Memories.
FONTAINEBLEAU, château (422-26-21), à 18 h : Concerts d'élèves du Conservatoire américain.
SCEAUX, Orangerie (660-07-79), à 21 h : L. Neyrier, S. Rives (Brahms, Schumann).

## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La Cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares : Trente et Quarante, de G. Grangier ; 19 h, Bungalow pour femmes, de R. Walsh ; 21 h, l'Homme aux colts d'or, de E. Dmytryck.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Classiques du cinéma-films d'auteurs, films rares ; le Terroriste, de G. de Bosio ; 17 h, Rétrospective Klaus Wildenhahn : Emden geht nach U.S.A. ; 19 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : The Daughter of Dr Jekyll, de E.G. Ulmer.

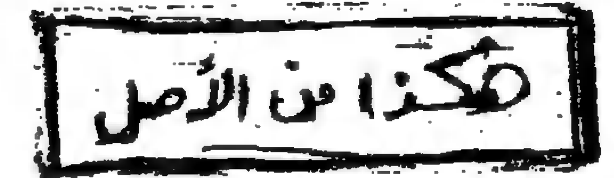
### *Les exclusivités*

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
L'ARGENT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais (Hsp), 4e (278-47-86).
CHICANOS STORY (Mex., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CERCLE DES PASSIONS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CUJO (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
DEBOUT LES CRABES, LA MER MONTE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Quintette, 5e (639-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (526-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
ENIGMA (Fr.-A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
ÉQUATEUR (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FANNY HILL (**) (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Forum O. Express, 1er (233-63-65) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (Alb., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FRAGMENTS POUR UN DISCOURS THÉATRAL - VITEZ - LE CONSERVATOIRE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (Hsp.) 14e (321-41-01 ; Châtelet-Victoria (Hsp.) 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
HISTOIRE DE PIERRA (Franco-it., v.o.) (*) : Noctambules, 5e (354-42-34).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
IRON MASTER, LA GUERRE DU FER (Franco-It., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
JOY (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE JUSTICIER DE MINUIT (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LA MATIOUETTE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA MÉMOIRE (Egyp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

### LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DU COBRA D'OR, film américain d'Anthony M. Dawson (v.f.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CARMEN, film espagnol de Carlos Saura (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CHALEUR ET POUSSIÈRE, film anglais de James Ivory (v.o.) : Beaubourg Les Halles, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
LA CRIME, film français de Philippe Labro : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-99) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
DE SI GENTILS PETITS MONSTRES (**), film américain de Max Kalmanowic (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
EVIL DEAD (*), film américain de Samuel M. Raimi (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
KOYAANISQATSI, film américain de Godfrey Reggio : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
YOR, LE CHASSEUR DU FUTUR, film américain d'Anthony M. Dawson (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).





# COMMUNICATION

**LA MONTAGNE MAGIQUE** (All., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

**MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

**LE MUR** (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**NEWSFRONT** (Aust., v.o.) Saint-André-des-Arts (Hsp.) 6e (326-48-18).

**NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRE** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**OFFICIER ET GENTLEMAN** (A., v.o.) : 7e-Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

**ŒIL POUR ŒIL** (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 2e (364-51-98).

**OU EST PASSÉ MON IDOLE ?** (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

**PATRICIA** (Am., v.o.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**PAULINE A LA PLAGE** (Fr.) : Cinoches (Hsp.) 6e (633-10-82).

**PORKY'S II** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 10e (522-47-94).

**LES PRÉDATEURS** (Brit.) (*), (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**LE ROI DES SINGES** (Chinois) (V.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

**STELLA** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 2e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

**SUPERMAN III** (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**TONNERRE DE FEU** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-42-75) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**TOOTSIE** (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

**LA TRAVIATA** (It.) (v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

**LA TRILOGIE D'APU** (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Racine, 2e partie, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 1re partie, 6e (326-58-00).

**LA ULTIMA CENA** (Cub.) (v.o.) : Hsp Denfert, 14e (321-41-01) ; Hsp Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

**UN FLIC AUX TROUSSES** (A.) (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

**VICTOR, VICTORIA** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**LA VIE EST UN ROMAN** (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

**VIVEMENT DIMANCHE** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LA VOITURE** (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

**LE VOYAGE A DEAUVILLE** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

**VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ?** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; George V, 8e (562-41-42).



## Vendredi 26 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**20 h 35 Au théâtre ce soir : Un dîner intime ou Un maître coq.**
D'Y. Chatelain, mise en scène de R. Manuel, avec R. Mirmont, J. Balutin, F. Lax...
*Un célibataire attire dans sa garçonnière la femme de son meilleur ami. Arrive un pique-assiette...*

**22 h 15 Journal.**



**22 h 25 Championnats d'Europe de natation à Rome.**

**23 h Le jeune cinéma français de court métrage.**
« Chansons souvenirs », de R. Salis.

**23 h 20 Journal.**

**23 h 35 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**20 h 35 Série : Verdi.**
De R. Castellani. Adapt. C. Tommasi et E. Baletti.
*Verdi compose Aïda pour l'ouverture du canal de Suez. La mort de Mariani et celle de Manzoni affectent le musicien... La plus consternante des séries !*



**21 h 55 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Marx, cent ans après sa mort, sont invités : Georges Labica *(Dictionnaire critique du marxisme)*, Jean-Pierre Lefèbvre (traducteur de la quatrième édition du *Capital* de Karl Marx), Maximilien Rubel (critique et analyste des *Œuvres* de Karl Marx – 3 tomes), Claude Mazauric (pour : *Karl Marx, histoire de sa vie*, par Franz Mehring).

**23 h 10 Journal.**

**23 h 20 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : le Cœur à l'envers.**
Film français de F. Apprédéris (1980) ; avec A. Girardot, L. Malet, C. Denner, S. Audran, F. Pernet, R. Bertin.
*Un jeune homme de vingt-quatre ans vient perturber la vie de sa mère (séparée de lui depuis son divorce) par son affection tyrannique. Il l'entraîne dans un voyage en Espagne et la pousse à un jeu pervers. Mise en scène d'une effarante nullité pour un sujet qui aurait pu donner une intéressante étude psychologique. Le métier d'Annie Girardot n'arrive pas à sauver ce film.*

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 35 Vendredi : A quoi rêvent les jeunes filles ?**
Magazine d'information d'A. Campana.
*(Lire l'article ci-contre.)*

**21 h 30 Journal.**

**21 h 50 Série : l'Aventure.**
Une terre d'avant les hommes, de F. Rossif.
*L'Australie – le plus petit continent, la plus grande île – visitée comme un gigantesque musée national.*

**22 h 40 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.**
*Avec Kenny Clarke.*

**23 h 10 Prélude à la nuit.**
*Deux bagatelles*, de Casterède, par le Quatuor de flûtes Arcadie.

### FRANCE-CULTURE

**20 h**, La chanson de l'oiseau : peut-on écrire la musique des oiseaux ?
**21 h**, Les cinéastes du documentaire : Passepartout aux Amériques.
**22 h**, Un rêveur de mots : Gaston Bachelard, la poésie et les éléments (le dur, le mou et le métallique).
**22 h 30**, Communautés des radios publiques de langue française : Radio-France présente : la Belle, par J.-P. Milovanoff.
**23 h 30**, New wave.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h 20**, Concert (donné le 10 février 1983 au grand auditorium de Radio-France) : *Allegro de concert pour piano et orchestre, Concerto pour violoncelle et orchestre, Symphonie n° 1, Konzerstück pour quatre cors et orchestre*, de R. Schumann, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. T. Guschlbauer ; sol. M. Dalberto, piano, F. Lodéon, violoncelle, J.-J. Justafré, A. Courtois, J.-P. Gantiez, J.-C. Barro, cors.
**22 h 15**, Fréquence de nuit : le tour du monde en trente-cinq rêves : « Chili, musiques pour un arbre fou. »

## Samedi 27 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF1

**11 h 40 Vision plus.**
**12 h 10 La route buissonnière.**
**12 h 45 Série : Chéri Bibi.**
(Et à 15 h 45, 16 h 50, 17 h 45)
**12 h 55 Face à Sas.**
**13 h Journal.**
**13 h 30 Série : Salvator et les Mohicans de Paris.**
**14 h 25 Accordéon, accordéons.**
**14 h 50 Casaques et bottes de cuir.**
Magazine du cheval.
**15 h 15 Histoires naturelles : L'espadon voilier à Dakar.**
**16 h Aventures inattendues.**
De l'électricité et des hommes.
**16 h 25 Série : Les irrésistibles.**
**17 h 5 Croque vacances.**
**18 h Trente millions d'amis.**
**18 h 15 Magazine auto-moto.**
**18 h 45 Jack spot.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Jeu : Super-défi.**
**19 h 45 Jeu : Marions-les.**
**20 h Journal.**
(Et à 22 h 45.)
**20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.**
De J. Antoine et J. Bardin. Réal. G. Barrier, à Chartres.
*Une candidate est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.*
**21 h 50 Série : Shogun.**
D'après J. Clavell, réal. J. London.
*La guerre civile menace le Japon, et Toranaga demande à Anjin d'entraîner les samouraïs. Une série d'aventure et de suspense, typiquement américaine.*
**22 h 55 Championnats d'Europe de natation à Rome.**
**23 h 10 22, v'là le rock.**
*Tubes : au sommaire, Asia, Steve Miller Band, The Shadows, Simon et Garfunkel, les Beatles...*
**23 h 40 Journal.**
**23 h 50 Un soir, une étoile.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2

**10 h 15 ANTIOPE.**
**11 h 55 Journal des sourds et des malentendants.**
**12 h 15 Souvenirs-souvenirs.**
*Smokey Robinson.*
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Série : Shérif, fais-moi peur.**
**14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.**
**14 h 50 Les jeux du stade.**
Natation ; athlétisme ; ski nautique ; cyclisme.
**18 h Les carnets de l'aventure.**
« Fleuves d'Afrique », de H. Aigrot.
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 40 Le théâtre de Bouvard.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Joe Dassin.**
*Un vrai chanteur populaire, mort trop jeune.*
**21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.**
A Quimper.
**22 h 35 Sport : catch.**
A Pavillons-sous-Bois.
**23 h 5 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**19 h 10 Journal.**
**19 h 15 Emissions régionales.**
**19 h 35 Pour les jeunes.**
**19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.**
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Cycle Shakespeare : Macbeth.**
Réal. J. Gold, avec N. Williamson, M. Dignam, J. Hazeldine, I. Hogg (en version originale sous-titrée).
*Après les deux commères de Windsor, ce sont les trois sorcières de la bande écossaise qui vont entraîner Macbeth dans le cycle infernal de l'ambition criminelle. Rythme haletant d'un chef-d'œuvre tragique mis en scène dans un décor wagnérien. Imprégnés de cette atmosphère naturelle, les acteurs suent l'angoisse et le sang, le remords et la douleur.*
**22 h 55 Journal.**
**23 h 15 Musiclub**
*Hommage à Wagner* : 9e Symphonie, chant de la terre, *de Mahler, par l'orchestre du Festspiel de Bayreuth. Dir. P. Boulez.*

### FRANCE-CULTURE

**7 h 2**, Colportages : On les matinales de l'été, en direct d'Alès.
**8 h**, L'envers de la lettre.
**9 h 7**, L'Inde : Assam, Pendjab, Népal.
**11 h**, Musique : Festival estival de Paris.
**12 h**, Le pont des arts.
**14 h**, La Meurtrière, d'après Papadiamantis, adapt. C. Oudin et F. Oger. Avec M. Rouvières, J.-L. Bindis, A. Demayer...
**17 h**, James Joyce.

### FRANCE-MUSIQUE

**6 h 2**, Samedi matin : œuvres de Bach, Crusell, Mozart, Massenet...
**8 h 5**, Avis de recherche.
**9 h**, Carnet de Notes.
**11 h 5**, La tribune des critiques de disques : *le Tricorne*, de M. de Falla.
**13 h 30**, Concert-lecture (donné le 5 juin dernier au Grand Auditorium) : œuvres de Haydn, Mendelssohn, Brahms, Fauré, Franck, Bartok, par la chorale Audite Nova, de Paris, dir. J. Sourisse.
**15 h**, L'arbre à chansons.
**16 h 30**, Présentation du concert.
**17 h**, Concert (donné le 30 juillet 1983 au festival de Bayreuth), la Tétralogie : *le Crépuscule des dieux*, de Wagner, par les chœurs et l'orchestre du Festival de Bayreuth ; dir. : G. Solti ; chef des chœurs : N. Balatsch...
**22 h 30**, Le club des archives : Toscanini et l'Orchestre philharmonique de New-York (deuxième partie) ; œuvres de Rossini, Beethoven.

### TRIBUNES ET DÉBATS

**SAMEDI 26 AOUT**

– *Mme Michèle Cotta*, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, est l'invitée du « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 heures.



## A VOIR

## Les jeunes filles

De la sortie d'un lycée de Neuilly à la plage de Deauville, de la fête de Polytechnique à des déambulations dans un Paris nocturne, Françoise Liffran nous propose cinq portraits de jeunes filles. Elles ont entre quinze et vingt ans, appartiennent à des milieux différents. Fini les grands engagements politiques, les critiques radicales et les remises en cause personnelles qui ont suivi mai 68. En 83, on parle amour, indépendance et argent.

A la fois insouciante et lucide, Clarence, dix-sept ans, qui s'est mariée à 15, a eu un enfant parce qu'elle *« en avait envie »* mais elle s'est aperçue que *« c'était du boulot »*. Elle rêve d'un bel appartement aux Halles et de gagner plus d'argent, *« beaucoup plus »*. Pour Nathalie et Stéphanie, dix-sept ans, toutes deux dans le même lycée et bachelières depuis le début de l'été, l'argent aussi est important, il permet *« plus de loisirs et plus d'indépendance »*.

L'indépendance, le maîtremot qui revient comme un *leit-motiv* dans tous ces témoignages. C'est l'indépendance qui a poussé Claire, dix-huit ans, coiffeuse, à quitter ses parents pour habiter seule à Paris. Amoureuse de la nuit *(« les gens et la vie sont différents »)*, solitaire, elle a envie *d'« intéresser les autres »*. La caméra la suit dans un café, le long des guichets du Louvre, dans ses rencontres éphémères.

Une galerie de portraits intimistes, attachants. Françoise Liffran sait poser ses questions, et rester discrète.

L. V.-G.

★ Magazine « Vendredi » : *A quoi rêvent les jeunes filles ?* Le 26 août, FR 3, 20 h 35.

## Radio-France internationale : un moral de « battant »

Le Tchad, le Cameroun, la Haute-Volta, le Chili... Le contexte est particulièrement « chaud » au moment du transfert de direction à Radio-France internationale (R.F.I.). Que va devenir la « Voix de la France à l'étranger » avec le nouveau directeur général, M. Fouad Benhalla, nommé depuis le 18 août en remplacement de M. Hervé Bourges *(le Monde* du 19 août 1983) ? Pas de nouvelles orientations. Pas de changement de politique générale : *« On a participé à l'élaboration des nouvelles orientations ; on a formulé avec M. Hervé Bourges ce projet qu'il a porté »*, fait remarquer M. Fouad Benhalla. Il entend donc poursuivre la politique de développement amorcée par son prédécesseur depuis janvier 1982.

Plutôt content du budget qu'il a obtenu *(« une augmentation considérable, dans la période d'austérité qui caractérise l'ensemble de l'audiovisuel »)*, M. Fouad Benhalla fait remarquer qu'il faut tout de même tempérer cette augmentation par le fait que, aujourd'hui, R.F.I. doit reverser une part importante de ce budget à T.D.F. (ce qui n'était pas le cas auparavant). Il considère cependant que l'augmentation réelle de son budget – qu'il évalue à quelque 80 millions de francs – va lui permettre de *« démarrer un certain nombre d'actions significatives »* : lancement d'émissions en direction de l'Asie du Sud-Est fin 1983 ou début 1984, passage de quatre à dix-sept heures d'émissions par jour en Amérique latine en février 1984 ; augmentation du nombre des émissions en russe en 1984 (ces émissions, encore à l'essai pour l'instant, vont débuter le 4 septembre). Il est question, pour l'Europe de l'Est, de lancer une ou deux langues nouvelles (le roumain ? le croate ? c'est le gouvernement qui décidera), de même en Afrique. M. Fouad Benhalla annonce qu'il pourrait aussi obtenir une fréquence sur la bande F.M., à Paris, avant la fin de l'année.

L'humeur semble donc au « rose », au sixième étage de la Maison de la radio. On affiche un moral de « battant ». La direction se vante d'avoir maintenant des reporters tous les jours dans le monde. Les journalistes de R.F.I. ont été les premiers au Chili (leurs reportages ont été repris par les radios internationales), les premiers également à obtenir une interview exclusive du capitaine Sankara, le nouvel homme fort de la Haute-Volta. Au Tchad, où ils ont envoyé un reporter dans les deux camps – tant que cela a été possible, disent-ils –, ils ont été les premiers encore à donner l'information de la prise d'Abéché par le GUNT (1). *« On travaille d'arrache-pied et on sera probablement bientôt les premiers dans l'audiovisuel »*, affirme-t-on sans ambages à la rédaction. Est-ce parce que celle-ci est passée en deux ans d'un moyenne d'âge de quarante-sept ans à moins de trente ans qu'elle veut manger du lion ? Un point noir, le seul pour la direction : le nombre de postes dont la création a été autorisée par le gouvernement, malgré le budget en expansion, *« un goulet d'étranglement qui risque de compromettre le plan de développement »*.

C. H.

(1) M. Hervé Bourges, le nouveau P.-D. G. de T.F. 1, veut accroître les liens entre R.F.I. et la première chaîne. Par des échanges entre les deux rédactions et par la reprise partielle par T.F. 1 du « Club international de la presse », créé, à R.F.I.

● *La revue « Médias »*, qui paraît tous les quinze jours, sera diffusée dans les kiosques à partir du vendredi 26 août. Créée il y a trois ans pour les milieux professionnels de la communication, principalement publicitaire, *Médias* annonce une diffusion de cinq mille exemplaires qu'elle espère doubler. Une campagne de publicité a accompagné ce lancement auprès du grand public, centrée sur l'article vedette du numéro de rentrée : « Le plan média du président ». La revue y expose les moyens employés, selon elle, par M. François Mitterrand pour améliorer son image et son message.

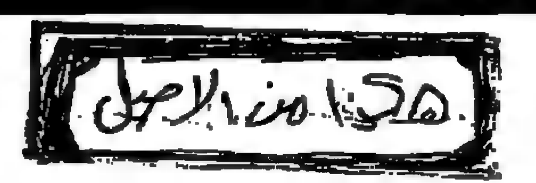
* *Médias*, 18, boulevard Montmartre, 75009 Paris. Tél. : 246-75-25. Le numéro : 25 F.

● *Patrick Poivre d'Arvor*, ex-présentateur du journal de 20 heures d'Antenne 2, a déclaré à Bogota, où il se trouve pour quelques jours, que la décision de la direction de la chaîne à son égard est *« l'aboutissement d'un lent processus de dégradation depuis deux ans »*. P.P.D.A., qui n'a pas *« le goût des décisions imposées »*, estime qu'on le *« contraint ainsi à quitter avec regret les téléspectateurs »*. Il continuera, en attendant que son sort soit *« définitivement fixé »* sur la deuxième chaîne, à présenter le magazine hebdomadaire « A nous deux » et souhaite que son geste *« ne soit récupéré par personne »*.

● *A Dijon*, un procès-verbal de *« tentative d'expulsion »* a été dressé mercredi 24 août par Me Christian Moinard, huissier de justice, en exécution de l'ordonnance de référé du 19 août, signifiant à la société coopérative Bourgogne Presse l'ordre d'évacuer les locaux et de restituer le matériel et les documents liés aux anciennes Presses nouvelles de l'Est, propriété du groupe Progrès de Lyon. L'huissier avait déjà signifié, lundi 22 août, un *« commandement de déguerpir »*. La phase suivante de la procédure prévoit l'intervention de la force publique, sur ordre des autorités administratives.

● *M. Raphaël Constant*, président de la radio antillaise indépendantiste Radio-Voka, on autorisée, a décidé de se rendre ce vendredi 26 août à la convocation du juge d'instruction afin *« de rendre possible ce qui doit l'être encore et éviter tout drame à venir »*.

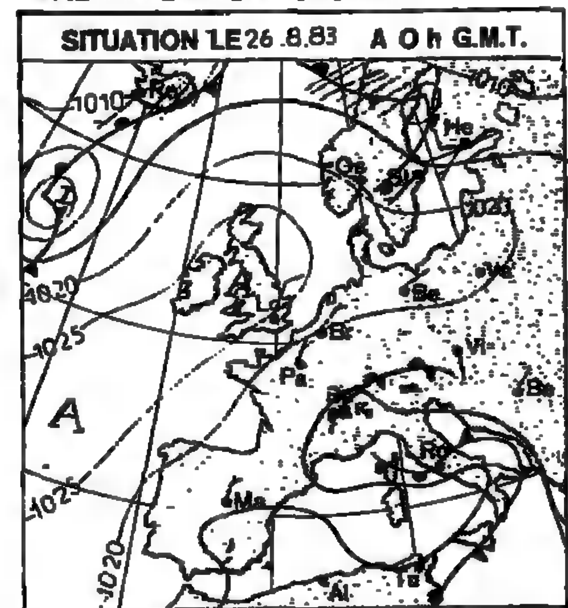




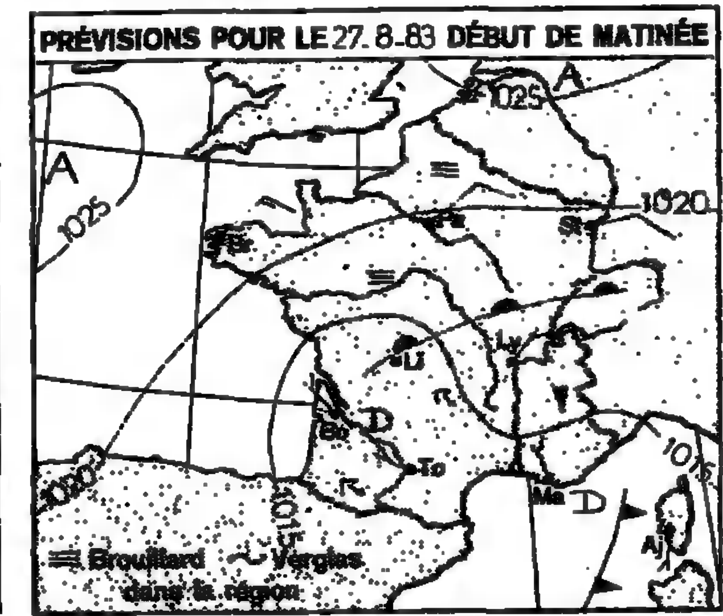
# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26.8.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.8.83 DÉBUT DE MATINÉE



**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 août à 0 heure et le samedi 27 août à minuit.**

La France restera partagée en deux. La moitié nord sera sous l'influence des hautes pressions donnant plutôt du beau temps avec des brumes matinales. La moitié sud sera influencée par une petite dépression orageuse oscillant entre le golfe de Gascogne et les Baléares. Progressivement, les hautes pressions gagneront du terrain vers le sud.

**Samedi**, sur la moitié nord de la France, *ciel très brumeux le matin*, surtout près des côtes et dans les vallées. Assez rapidement le soleil brillera, réchauffant l'atmosphère et dissipant les dernières barres de brume. C'est près des côtes de la Manche que le ciel aura le plus de mal à s'éclaircir. L'après-midi, beau temps bien ensoleillé, formation de nuages d'évolution diurne en fin de journée. Les températures ne changeront pas beaucoup, 23 °C à 25 °C dans l'ensemble, 21 °C sur la côte nord de Bretagne et la côte normande.

Sur la moitié sud, encore un temps assez nuageux, du moins en début de journée. Les orages se manifesteront encore sur le sud de l'Aquitaine, les Pyrénées, le sud du Massif Central et les Alpes. En plaine, les nuages seront moins menaçants et laisseront se développer quelques éclaicies. En montagne, les orages seront moins violents et plus isolés que ces derniers jours.

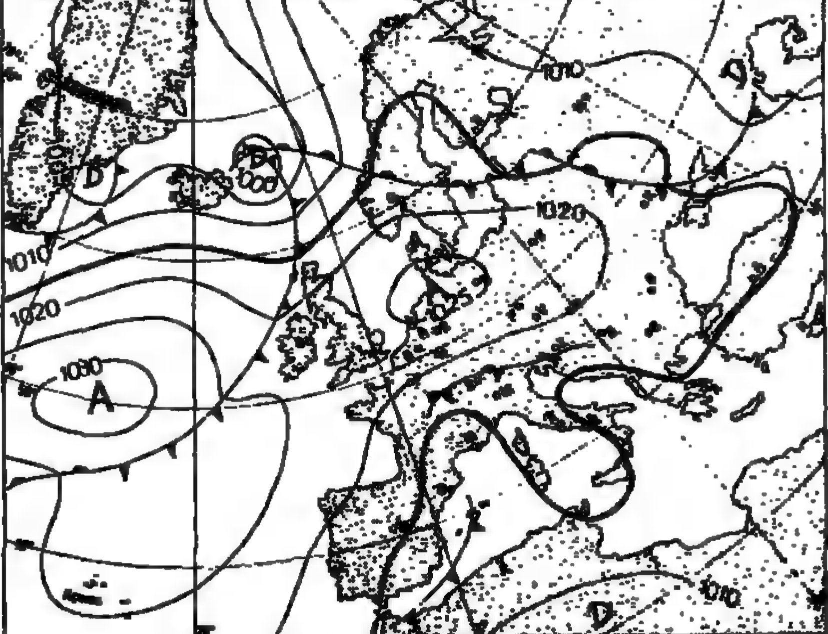
La moitié sud commencera aussi à sentir un début d'amélioration, les températures resteront assez élevées sur le sud-est, 28 °C à 30 °C. Sur le reste de cette moitié du pays, 25 °C à 26 °C.

Les vents seront faibles de secteur est sur la plus grande partie de la France.

**Evolution générale pour le dimanche 28 août**

Les hautes pressions axées de l'Atlantique à l'Angleterre maintiendront un flux anticyclonique de secteur nord-est sur la moitié nord de la France, la moitié sud restant sous l'influence de la zone dépressionnaire à caractère orageux qui persistera sur la Méditerranée

PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



**Prévisions** : De la Méditerranée et des Alpes jusqu'au Jura, au Massif Central et au Bassin Aquitain, temps nuageux et brumeux avec ondées orageuses éparses surtout en fin de journée et en cours de nuit ; vents faibles et variables.

Plus au nord, beau temps avec vents modérés de secteur nord-est ; toutefois des Flandres aux côtes normandes, les formations nuageuses matinales seront fréquentes et parfois à dissipation tardive.

Dans l'ensemble les températures resteront encore légèrement supérieures aux normales de saison.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le 26 août à 8 heures, de 1018,5 millibars, soit 763,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 août ; le second le minimum de la nuit du 25 au 26 août) :

Ajaccio, 26 et 18 degrés ; Biarritz, 23 et 19 ; Bordeaux, 23 et 18 ; Bourges, 21 et 17 ; Brest, 21 et 14 ; Caen, 19 et 16 ; Cherbourg, 21 et 16 ; Clermont-Ferrand, 21 et 16 ; Dijon, 27 et 17 ; Grenoble, 27 et 15 ; Lille, 25 et 17 ; Lyon, 25 et 18 ; Marseille-Marignane, 26 et 19 ; Nancy, 30 et 17 ; Nantes, 22 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 17 ; Pau, 24 et 18 ; Perpignan, 29 et 21 ; Rennes, 21 et 16 ; Strasbourg, 28 et 18 ; Tours, 23 et 17 ; Toulouse, 24 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 17 degrés ; Amsterdam, 26 et 16 ; Athènes, 30 et 20 ; Berlin, 25 et 15 ; Bonn, 31 et 13 ; Bruxelles, 27 et 15 ; Le Caire, 35 et 22 ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 21 et 14 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 31 et 26 ; Genève, 25 et 15 ; Jérusalem, 27 et 15 ; Lisbonne, 24 et 17 ; Londres, 26 et 15 ; Luxembourg, 29 et 17 ; Madrid, 28 et 17 ; Moscou, 15 et 8 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 22 et 13 ; Tozeur, 36 et 24 ; Tunis, 30 et 21.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

**Les mots croisés se trouvent page 12.**

## EN BREF

### LOISIRS

**FESTIVAL DE SARLAT.** – Le quatrième Festival de l'action photographique et de créations audiovisuelles non professionnelles de Sarlat (Dordogne) aura lieu les 11, 12 et 13 novembre. Ce festival est ouvert à tous les réalisateurs (groupe, institution ou individu) ayant produit un document audiovisuel (fiction, documentaire, reportage, etc.) sur tous supports : film 16 mm et super 8, diaporama-vidéo et photo.

★ **Secrétariat du Festival audiovisuel de Sarlat, 7, rue La Boétie, 24001 Périgueux. Téléphone (53) 08-30-30.**

## LOTO

TIRAGE N°34 DU 24 AOUT 1983

4 – 15 – 18 – 43 – 46 – 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 22

| | NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES | RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F) |
|---|---|---|
| 6 BONS NUMEROS | 7 | 1 626 415,50 F |
| 5 BONS NUMEROS + complémentaire | 79 | 72 056,30 F |
| 5 BONS NUMEROS | 1 394 | 12 250,60 F |
| 4 BONS NUMEROS | 87 615 | 194,90 F |
| 3 BONS NUMEROS | 1 911 940 | 12,90 F |

PROCHAIN TIRAGE LE 31 AOUT 1983

VALIDATION JUSQU'AU 30 AOUT 1983 APRES-MIDI

## VIVRE A PARIS

### Des chambres pour les étudiants

L'Union parisienne des étudiants locataires (UPEL) se préoccupe des difficultés que connaît cette année la location étudiante. Alors que les chambres sont traditionnellemnt libérées en juillet, de nombreux étudiants ont conservé la leur pour préparer jusqu'en septembre les examens qu'ils n'ont pu passer en juin à cause des grèves. A ces *étudiants s'ajoute la vague des nouveaux* à la recherche d'un logement pour l'année universitaire 83-84.

Devant la pénurie de logements, la surenchère s'installe et les prix montent. On compte en moyenne 700 F de loyer mensuel pour une chambre indépendante, 850 F pour une chambre non indépendante et 1 200 F pour un studio. Il n'est pas rare qu'une chambre de bonne soit louée au prix d'un studio tout confort.

Pour lutter contre cette montée des prix, l'UPEL voudrait décider les nombreux propriétaires réticents à louer à des étudiants les chambres de bonnes inoccupées qui existent un peu partout dans Paris. Elle a réalisé à leur intention un certain nombre de fiches pratiques sur les problèmes fiscaux, de bail, d'assurance, etc. L'UPEL recherche des chambres, studios ou appartements susceptibles d'être loués à des étudiants. Elle garantit aux propriétaires l'assurance de louer à des étudiants, donc de bénéficier d'exonérations fiscales, et la sécurité d'une association nationale, rapide et sans frais. Elle assure aux étudiants un service géré par des étudiants bénévoles et un fichier important (5 000 chambres par an).

L'UPEL est ouverte tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, et le mercredi de 10 heures à 19 heures sans interruption, 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 633-30-78.

# AUTOMOBILE

## Au revoir la Golf, bonjour la Golf !

De notre envoyé spécial

Munich. – A trois semaines du Salon de Francfort, les constructeurs d'automobiles se déchaînent et l'on ne compte plus les présentations de modèles. Pour l'heure, c'est Volkswagen qui tient la palme. Charters et Mystère 20, bourrés de journalistes, assurent la liaison entre les capitales européennes et Munich, ville choisie par la firme de Wolfsburg pour les essais sur routes de la nouvelle Golf. Même le Concorde chargé de Britanniques a été mis à contribution. L'avion supersonique n'a pas manqué d'attirer, lors de son passage *dans la capitale de la bière*, le déplacement de quelque trente-cinq mille Munichois entassés aux abords de l'aéroport, curieux ou enthousiastes, mais pour certains aussi furieux, comme peuvent savoir l'être de nos jours des écologistes allemands.

Accueillies avec chaleur par la presse d'outre-Rhin, distribuées sur le marché local avec plus de trois mois d'avance sur les marchés mondiaux, les nouvelles Golf apparaissent plus comme la nouvelle génération d'une gamme que comme des véhicules profondément nouveaux.

*« En neuf ans, six millions de Golf ont été vendues de par le monde »*, répliquera le Dr Hahn, président du directoire de VW à ceux qui lui demandaient pour quelles raisons la nouvelle Golf ressemblait tant à l'ancienne. Et, ironisant un brin, d'ajouter : *« Pourquoi alors faire une révolution. On peut même se demander s'il était si urgent de les rajeunir. »*

En fait, à y regarder de plus près, les retouches de détail sont plus importantes qu'on ne le pense : des centimètres de plus en largeur (+ 5,5 cm) et en longueur (+ 17 cm), un CX (1) qui passe à 0,34 (contre 0,42), une modification des suspensions, une surface offerte dans le coffre augmentée d'un tiers, une refonte de l'intérieur dans le sens de la sécurité, une augmentation de la contenance du réservoir (+ 40 %, soit 55 litres), une diminution du niveau sonore. Tout cela donnant à l'usage un « plus » incontestable qui se traduira bien sûr aussi par une augmentation des tarifs de l'ordre de 3,3 % sur le prix de base pratiqué en Allemagne.

### Le hall 54

Sur la route, les voitures essayées (1,3 litre, 1,6 litre à essence ordinaire et 1,8 litre roulant au super) se sont révélées silencieuses — hors des vibrations sur le 1,8 litre à régime moyen, — bien assises sur la chaussée, beaucoup plus confortables que les modèles anciens, mais la nervosité n'a pas gagné avec les moteurs qui se veulent très économiques. La GTI qui ne sera présentée qu'en février prochain devrait à ce titre, comme c'était le cas dans la gamme précédente, être le modèle « libéré » de ces contraintes.

L'apparition des Golf de deuxième génération préfigure aussi ce que pourra être l'avenir de la construction automobile à grande échelle : l'usine entièrement automatisée. D'autres marques, françaises, américaines ou japonaises l'ont également imaginé. Des unités partiellement comparables fonctionnent. Dans l'usine de Wolfsburg, l'unité de montage actuellement la plus moderne que l'on puisse visiter, le *hall 54*, est consacrée à cette nouvelle gamme de voitures. En fait, les ingénieurs ont conçu cette série de Golf de deuxième génération précisémment pour cette unité de montage. Relié par un tunnel aux autres ateliers, ce hall, bâti sur deux étages, est entièrement automatisé. Au rez-de-chaussée, l'assemblage des organes et des pièces constituant les groupes d'organes. A l'étage, le montage sur la carrosserie.

Dans un avenir proche, trois mille voitures par jour pourront sortir des chaînes automatisées. C'est peut-être bien là le véritable événement que constitue la sortie de ces nouvelles Golf.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Coefficient de pénétration dans l'air.

# ENVIRONNEMENT

### Dans le golfe de Gascogne

## PAS D'IMMERSIONS DE DÉCHETS NUCLÉAIRES EN 1983

Les autorités belges ont renoncé, *« pour un laps de temps indéterminé »*, à l'immersion de 3 700 tonnes de déchets radioactifs dans le golfe de Gascogne. La Suisse, qui devait participer à l'opération à partir du navire britannique *Atlantic Fisher*, devra aussi abandonner ce projet, selon un communiqué publié le mercredi 24 août par l'organisation écologiste Greenpeace.

En février 1983, la convention de Londres, qui regroupe cinquante-deux pays, avait voté, lors de sa réunion annuelle, un moratoire de deux ans pour les immersions pratiquées par les Anglais, les Hollandais, les Belges et les Suisses. *« Alors que les gouvernements de ces pays n'avaient pas l'intention de respecter cette résolution, aucun d'eux n'a pu immerger ses déchets radioactifs cette année en raison d'un boycottage lancé par le syndicat des marins britanniques »*, rappelle Greenpeace, dont les militants se sont physiquement, depuis 1978, opposés au déversement dans l'Atlantique, à bord de canots pneumatiques.

*« C'est la première fois, depuis seize ans, que la fosse Atlantique n'est pas souillée par les déchets nucléaires »*, a déclaré un porte-parole de l'association. *« La victoire qui nous réjouit aujourd'hui ne doit pas faire oublier que de nombreux Etats considèrent toujours l'immersion comme la solution la plus simple et la moins coûteuse, quels qu'en soient les risques. »*

## LE TRAITÉ D'ATHÈNES POUR RÉDUIRE LA POLLUTION DE LA MÉDITERRANÉE ENTRE EN VIGUEUR

Le traité conclu en 1980 à Athènes pour réduire fortement et contrôler la pollution de la Méditerranée peut entrer en vigueur, annonce un communiqué, publié le jeudi 25 août à Genève, par le « Programme des Nations unies pour l'environnement ».

Les Parlements de six pays (Algérie, Egypte, France, Monaco, Tunisie, et Turquie) ont ratifié les termes de l'accord signé à Athènes par les gouvernements concernés et qui pourrait leur coûter de 80 à 120 milliards de francs, dans les quinze ans à venir.

Environ 85 % de la pollution de la Méditerranée vient des côtes : déchets industriels, effluents domestiques, eaux de ruissellement. Les principales sources de pollution sont situées sur les côtes nord-ouest à l'embouchure des grands cours d'eau.

Le traité prescrit des normes de propreté pour les eaux côtières de l'ensemble du bassin méditerranéen. *« Les plages de la Méditerranée sont probablement les plus polluées du monde par les hydrocarbures et leurs dérivés »*, précise le communiqué. Moins de 4 % des parcs d'élevage de coquillages produisent des moules ou des huîtres propres à la consommation directe. Et trois plages sur quatre seulement peuvent être fréquentées sans danger par les baigneurs.

● **Le Pérou et les baleines.** – Le Pérou a annoncé sa décision d'abandonner la chasse à la baleine avant 1986, lors de la trente-cinquième réunion annuelle de la commission baleinière à Brighton, en Grande-Bretagne, annonce un communiqué du World Wildfide Fund (W.W.F.). Trois pays, la Norvège, le Japon et l'U.R.S.S., s'opposent encore au moratoire qui prévoyait l'arrêt de la chasse à la baleine dans trois ans : près de dix mille baleines de toutes espèces sont tuées chaque année, en majorité par les Japonais. Les quotas accordés à la Norvège pour le petit rorqual ont été réduits des deux tiers, tandis que ceux des Etats-Unis pour la baleine boréale ont été relevés de dix-sept à vingt-sept par an, à la suite des pressions des communautés indigènes d'Alaska.



# CARNET

### Naissances

– Jérome GARCIN et Anne-Marie PHILIPE ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Gabriel,**

le 25 août 1983.

221, boulevard Raspail, 75014 Paris.

### Décès

– Aix-en-Provence.
Mme André Arbaud
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André ARBAUD,**
*ingénieur du génie rural*
et des eaux et forêts en retraite
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,

survenu à Aix-en-Provence, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu à Jouques, le 22 août.

– M. Jean-Baptiste Cugliolo,
son époux,
M. Jean de Préaumont, député, adjoint au maire de Paris, et Mme,
M. Ange Colonna d'Istria et Mme,
ses enfants,
M. Augustin Tolini,
son frère,
Mlle Santa Randazzo,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Jean-Baptiste CUGLIOLO,**
**née Françoise Tolini,**

survenu le 19 août 1983 dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le 25 août 1983 en l'église de Belvedère (Corse).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

20, rue Alphonse-de-Neuville, 75017 Paris.

– Argenteuil, Langrune.
Mme François Lecharny,
son épouse,
Mme Raymond Codron,
sa belle-mère,
M. et Mme Christian Touratier,
et leurs enfants,
Mme Bernard Terré,
M. et Mme Jean-Noël Lecharny,
et leurs enfants,
Mlle Marie-France Lecharny,
M. et Mme Pierre-Yves Lecharny,
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Lecharny,
et leurs enfants,
M. Laurent Lecharny et Patricia,
M. François Lecharny,
ses enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

**M. François LECHARNY,**
chevalier de l'ordre national de Mérite,
Président-directeur général E.R.
de la Mutualité industrielle de Paris,

survenu le 24 août 1983, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Langrune (Calvados), le samedi 27 août 1983, à 10 heures.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue du Colonel-Harivel,
14830 Langrune-sur-Mer.
7, rue Henri-Dunan,
95100 Argenteuil.



**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 554 F | 767 F | 980 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 601 F | 1 074 F | 1 547 F | 2 020 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 634 F | 887 F | 1 140 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 779 F | 1 105 F | 1 430 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

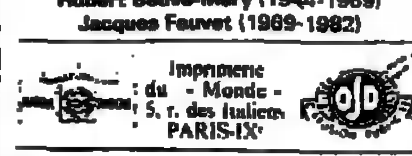
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

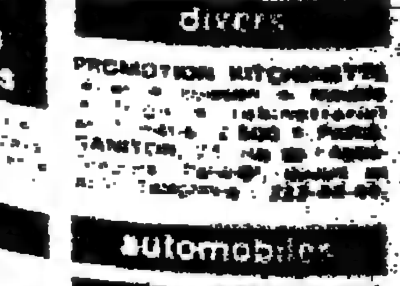
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication
*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde

# économie

## COMMERCE ET ARTISANAT

### POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 1983

# Il meurt plus d'entreprises artisanales qu'il n'en est créé

Il y a bien longtemps que l'artisanat n'aura pas eu pareil honneur : un prochain conseil des ministres (celui du mercredi 31 août ou celui du mercredi 7 septembre) devrait en effet entendre une communication de M. Michel Crépeau sur cette activité, dont il a la charge au gouvernement.

L'artisanat ne fait guère parler de lui. Il regroupe pourtant huit cent mille entreprises, employant moins de dix salariés chacune (non compris le « patron » et son conjoint). Au total, il donne du travail à plus de deux millions de personnes, soit environ 12 % de la population active. Son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 450 milliards de francs. Enfin, ces petites firmes relèvent de quelque trois cents corps de métier, aux productions ou aux services très divers, aux besoins différents et qui résistent très différemment aux aléas de la conjoncture.

### Une différence d'attention

M. Crépeau, maire de La Rochelle, connaît bien le rôle – trop peu connu – que jouent, en province notamment, ces petits de l'économie. Il entend en valoriser les activités, leur donner officiellement plus de considération ; surtout, il se promet de les aider à se développer.

Dans un récent entretien, le ministre du commerce et de l'artisanat constatait en effet : *« Alors que, depuis dix ans, l'industrie perdait sept cent mille emplois, l'agriculture un million, l'artisanat est le seul secteur qui ait offert de nouveaux postes de travail... A condition,* précisait encore le ministre, *qu'on lui permette de créer de nouvelles entreprises, il sera à l'avenir le seul à continuer à proposer des emplois supplémentaires... »*

Même à cette condition, l'artisanat pourra-t-il être encore longtemps un fournisseur d'emplois ? Les premiers signes d'essoufflement conjoncturels apparaissent. Naissent aussi à l'intérieur de la profession des doutes, un peu flous dans leur expression, mais bien ressentis par les professionnels.

Les nouvelles lois sur le travail perturbent en effet l'état d'esprit des artisans, leurs conséquences financières sont lourdes et donc, à terme, démobilisatrices. De surcroît, ces textes sont aussi plus difficilement applicables ici, sans nuire au rythme de l'activité. Le départ en retraite ou en préretraite, par exemple, d'un des quatre compagnons d'un artisan, n'a pas les mêmes répercussions que plusieurs départs de salariés dans une firme de deux cents salariés où la fabrication en série est habituelle.

De plus, ces artisans commencent à ressentir comme un sentiment nouveau pour eux, celui de l'injustice. Ces petits patrons, qui connaissent le prix du risque (ils l'ont choisi) commencent à rechercher une plus grande garantie sociale, sinon, croient-ils, ils seront de fait un peu plus marginalisés dans un pays où l'on cherche à « protéger » pour protéger. Ils ne bénéficient ni de la retraite à soixante ans, ni, lors des jours difficiles, de subsides que leur verserait une quelconque ASSEDIC, ni non plus de préretraite...

Un sentiment nouveau gagne donc les artisans, celui de l'isolement dans le pays. La raison ? La trop grande différence de traitement ou d'attention de l'Etat lui paraît favoriser les salariés, comme si ceux-ci et ceux-là n'avaient pas à déployer les mêmes efforts manuels le plus souvent, pour faire leur travail.

L'artisanat en tant que tel est aussi, de fait, écarté des grandes négociations qui réunissent régulièrement les pouvoirs publics et les organisations patronales ou ouvrières. Or, certaines sinon toutes les décisions prises alors s'appliquent aussi à ce secteur. L'artisan n'est pas un partenaire social.

### Une activité mal connue

Il n'est pas davantage un partenaire économique. Ce secteur d'activité est fort mal connu ; il n'y a pas d'« observatoire » national à partir duquel il serait possible de suivre plus exactement et plus rapidement son évolution économique et ainsi de mieux connaître ses besoins.

Autre lacune grave – M. Crépeau en est bien conscient – pour cette activité : on ne dresse pas chaque année, comme il est fait pour l'agriculture et le commerce, les comptes de l'artisanat. Une autre façon d'être marginalisé.

Aussi est-on contraint d'utiliser des statistiques de recoupement, mais sérieuses cependant, si l'on veut essayer de mieux connaître son évolution.

Sans qu'il faille y voir comme une conséquence du changement politique intervenu en mai 1981, l'artisanat a une moins bonne tenue depuis deux ans : le nombre d'entreprises artisanales nouvelles diminue. Entre 1974 et 1980, le nombre de créations est passé de 5 600 à près de 14 000, ces créations étant le solde entre les inscriptions des nouvelles sociétés aux registres des chambres de métier et les radiations. En 1980, 70 700 pour les premières et 56 800 pour les secondes.

Or, en 1982, le solde n'était plus que de 3 400 (9 500 en 1981). Il pourrait être négatif à la fin de cette année, du moins si l'on extrapole les résultats connus pour les quatre premiers mois de 1983 : ce solde partiel est négatif (moins 385).

Le nombre de radiations d'entreprises artisanales aux registres des chambres de métiers reste, *grosso modo,* identique à celui, comparable, des trois exercices précédents. En revanche, le nombre d'immatriculations est en diminution de 12 %, le mouvement ayant été amorcé au début du troisième trimestre de l'an dernier.

Dans l'*« avis sur l'évolution de l'artisanat »,* remis aux pouvoirs publics en juillet et préparé par les responsables de l'assemblée permanente des chambres de métiers, ces derniers s'interrogent sur la signification de cette tendance : *« Y aurait-il,* demandent-ils, *moins de tentative, du côté des chômeurs, à fonder une entreprise artisanale, à moins que le flux habituel des créateurs (ouvriers s'installant à leur compte ; fils d'artisan créant une affaire) ne connaisse lui aussi une diminution ? » « Les difficultés du marché, le poids des charges élevées, l'observation de nombreuses disparitions de petites entreprises, ne limiteraient-ils pas les intentions d'installation ? »*

Une explication parmi d'autres peut être avancée : la situation du bâtiment. Le tiers des artisans relèvent de cette activité, qui est depuis plusieurs semestres en grande difficulté. Dans la région des Pays de la Loire, par exemple, et pour les seules firmes artisanales du bâtiment, on a remarqué que, entre 1978 et 1982, le nombre d'immatriculations a régressé de 26 % et celui des radiations progressé de 40 %.

Et les emplois ? Jusqu'à la fin de 1982, l'artisanat a continué d'en créer. Ainsi, et toujours à partir de statistiques de recoupements au cours de cet exercice, les effectifs salariés et apprentis *« travaillant dans des entreprises occupant entre 0 et 10 personnes et susceptibles d'appartenir, par leur activité, au secteur des métiers, se sont accrus de 5 301 personnes, soit de 0,4 %, alors que l'on notait pour la même période une diminution de 3,6 % pour les entreprises industrielles de plus de 10 salariés relevant des mêmes secteurs d'activités ».*

### L'intérêt des départements

Une situation conjoncturelle difficile certes, mais ceux qui ont l'ambition de le faire peuvent encore investir. Pour 1983, le montant total de prêts spéciaux à l'artisanat a été fixé à 7,20 milliards de francs (6 milliards de francs en 1982). Près de la moitié de cette somme peut être prêtée à un taux super-bonifié de 9,45 % et l'autre à un taux bonifié de 12,45 %. Une enveloppe jugée satisfaisante. De plus, des banques semblent à présent plus désireuses, qu'elles ne l'ont été hier, de s'intéresser à ces petits des affaires, plus sûrs aujourd'hui pour les financiers que de grosses firmes.

Autre fait significatif de l'intérêt pour les artisans : des conseils généraux – celui du Lot-et-Garonne et celui de la Gironde, par exemple – participent à l'effort artisanal du département, en accordant des aides pour bonifier les intérêts de certains prêts artisanaux ; des conseils régionaux étudient des possibilités identiques... Localement, il est vrai, on connaît mieux ce que doit le développement local à ces « petits patrons ».

ALPHONSE THÉLIER.

## AFFAIRES

### TRÊVE DANS LA GUERRE DES RABAIS SUR LE PRIX DES CARBURANTS

Les centres Leclerc mettront fin aux rabais illicites accordés, sur certaines de leurs pompes, aux automobilistes. Ils espèrent ainsi faciliter les négociations avec le gouvernement et les compagnies pétrolières. M. Edouard Leclerc et son fils Michel interrompraient la trêve si leur licence d'importation de produits pétroliers (A 3) était suspendue ou si une « table ronde » n'était pas réunie. Une manière d'ultimatummême si M. Edouard Leclerc s'en défend.

Les supermarchés Suma et Mammouth, qui avaient suivi les centres Leclerc, ont annoncé eux aussi leur intention de rentrer dans la légalité.

Alors que la Cour de justice européenne de Luxembourg ne dira pas avant la fin de l'année si la limitation des rabais est contraire aux règles du Marché commun, le directeur de la revue *Auto-Défense* (mouvement de défense des automobilistes), M. Francis Rongier, a porté plainte auprès de la cour d'appel de Paris contre M. Jean Auroux, le secrétaire d'État à l'énergie. « *On peut tout de même s'étonner,* affirme M. Rongier, *de voir un gouvernement socialiste faire cause commune avec les grands monopoles capitalistes internationaux.* »

### La prise de contrôle de Préval par Besnier

### RIEN N'EST FAIT SELON L'UNION LAITIÈRE NORMANDE

Besnier va-t-il ou non prendre le contrôle de Préval ? L'affaire est compliquée. A la suite de l'article sur cette opération donnée pour conclue (*le Monde* daté du 26 août), la société Préval dément catégoriquement et précise qu'« *aucune négociation n'a eu lieu à ce sujet avec qui que ce soit* » et que « *son actionnaire majoritaire n'entend pas céder à Besnier la majorité* » dans son capital.

Ce n'est pas du tout l'avis de Besnier.

Le secrétaire général de ce groupe, M. Bernard Aubert, affirme bien au contraire que « *des négociations ont été menées avec les liquidateurs de la S.C.P.P.* » (Société de collecte des producteurs Préval), un des deux principaux actionnaires de Préval avec 34 % des actions – l'autre étant l'Union laitière normande (U.L.N.) (64 % directement et indirectement), – obligée de déposer son bilan en septembre 1982 à la suite de sérieuses difficultés financières.

Dans la mesure où il est plus facile de négocier la cession d'une majorité que d'une minorité, le tribunal de commerce de Paris aurait, dit-on, donné le droit à la S.C.P.P. de lever une option de 24 % détenue par Sogenor (filiale financière de l'U.L.N.). Une lettre recommandée a été adressée par les liquidateurs aux intéressés.

L'U.L.N. reconnaît que la S.C.P.P. a fait valoir ses droits sur cette levée d'option. Mais ces droits, dit-on au siège de ce groupe, « *sont assortis de conditions qui ne sont pas réalisées* ». « *A notre connaissance,* dit-on chez U.L.N., *le tribunal de commerce de Paris n'est pas intervenu dans cette affaire.* » L'U.L.N. ne serait donc pas éliminée et, même si un accord ferme et définitif a été conclu entre les liquidateurs de la S.C.P.P. et Besnier sur la cession d'un bloc de contrôle de 58 % dans le capital de Préval, il reste encore à désintéresser l'Union laitière normande, qui manifestement est peu désireuse de lâcher prise. – A. D.

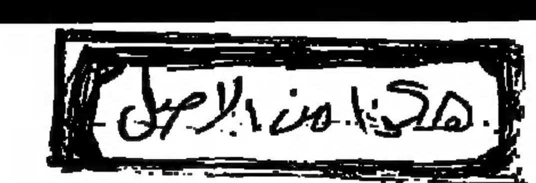
## CONJONCTURE

### LE PRODUIT NATIONAL A LÉGÈREMENT PROGRESSÉ AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Le produit intérieur brut marchand a progressé de 0,2 % au deuxième trimestre après avoir stagné au premier, indiquent les comptes trimestriels de la nation, publiés par l'INSEE.

Ce mouvement recouvre, selon l'INSEE, une stabilité de la production industrielle, avec notamment un redressement de la production d'automobiles (+ 2,6 % après une baisse de 2 % au premier trimestre), une croissance des services marchands (+ 1,8 %), mais une diminution de la production agricole (– 2,3 %) et de la construction de bâtiments (– 1,5 %). Les exportations en volume (évaluées aux prix de 1970) augmentent de 2,4 %.





# SOCIAL

## Les deux gauches

*(Suite de la première page.)*

Pour M. Krasucki *« les résultats sont bien fragiles et le risque de dégradation en matière d'emploi est réel »*. Ces deux constats différents, les amènent à proposer des inflexions, qui ne sont évidemment pas les mêmes, à la politique gouvernementale.

Plus que jamais, les inspirations qui fondent les propositions cégétistes et cédétistes sont opposées. La logique de la C.F.D.T. demeure imprégnée par son *« recentrage »*, sa *« resyndicalisation »* qui, dès 1978, l'a conduit à prendre en compte la durée et la dureté de la crise et à redéfinir, quel que soit le pouvoir politique en place, des objectifs revendicatifs crédibles et accessibles. Rien d'étonnant donc à ce que M. Maire mette de nouveau l'accent sur le *« qualitatif »* — conditions de travail, rapports sociaux, égalité hommes-femmes etc. — et sur le *« contractuel »* — *« éviter le risque d'étatisme »*, s'appuyer sur la décentralisation, changer de méthodes d'action gouvernementale.

A l'opposé, la C.G.T., relativement plus libre de ses mouvements que le P.C. — qui, lui, est lié par l'accord politique qu'il a conclu avec le P.S. — insiste avec force sur le *« produire français »* dans le cadre d'une solution nationale à la crise en mettant en cause, jusque dans sa gestion, le patronat accusé de vouloir *« déstabiliser »* par *« l'arme de la démission industrielle »* le gouvernement.

### Croissance et protectionnisme

Comme au sein de la gauche politique, la grande ligne de fracture se situe donc autour du débat sur la croissance et le protectionnisme. Quand M. Maire invite la gauche à *« redéfinir des objectifs qui ne dépendent plus d'une croissance forte et d'une augmentation du pouvoir d'achat »*, il suggère au gouvernement un véritable recentrage de sa politique prenant en compte durablement — sans s'y résigner — une situation de croissance nulle qui requiert non l'immobilisme social mais de nouveaux choix dans la répartition du revenu national et l'utilisation de l'appareil de production. En réponse, M. Krasucki préconise une voie absolument inverse, jugeant essentiel, pour le développement de l'industrie et la sauvegarde de l'emploi, de parvenir à retrouver la croissance.

Un tel débat fait certes référence à un clivage entre le P.C. et l'orientation actuelle de la politique gouvernementale. Mais il est surtout au cœur des débats au sein du parti socialiste en pleine préparation de son congrès. Pour M. Chevènement et ses amis du CERES, la faute originelle du plan Delors est justement d'avoir remis en cause la croissance en provoquant ainsi une baisse des investissements. La sortie de la crise n'est possible, pour eux, que par une stimulation de l'offre intérieure et non par une diminution de la consommation.

Si lorsqu'il était ministre du Plan, M. Michel Rocard avait dans nos colonnes (1) affirmé que *« seul le retour à la croissance économique permettra d'assurer de manière décisive de nouveaux progrès sociaux »*, il n'a jamais caché que la France devait au préalable équilibrer sa balance des paiements pour s'offrir le luxe d'une croissance plus forte que ses partenaires. Et, en vue du congrès de Bourg-en-Bresse, les « rocardiens » ont souligné qu'il n'y avait pas d'autre issue que le plan Delors à partir du moment où l'on peut revenir à la croissance des années 60. Mais les inflexions qu'ils ont proposé de lui apporter, autour du contrat de la lutte pour l'emploi et de la rigueur dans le fonctionnement de la protection sociale, font apparaître d'évidentes convergences avec la démarche de la C.F.D.T.

Du désaccord C.G.T.-C.F.D.T. sur la croissance découle celui sur le *« protectionnisme »*. M. Krasucki s'est vivement défendu de préconiser un modèle *« autarcique »*, jugeant évidentes les *« nécessités de la coopération internationale »*, mais, a-t-il affirmé avec force, *« le plus grand marché français, c'est bien la France (...). Il est vital que nous ayons le souci de produire et d'acheter chez nous la part la plus importante possible de nos besoins »*. Une telle priorité donnée au marché national rencontre là aussi des échos non seulement au P.C. mais au sein du CERES et sous-entend la conviction que la France ne doit pas accepter toutes les contraintes découlant de son appartenance au S.M.E. A l'opposé, M. Maire a la phobie, sans nier la nécessité d'une politique industrielle plus dynamique et mieux définie, de tout ce qui pourrait ressembler de près ou de loin à du protectionnisme : *« Nous croyons qu'une insertion raisonnable de l'économie française dans la communauté internationale est une condition de progrès. »* Un tel sentiment est, là encore, partagé par le ministre de l'économie et par celui de l'agriculture, le tout étant de s'accorder sur ce qu'implique une *« insertion raisonnable »*.

Ainsi, sans que cela soit le moins du monde formalisé, MM. Krasucki et Maire interviennent en sens inverse, sur les débats au sein du gouvernement et au sein du P.S., en présentant des alternatives proches de celles dont sont porteurs les courants de la gauche politique. De telles démarches peuvent s'avérer plus efficaces que les sempiternelles petites phrases ou les traditionnels avertissements à l'heure des arbitrages budgétaires et de la préparation du congrès socialiste. Elles révèlent également une certaine impatience syndicale à voir le gouvernement et le chef de l'État clarifier leurs orientations économiques et sociales en tranchant le débat, de plus en plus aigu, entre les deux gauches.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Le Monde* du 14 juillet 1982.

## La C.G.T. veut proposer, agir et innover face aux problèmes urgents, affirme M. Henri Krasucki

Entouré de cinq membres du bureau confédéral et ayant derrière lui une affiche affirmant *« la Sécu, ce n'est pas du luxe, c'est un droit, votez C.G.T. »*, M. Henri Krasucki a tenu, le 25 août au siège de la C.G.T., à Montreuil, sa conférence de presse de « rentrée » (*le Monde* du 26 août). D'emblée, le secrétaire général de la C.G.T. a abordé le problème des salaires : *« Les engagements pris d'ajustement pour 1983, en fonction de l'inflation réelle, doivent être tenus en temps opportun. De même, doivent être entreprises à temps les négociations sur les rémunérations en 1984. Le pouvoir d'achat du SMIC et des bas salaires doit être amélioré, et il est temps d'entreprendre la refonte des systèmes de rémunérations désordonnés où plus personne ne s'y retrouve. »*

Rappelant sa proposition d'un prélèvement exceptionnel sur les grandes fortunes — 110 000 foyers détenant une richesse de 1 500 milliards de francs actuels, — M. Krasucki a affirmé : *« Personne, dans cette petite minorité bien définie, n'en serait incommodé. On ne touche pas à la propriété de l'outil de travail, mais ce serait efficace et toutes les catégories de travailleurs y verraient un acte concret significatif de justice »*. Soulignant le *« rôle moteur »* des entreprises du secteur public, il a ajouté : *« Nous comprenons que des grandes entreprises, à notre époque, ont besoin d'être implanté dans différents points du monde, mais leur base essentielle doit rester notre propre pays, pour l'emploi, la vie nationale et aussi leur propre solidité. C'est une question de proportions, et nous estimons qu'il y a certains dérapages. Cela mérite discussion. »*

Pour M. Krasucki, *« le progrès technique favorise la productivité, il soulage la pénibilité, mais il ne doit pas créer de chômage. Il est trop commode de l'introduire sans s'occuper des conséquences. »* Insistant sur la nécessité de développer le marché national, le secrétaire général a jugé que celui-ci est *« bien mal ordonné »* — *« c'est la pagaille »*, — et qu'il faut y mettre de l'ordre : *« Nous prenons nos propres initiatives dans ce domaine. Mais les pouvoirs publics peuvent beaucoup. Et les entreprises aussi. Même le C.N.P.F. pourrait se rendre utile s'il ne poursuivait pas des buts d'opposition négative. »* L'essentiel de l'action de la C.G.T., a-t-il déclaré, *« c'est la mobilisation des travailleurs et l'organisation de leurs luttes, de l'expression de leur volonté sur tous les sujets qui concernent leur vie (...) L'attitude de la C.G.T. face aux problèmes urgents : proposer, agir, innover, faire que les travailleurs prennent leur sort en mains et se fassent entendre. Mais il faut les écouter »*.

### En juillet 1983

## LE CHOMAGE DANS LA C.E.E. A AUGMENTÉ DE 1,8 % EN UN MOIS

En juillet 1983, les neufs pays de la Communauté économique européenne (sans la Grèce) comptaient, en données brutes, 11,6 millions de chômeurs inscrits comme demandeurs d'emploi, soit 10,3 % de la population active, indiquent les statistiques publiées le 18 août à Bruxelles.

En un mois, la progression du chômage aura été de 1,8 % en raison notamment de l'arrivée des jeunes sur le marché de l'emploi, qui représentent 38,7 % des chômeurs et *44,6 % des chômeurs féminins*. A terme, on devrait assister, souligne le communiqué, à *« un nouvel accroissement après une période de baisse constante depuis février 1983 »*.

Par rapport à juillet 1982, l'augmentation du chômage aura été de 11,5 % pour les neuf pays, c'est-à-dire sur un rythme plus faible que l'année précédente (+ 20 %). La progression aura été de 35 % au Luxembourg, de 25,3 % en République fédérale d'Allemagne, de 23 % en Irlande, de 21,8 % aux Pays-Bas, de *14 %* au *Danemark*, de *13,9 %* en Italie, de 9,4 % en Belgique, et de 5,9 % au Royaume-Uni. Seule la France a enregistré une baisse (— 0,3 %).

En pourcentage de la population active, le taux de chômage s'établissait, en juillet 1983, à 15,1 % en Irlande, à 14,8 % en Belgique, à 14,5 % aux Pays-Bas, à 11,6 % en Italie et au *Royaume-Uni*, à *9 %* au Danemark, à 8,3 % en France, à 8,2 % en République fédérale d'Allemagne et à 1,5 % au Luxembourg.





# ÉTRANGER

### En R.F.A.

## L'EXCÉDENT DE LA BALANCE COMMERCIALE A DIMINUÉ EN JUILLET

La balance commerciale ouest-allemande a enregisté un excédent de 2,2 milliards de deutschemarks (6,6 milliards de francs) en juillet, contre 3,9 milliards en juin (3,8 milliards en juillet 1982). Les importations ont représenté 31 milliards de DM (32,9 milliards en juin) et les exportations 33,2 milliards (36,8 milliards).

Pour sa part, la balance des paiements courants a été déficitaire de 3 milliards de DM ; en juin, elle était excédentaire de 0,4 milliard. Cette détérioration, traditionnelle en juillet et en août, est due en grande partie aux dépenses des Allemands en vacances à l'étranger.

Pour les sept premiers mois de 1983, l'excédent commercial de la R.F.A. a représenté 24,3 milliards de DM (72,9 milliards de francs) au lieu de 28,2 milliards durant la même période de 1982. La balance des paiements courants a enregistré un excédent de 3,1 milliards de DM, alors qu'elle avait été déficitaire de 0,6 milliard de janvier à juillet 1982.

## L'ACCORD CÉRÉALIER ENTRE L'U.R.S.S. ET LES ÉTATS-UNIS COMPORTE UNE CLAUSE ANTI-EMBARGO

Les agriculteurs américains ont tout lieu de se réjouir de l'accord céréalier conclu le 25 août à Moscou puisqu'ils se voient ainsi assurer environ 2 milliards de dollars de revenu par an.

Au terme du contrat qui entre en vigueur le 1er octobre prochain, l'Union soviétique s'engage à acheter chaque année et pour une période de cinq ans un volume minimal de 9 millions de tonnes de céréales (blé et maïs, mais aussi soja), la part de blé et du maïs, ne pouvant toutefois tomber au-dessous de 4 millions de tonnes. L'U.R.S.S. pourra augmenter ses achats et les porter à 12 millions de tonnes par an, sans consultation préalable avec les autorités américaines.

Le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, qui a signé l'accord, a souligné que ce dernier *était « de première importance »* et qu'il marquait *« un retour à des relations normales entre les deux pays et le début d'un chapitre prometteur »*

La part des Etats-Unis dans les importations soviétiques de céréales va ainsi passer a près de 40 %. Elle était de 80 % avant que le président Carter ne décide un boycottage de ces exportations, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan, et de 20 %, juste avant la levée de l'embargo par l'administration Reagan, voilà dix-huit mois.

Point important, ce contrat comporte une clause anti-embargo. Dans l'article 2 du texte diffusé par l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, Washington s'engage en effet à *« n'exercer aucune autorité discrétionnaire prévue par la législation américaine pour contrôler les exportations. — (Agefi)*

### En 1982

## BAISSE DES INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS A L'ÉTRANGER ET PROGRESSION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS AUX ÉTATS-UNIS

Les investissements étrangers dans les entreprises américaines ont augmenté de 13 % en 1982, tandis quE, à l'inverse, les investissements des Américains dans les firmes étrangères ont diminué de 2,2 %. Un double mouvement, surprenant dans la mesure où la réévaluation du dollar devait *a priori* provoquer le contraire.

Les investissements étrangers aux Etats-Unis ont atteint 102 milliards de dollars, dont 68,5 à partir de l'Europe. L'augmentation de 13 % est tout de même inférieure de plus de moitié à celle de 1981, qui était de 32 %, un record, et, en 1982, le département du commerce, à l'origine de ces statistiques, n'a observé *« aucune grande acquisition »*.

Les investissements américains à l'étranger, 221 milliards de dollars, ont diminué de 2,2 %, première baisse depuis 1946. La chute s'expliquerait par la forte baisse du revenu des filiales à l'étranger (5,3 milliards de dollars en 1982, contre 13,5 milliards en 1981), qui limite le réinvestissement et, bien entendu, par les forts taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui réduisent les disponibilités financières.

Reste que l'investissement américain est toujours plus de deux fois plus élevé que l'investissement étranger aux Etats-Unis, 221 milliards de dollars contre 102 milliards, et que le dollar devrait bien, à terme, renforcer cette supériorité.

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● **Accord de coopération économique entre Israël et le Liberia.** — Israël et le Liberia ont signé, le 25 août à Jérusalem, un accord de coopération économique, notamment en matière de santé, d'agriculture et d'infrastucture. Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, et le président libérien, M. Samuel K. Doe, ont apposé leur signature au bas de ce document. Le Liberia, comme l'ensemble des vingt-cinq pays africains qui avaient des relations diplomatiques avec Israël, avait rompu ses relations avec Jérusalem à la suite de la guerre d'octobre 1973. Les deux pays doivent échanger prochainement des ambassadeurs. — *(A.F.P.)*.

● **La demande d'acier devrait rester faible en 1983 selon l'O.C.D.E.** — Après une baisse durant deux années consécutives (— 16 % en 1982), la production d'acier dans les pays non communistes ne devrait pas reprendre de façon significative en 1983. Seuls les Etats-Unis et le Canada connaîtront une reprise partielle, tandis que l'Europe et le Japon devraient enregistrer une nouvelle baisse.

### Conjoncture

● **L'emprunt de 15 milliards de F.** que va lancer l'État dans quelques jours (voir nos éditions du *26 août) comportera deux formules* et deux taux d'intérêt (13,70 % et 13,20 %). Ces taux correspondent à des rendements réels après impôt de 10,3 % et 9,9 % et non de 9,50 % comme nous l'avions indiqué dans nos éditions datées du 26 août, reprenant les indications données par M. Delors lui-même à la radio. Le ministre a rectifié jeudi 25 août ce chiffre.

(Les revenus des obligations, rappelons-le, sont passibles de l'impôt sur le revenu. Mais les contribuables peuvent opter pour un prélèvement forfaitaire de 25 %.

### Social

● **Chapelle-Darblay : annonce des premiers licenciements.** — La liste des 233 *licenciements économiques* attendus à l'usine de Saint-Étienne-du-Rouvray a été communiquée, le 25 août, aux organisations syndicales de la Chapelle-Darblay. *Ces licenciements seront effectifs* le 28 août au soir. La direction a également annoncé l'arrêt de la production pendant trois jours, à compter du 29 août, pour permettre la réorganisation du travail.

Ces décisions sont les premières à intervenir en application du plan de reprise élaboré par la société néerlandaise Parenco. Le 29 août, 150 licenciements devraient être annoncés à l'usine de Grand-Couronne. Avant la fin de l'année, 589 emplois devraient ainsi être supprimés, dont 200 par des départs en préretraite.

● **Occupation d'une usine à Valence (Drôme).** — Une partie du personnel des ateliers de constuction Bourgeat-Fougerolles occupe les locaux depuis le 25 août, après l'annonce du dépôt de bilan de la société, qui devrait entraîner cinquante-deux suppressions d'emploi, dont trente départs en préretraite.

L'entreprise, qui emploie cent soixante-dix-sept personnes, est dirigée par M. Bader, également P.-D.G. des établissements ARCT de Roanne, occupés depuis le 23 août.

● **Un accident mortel**, le quatrième depuis le début du mois, s'est produit dans la nuit du 24 au 25 août, dans une mine des houillères du bassin de Lorraine, à Freyming-Merlebach (Moselle). Le mineur, M. Sylvain Portes, vingt-trois ans, s'est blessé mortellement, sa tête heurtant une haveuse.

Ces derniers jours, outre les accidents mortels, deux autres mineurs ont été grièvement blessés dans des accidents de fond.

### Nominations

● **M. PIERRE ANTONI** a été nommé, le 24 août, directeur général de la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.) pour succéder à M. Albert Bouvier, attaint par la limite d'âge.

[Né le 2 juin 1925 à Paris, M. Antoni est entré à la B.F.C.E. en décembre 1954 pour en devenir sous-directeur en janvier 1966, directeur adjoint en janvier 1970, directeur en janvier 1975 et directeur général adjoint en janvier 1981.]

● **M. BRUNO MOSCHETTO** a été nommé directeur général — poste nouveau — de la banque saoudienne Al Saudi Bank. M. Moschetto, quarante-neuf ans, est français. Diplômé d'HEC et de l'Institut d'études politiques, il était directeur général adjoint de la Société centrale de banques.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou | Dép. — | Rep. + ou | Dép. — | Rep. + ou | Dép. — |
| $ E.-U. | 7,9930 | 7,9960 | + 140 | + 195 | + 270 | + 340 | + 665 | + 805 |
| $ can. | 6,4942 | 6,4982 | + 138 | + 197 | + 260 | + 337 | + 672 | + 811 |
| Yen (100) | 3,2685 | 3,2710 | + 139 | + 180 | + 282 | + 334 | + 877 | + 962 |
| DM | 3,0086 | 3,0105 | + 169 | + 194 | + 339 | + 371 | + 942 | + 1007 |
| Florin | 2,6860 | 2,6877 | + 133 | + 158 | + 268 | + 299 | + 775 | + 835 |
| F.B. (100) | 14,9542 | 14,9654 | + 363 | + 531 | + 733 | + 944 | + 1714 | + 2114 |
| F.S. | 3,7008 | 3,7039 | + 227 | + 260 | + 459 | + 502 | + 1323 | + 1400 |
| L (1 000) | 5,0384 | 5,0416 | — 229 | — 71 | — 463 | — 381 | — 1518 | — 1367 |
| £ | 11,9575 | 11,9676 | + 212 | + 321 | + 455 | + 594 | + 1232 | + 1493 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 5/16 | 9 11/16 | 9 9/16 | 9 15/16 | 9 7/8 | 10 1/8 | 10 3/8 | 10 3/4 |
| DM | 4 3/4 | 5 1/8 | 4 7/8 | 5 1/4 | 5 1/16 | 5 7/16 | 5 5/8 | 6 |
| Florin | 5 7/8 | 6 1/8 | 5 11/16 | 6 1/16 | 5 3/4 | 6 1/8 | 6 1/16 | 6 7/16 |
| F.B. (100) | 9 1/4 | 9 3/4 | 8 1/4 | 9 1/4 | 8 5/8 | 9 3/8 | 9 3/8 | 10 1/4 |
| F.S. | 1 3/8 | 2 1/8 | 4 5/16 | 4 11/16 | 4 3/8 | 4 3/4 | 4 11/16 | 5 1/16 |
| L (1 000) | 16 | 16 1/2 | 16 3/8 | 17 3/8 | 16 3/4 | 17 3/4 | 18 1/8 | 19 |
| £ | 9 1/2 | 10 | 9 1/2 | 9 7/8 | 9 1/2 | 9 7/8 | 9 15/16 | 10 5/16 |
| F. franç. | 12 | 12 1/8 | 13 | 13 3/8 | 14 | 14 3/8 | 16 5/8 | 17 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

25 août

### Consolidation

*Après huit séances de hausse consécutives, la Bourse de Paris s'est occupée, jeudi, à consolider ses positions.*

*Les pétroles, en particulier, se sont bien tenus, l'intérêt se portant au premier chef sur Esso (+ 2,7 %). Le Lion de Sochaux est sorti de sa réserve (+ 6,3 %), mais la distribution a été plus irrégulière, les ciments et travaux publics en repli. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané reflétait un léger repli de 0,26 %.*

*Les professionnels n'excluaient pas la possibilité d'un recul plus marqué pour les jours à venir mais, de toute façon, le qualifiaient par avance de « salutaire ». Selon eux, la baisse ne devrait pas excéder 4 % à 5 %, limite au-delà de laquelle les investisseurs institutionnels seraient prêts à se porter acheteurs.*

*L'enlisement de Wall Street n'a eu aucun effet perceptible sur le marché. Les spécialistes affirmaient d'autre part que l'emprunt d'Etat de 15 milliards de francs serait rapidement couvert et réduirait d'assez peu de chose la masse des liquidités disponibles pour les placements boursiers.*

*La devise-titre s'est assez franchement détendue pour s'échanger entre 10,74 F et 10,83 F contre 10,80 F-10,97 F.*

*Effritement de l'or à Londres : 422,50 dollars l'once contre 424 dollars.*

*A Paris, au contraire, le lingot a encore gagné un peu de terrain pour s'établir à 108 400 F (+ 300 F). Le napoléon, par contre, en a reperdu : 699 F contre 705 F. Ces différentes variations de cours ont été enregistrées dans un marché totalement creux, sur lequel les professionnels plaisantaient gaiement de leur désœuvrement. Les transactions ont porté sur 4,70 millions de francs contre 6,30 millions.*

## NEW-YORK

### Hésitant

En baisse de près de six points à la mi-séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement terminé la séance de jeudi sur un gain de 0,81 point, pour s'établir à 1 185,06 points après des transactions très hésitantes qui ont finalement porté sur 70,14 millions d'actions contre 72,20 millions la veille.

La fin de la semaine est toujours une période un peu délicate sur les marchés financiers, où la plupart des observateurs s'efforcent d'anticiper les décisions de la Réserve fédérale à l'égard de la politique du crédit. Il semble bien que les spécialistes aient été pris de court lorsque le Fed a décidé d'intervenir sur le marché monétaire – d'où il était absent depuis plusieurs semaines – pour drainer des liquidités.

Ce retour de la Réserve fédérale sur la scène monétaire semble indiquer que cet organisme ne veut pas voir la rémunération de l'argent tomber en deçà d'un certain seuil (que les professionnels situent aux alentours de 9 1/2 %) et qu'il ne faut pas s'attendre à un assouplissement de sa politique à l'égard de la circulation monétaire.

A Wall Street, les familiers du Big Board, qui s'épuisent à suivre chaque jour les rebondissements du roman-fleuve des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ont préféré tourner leurs regards vers les divers titres ou secteurs de la cote susceptibles de les inciter à prendre position ou, au contraire, à procéder à des allégements de portefeuille.

| VALEURS | Cours du 24 août | Cours du 25 août |
|---|---|---|
| Alcoa | 42 1/2 | 42 |
| A.T.T. | 65 1/2 | 64 3/4 |
| Boeing | 36 1/2 | 36 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 47 1/4 | 47 3/8 |
| Du Pont de Nemours | 52 1/8 | 52 1/2 |
| Eastman Kodak | 67 1/2 | 68 1/4 |
| Exxon | 37 7/8 | 37 1/2 |
| Ford | 53 | 52 7/8 |
| General Electric | 47 1/2 | 47 1/4 |
| General Foods | 43 1/2 | 43 3/8 |
| General Motors | 66 7/8 | 66 7/8 |
| Goodyear | 29 1/8 | 28 3/4 |
| I.B.M. | 116 1/2 | 116 1/4 |
| I.T.T. | 41 3/4 | 42 |
| Mobil Oil | 32 1/4 | 32 3/8 |
| Pfizer | 35 1/2 | 35 3/8 |
| Schlumberger | 58 7/8 | 58 |
| Texaco | 38 1/8 | 37 3/8 |
| U.A.L. Inc. | 28 1/2 | 29 1/4 |
| Union Carbide | 67 | 67 |
| U.S. Steel | 27 3/8 | 28 7/8 |
| Westinghouse | 42 1/4 | 42 3/8 |
| Xerox Corp. | 45 1/2 | 45 1/4 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.** – Cet établissement vient d'être autorisé par la Banque populaire de Chine à ouvrir prochainement un bureau de représentation à Shanghai où la Société générale sera la seconde banque française représentée dans cette ville après la Banque nationale de Paris. La banque française possède déjà dans cette région un bureau de représentation à Pékin (depuis 1981), ainsi qu'un bureau de liaison établi à Hongkong l'année précédente, destiné à faciliter les relations économiques avec la Chine du Sud.

**COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ.** – Le groupe (sociétés contrôlées et affiliées) a réalisé, au cours du premier semestre 1983, un chiffre d'affaires de 31,76 milliards de francs, en augmentation de 12 % sur la période comparative du précédent exercice. Cette augmentation inclut, pour partie, l'entrée dans le groupe, postérieure au 30 juin 1982, des sociétés Kabelmetal Electro et Compagnie électromécanique, précise la C.G.E.

**OBLIGATIONS NÉERLANDAISES.** – Le ministère public d'Amsterdam a demandé aux autorités françaises l'extradition d'une personne arrêtée en France à la suite de la découverte, aux Pays-Bas, d'une falsification d'obligations de l'Etat néerlandais, a indiqué le procureur de la reine à Amsterdam, Mᵉ Cees Van Steenderen.

Le ministère des finances à La Haye a lancé une mise en garde contre les obligations falsifiées, reconnaissables notamment au papier plus dur, au filigrane sans relief et à la place du nom de l'imprimeur.

Il s'agit de coupures de 10 000 florins au porteur de l'emprunt de 950 millions de florins à 12,5 % (durée dix ans) lancé en 1981 et remboursable en cinq échéances annuelles à partir de 1987.

Des coupons falsifiés portant intérêt avaient été offerts pour être convertis en espèces auprès d'une banque en Suisse, qui les avait, comme d'habitude, transmis pour vérification à une banque néerlandaise, en l'occurrence l'Amrobank à Breda. Cette banque, ayant remarqué des anomalies, a alerté le ministère des finances.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

| | 24 août | 25 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 140,4 | |
| Valeurs étrangères | 157,2 | |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

| | 24 août | 25 août |
|---|---|---|
| Indice général | 137,4 | 137,7 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 août .......... 12 1/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 25 août | 26 août |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 243,30 | 244,40 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 AOUT

(VALEURS / % du nom. / % du coupon; VALEURS / Cours préc. / Dernier cours) [illegible]

## SECOND MARCHÉ

[illegible]

## Hors-cote

[illegible]

## Étrangères

[illegible]

## SICAV 25/8

(VALEURS / Émission Frais incl. / Rachat net) [illegible]

◆ : prix précédent.

# Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

(Compensation / VALEURS / Cours précéd. / Premier cours / Dernier cours / Compt. Premier cours) [illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

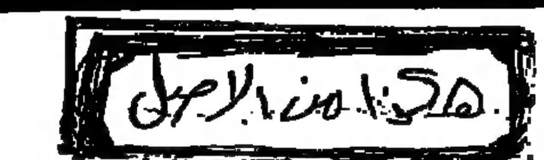
## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 25/8 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 7 956 | 7 942 | 7 730 | 8 130 |
| Allemagne (100 DM) | 301 180 | 301 330 | 290 | 310 |
| Belgique (100 F) | 15 007 | 14 997 | 142 | 153 |
| Pays Bas (100 fl.) | 269 140 | 268 990 | 256 | 276 |
| Danemark (100 krd) | 83 590 | 83 660 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 107 620 | 107 300 | 105 | 112 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 12 108 | 12 009 | 11 700 | 12 500 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 760 | 8 755 | 8 100 | 10 100 |
| Italie (1 000 lires) | 5 044 | 5 044 | 4 707 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 369 600 | 368 900 | 363 | 384 |
| Suède (100 krs) | 101 940 | 101 730 | 99 | 106 |
| Autriche (100 sch) | 42 860 | 42 880 | 41 800 | 43 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 309 | 5 307 | 5 | 5 600 |
| Portugal (100 esc.) | 6 500 | 6 500 | 5 760 | 7 200 |
| Canada ($ can 1) | 6 465 | 6 462 | 6 260 | 6 580 |
| Japon (100 yens) | 3 268 | 3 270 | 3 200 | 3 380 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 25/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 108000 | 108000 |
| Or fin (en lingot) | 108100 | 108400 |
| Pièce française (20 fr) | 705 | 699 |
| Pièce française (10 fr) | 408 | 410 |
| Pièce suisse (20 fr) | 697 | 690 |
| Pièce latine (20 fr) | 685 | 679 |
| Souverain | 844 | 835 |
| Pièce de 20 dollars | 4120 | 4100 |
| Pièce de 10 dollars | 2100 | 2000 |
| Pièce de 5 dollars | 1265 | 1225 |
| Pièce de 50 pesos | 4445 | 4440 |
| Pièce de 10 florins | 710 | 702 |





Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE

## IDÉES



## ÉTRANGER



## POLITIQUE



## SOCIÉTÉ



## LOISIRS ET TOURISME



## CULTURE



## ÉCONOMIE



Le numéro du « Monde » daté 26 août 1983 a été tiré à 528 648 exemplaires

## En Nouvelle-Calédonie

# L'incendie du complexe hôtelier d'Ouvéa est d'origine criminelle

De notre correspondant

Nouméa. – Un incendie d'origine criminelle a détruit, jeudi 25 août, le relais hôtelier de l'île d'Ouvéa, l'une des îles Loyauté, située à 170 kilomètres au nord de Nouméa. Depuis plusieurs semaines un conflit opposait la société qui exploitait le relais de Fayaoué, ouvert depuis le 3 avril 1983, aux tribus mélanésiennes d'Ouvéa, et plus particulièrement à la tribu des Wassadieu, dont un des membres était propriétaire du terrain sur lequel avait été bâti le relais. Le 15 août, devant la tension dans l'île d'Ouvéa, la direction de l'hôtel avait décidé l'évacuation de tous les clients, puis du personnel composé de dix Européens et de treize Mélanésiens.

L'essentiel des revendications des tribus mélanésiennes d'Ouvéa portait sur un accroissement de la participation locale dans la gestion de l'établissement. Ironie du sort : quelques heures avant l'incendie, un accord avait été conclu entre les représentants de la tribu des Wassadieu et le relais. Selon le « *procès-verbal de palabres* », la Compagnie Air Calédonie (largement majoritaire dans le capital de l'entreprise) s'était engagée à vendre autant d'actions aux habitants d'Ouvéa qu'ils en demanderaient. Un membre de la tribu des Wassadieu devait devenir directeur général adjoint du relais, après une formation supérieure spécialisée dans le tourisme en France ou à l'étranger.

Mais dans la nuit qui a suivi la signature de l'accord, le feu se déclarait en plusieurs endroits, ce qui exclut l'éventualité d'un incendie accidentel. Ce complexe hôtelier de l'île d'Ouvéa, considéré comme une expérience-pilote puisque étant le premier du genre associant étroitement le territoire, par l'intermédiaire d'Air Calédonie, des investisseurs privés et la population de l'île, par l'intermédiaire de sa municipalité indépendantiste, avait coûté plus de 9 millions de francs. Si aucune formation politique de Nouvelle-Calédonie n'a décidé d'exploiter l'événement, cette destruction d'une partie importante de la maigre infrastructure touristique calédonienne ne manquera pas de dissuader les investiseurs locaux et étrangers d'avoir part au développement économique du territoire.

FRÉDÉRIC FILLIOUX.

## LES CARBURANTS DEVRAIENT AUGMENTER DE 5 A 6 CENTIMES PAR LITRE LE 12 SEPTEMBRE

L'application intégrale de la formule de fixation des prix des produits pétroliers devrait provoquer à compter du 12 septembre, dans l'état actuel des choses, une hausse des prix à la pompe de l'ordre de 5 centimes par litre sur l'essence et de 6 centimes sur le super, tandis que les prix du fuel et du gazole seraient inchangés. C'est ce qu'affirme le Bulletin de l'industrie pétrolière. Il faut cependant encore attendre l'évolution du dollar au cours des trois derniers jours du mois d'août.

Sur la base d'une parité franc-dollar proche de 8 francs pour le mois (contre 7,78 F en juillet) et compte tenu de la fermeté des prix à Rotterdam et sur les marchés voisins, les prix maximaux des produits pétroliers devraient être relevés de 3 et 4 centimes par litre respectivement pour les gazole et fuel domestique et pour essence et super. S'y ajouteront les taxes. Le relèvement des prix du fuel et du gazole pourrait cependant être neutralisé par l'utilisation de la cagnotte, créée lorsque les prix baissaient au printemps dernier.

Ce mouvement pourrait donc amener le prix du super à 5 francs en région parisienne.

## En Tunisie

## LE PROCÈS DE MILITANTS ISLAMISTES

# Les peines les plus lourdes ont été prononcées à l'encontre des prévenus militaires

De notre correspondant

Tunis. – C'est dans un désordre indescriptible, au milieu des cris et des pleurs des familles des accusés, que le tribunal militaire de Tunis a rendu, jeudi 25 août, son jugement dans l'affaire de la section tunisienne du Parti de libération islamique (*le Monde* du 24 août). Un jugement à bien des égards paradoxal puisque les onze accusés civils, qui étaient pourtant les investigateurs de ce mouvement, se sont vu infliger des peines de deux ans de prison « *pour incitation de militaires à adhérer à une association clandestine à caractère politique* », alors que les dix-neuf militaires impliqués (1) ont été condamnés, pour leur part, à des peines de six à huit ans de prison pour « *adhésion à une association clandestine à caractère politique* ».

Un jugement paradoxal mais conforme au réquisitoire de l'avocat général, qui avait mis l'accent sur la gravité exceptionnelle d'une implantation politique au sein de l'armée, d'autant plus que le démantèlement de la section tunisienne du Parti de la libération islamique, a-t-il précisé, est intervenu simultanément avec ceux d'autres branches de ce parti en Libye et en Egypte.

Lors de leurs interrogatoires, tous les militaires ont nié avoir envisagé de créer un parti politique et avoir mené une action subversive. Selon eux, leurs activités se situaient seulement dans un cadre culturel et religieux et jamais il n'a été question de renverser le régime, tout juste envisageaient-ils les moyens de réformer l'actuelle conception de la loi islamique, qu'ils n'estiment pas conforme aux textes sacrés et à la pratique du prophète Mahomet.

En revanche, les accusés civils, et notamment le chef de la section, M. Mohamed Jerbi, un professeur d'éducation physique de trente-six ans, devant lesquels les adhérents devaient prêter serment de fidélité à l'islam et d'obéissance aux ordres, « *quels qu'ils soient* », ont revendiqué leur appartenance au parti. Ils ont toutefois minimisé l'aspect politique de leur action et se sont surtout attachés à démontrer qu'ils n'avaient entretenu aucun contact suivi avec l'étranger.

### Un sous-officier prédicateur

Si l'on s'en tient aux dépositions plutôt ternes des militaires, qui ont tous exprimé des regrets et demandé l'indulgence du tribunal, ce serait un peu le hasard si ceux-ci, tous très jeunes, ne dépassant pas la trentaine, se trouvent impliqués dans cette affaire : hasard des amitiés régionales ? Beaucoup d'entre eux sont originaires de la région du Cap-Bon ; hasard des affectations ? La plupart appartiennent à l'armée de l'air stationnée à la base de Sidi-Ahmed (près de Bizerte) et fréquentaient sa mosquée, dont le prédicateur est un de leurs camarades sous-officiers. Mais n'est-ce pas aussi un hasard si leur premier contact avec la branche civile de l'organisation remonte le plus souvent à la fin de l'année 1981 ou au début de 1982, c'est-à-dire juste après le démantèlement du Mouvement de la tendance islamique (M.T.I.) et la condamnation de ses animateurs, qui avaient abandonné toute idée de clandestinité pour s'exprimer au grand jour ? Les débats n'ont pas apporté de réponse à cette question.

A l'exception de l'un d'entre eux, les quelque vingt avocats qui assuraient la défense des accusés ont quitté l'audience, qui a duré une dizaine d'heures d'affilée, dès le début pour protester contre le refus du tribunal de renvoyer le procès, ainsi qu'il l'avaient demandé, afin de prendre plus amplement connaissance des dossiers de leurs clients et de leur communiquer des copies des documents retenus par l'accusation comme pièces à conviction.

D'autre part, plusieurs avocats ont affirmé que des sévices avaient été exercés contre leurs clients. Toutefois, ces derniers ne s'en sont pas plaints à la barre, car, ont expliqué leurs défenseurs, ils considèrent qu'il s'agit là d'une « *affaire entre eux, leurs tortionnaires et Dieu* ».

*MICHEL DEURÉ.*

(1) Il s'agit d'un capitaine, de deux lieutenants, dont un en fuite, et de seize sous-officiers.

## REDRESSEMENT DU DOLLAR 8 F A PARIS

**Poursuivant le mouvement de hausse constaté la veille à New-York, le dollar a continué à progresser vendredi 26 août sur les marchés européens, repassant la barre des 8 francs à Paris pour s'établir en fin de matinée à 8,0010 francs contre 7,9425 francs jeudi en séance officielle alors que le franc français restait ferme par rapport aux autres devises.**

**A Francfort, le « billet vert » a poursuivi son redressement, atteignant 2,6560 deutschemarks sur le marché ouest-allemand (2,6370 DM la veille), ainsi qu'à Zurich où la devise américaine valait 2,1600 francs suisses en fin de matinée (contre 2,1450 FS).**

**Cette hausse générale du dollar résulte de l'intervention surprise de la Réserve fédérale, jeudi après-midi, sur le marché monétaire afin de drainer des liquidités, ce qui a eu pour effet immédiat de faire remonter le taux de l'argent au jour le jour tandis que le marché obligataire opérait un recul.**

**Les taux des fonds fédéraux sont en effet remontés aux alentours de 9,1 % à 9 1/4 % alors qu'ils se négociaient encore la veille et un certain nombre d'opérateurs se demandent en cette fin de semaine, – une période traditionnellement tendue en raison de la publication des statistiques hebdomadaires du Fed – si cet organisme n'a pas décidé de « resserrer les boulons ».**

## CHUTE MORTELLE D'UN ENFANT A L'HOPITAL DE MONTBÉLIARD

Un enfant de trois ans et demi, hospitalisé à Montbéliard (Doubs), s'est tué mardi 23 août en tombant d'une fenêtre du septième étage de l'hôpital. Le petit Sébastien Ligier avait été admis vers 18 heures dans le service de pédiatrie de l'établissement, situé au troisième étage, pour y être soigné d'une forte fièvre accompagnée de diarrhées. La direction de l'hôpital ne s'explique pas comment il s'est retrouvé, vers 20 heures, au septième étage du bâtiment, d'où il a basculé d'une fenêtre. Celle-ci est située à 1,20 mètre du sol, dans un couloir où il n'y a habituellement aucune chaise.

M. Sœur, attaché de direction de l'hôpital, indique que l'effectif de nuit, ce soir-là au complet, portait son attention sur un enfant de onze ans, agonisant.

## M. PIERRE JUQUIN : « Il faut voir si l'idée d'une fédération au Tchad est réalisable. »

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a affirmé vendredi 26 août être « *en pleine harmonie avec le président de la République quand il parle de solution négociée* », mais il a mis l'accent sur les risques « *d'enlisement et de dérapage* » de la situation au Tchad.

Se faisant l'écho des déclarations de Roland Leroy dans *l'Humanité*, le responsable communiste, qui s'exprimait sur Europe 1, a déclaré : « *Il y a deux risques. Le risque que ça dure, l'enlisement, l'ensablement, et le risque que ça dérape. D'autant plus, a-t-il ajouté, que sur le terrain il y a pas mal d'aventuriers.* » « *C'est une très bonne copie, parce que François Mitterrand, dans une situation complexe, est parvenu à gérer les contradictions* », a encore estimé M. Juquin, en parlant de l'interview du président de la République au *Monde*.

M. Juquin a enfin considéré que « *l'idée d'une fédération au Tchad n'est pas si mal. Il faut voir si c'est réalisable* ».

## A Flushing-Meadow

### YANNICK NOAH RENCONTRERA AU PREMIER TOUR L'AMÉRICAIN SCOTT DAVIES

Le tirage au sort des championnats internationaux des États-Unis, effectué le 25 août à Flushing-Meadow, à été plutôt favorable pour les tennismen français. Yannick Noah, tête de série numéro 4, rencontrera l'Américain Scott Davis, classé 62[e] par l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.). Si la hiérarchie est respectée, il devrait trouver dans son tableau les Américains Robert Van't Hof, Brian Teacher et Vitas Gerulaitis puis, en quart de finale, José-Luis Clerc ou Jimmy Arias et en demi-finale Ivan Lendl ou Mats Wilander. Cinq autres Français ont été admis dans le tableau final. Christophe Roger-Vasselin rencontrera l'Américain Vince Van Patten, Thierry Tulasne l'Australien Brad Drewett et Guy Forget sera opposé à Mats Wilander. Loïc Courteau et Gilles Moretton connaîtront leurs adversaires à l'issue de l'épreuve de qualification.

## NOUVELLES BRÈVES

● *Le président du Comité riposte*, M. Gérard Vinay (Amplitude F.F.I.), a démissionné. Il critique « *l'incapacité des radios menacées à mettre en œuvre une stratégie commune face à l'offensive actuelle des pouvoirs publics* ». Il a ajouté qu'« *une dernière réunion, mardi 23 août, avait révélé que les intérêts particuliers étaient en train de l'emporter sur la volonté collective* ».

● *Le Mexique rembourse d'une façon ponctuelle* le prêt de 1,85 milliard de dollars qui lui a été accordé en août 1982 par la Banque des règlements internationaux, a indiqué le 25 août la Banque centrale mexicaine. Ce prêt sur un an, le premier octroyé par la B.R.I. a un pays non membre de cet organisme, avait été accordé après que le Mexique eut demandé un délai pour honorer ses engagements internationaux. – (*A.F.P.*)

## LA NOUVELLE GRILLE DE FRANCE-INTER

# De l'audace, encore de l'audace...

Il a donc fallu dix mois pour mettre sur pied cette nouvelle grille de France-Inter, puisque c'est en octobre dernier que M. Jean-Noël Jeanneney a confié à M. Jean Garretto une mission de réflexion sur les programmes de la station. Prévue pour juin, la réforme fut repoussée en septembre. Aujourd'hui, la grille est définitivement arrêtée, et, les nouveaux programmes commanceront le 12 septembre. L'essentiel de l'esprit de cette grille est contenu dans le nouveau slogan de la station : « *Pour ceux qui ont quelque chose entre les oreilles.* » L'audace de la formule ne manquera pas de choquer certains, en tranchant brutalement le vieux débat sur le sexe du service public. Qu'on se rassure : France-Inter vise avant tout la tête, mais l'impertinence déclarée est là pour rappeler qu'on entend relever le défi des périphériques et des radios locales privées.

Si M. Jean Garretto a quelque chose entre les oreilles, c'est bien l'amour de son métier. Avec aussi l'expérience de « L'oreille en coin », dont il est le producteur, et des « Maîtres du mystère », émission par laquelle il débuta à la radio. D'où la conception d'une radio très construite, d'une antenne soigneusement élaborée. L'effort porte surtout sur les après-midi, où la baisse d'audience de France-Inter était la plus sensible. La nouvelle grille casse les grands rendez-vous au profit de douze émissions, douze pôles d'intérêt qui vont du jeu à l'émission scientifique en passant par l'histoire, le voyage, l'étrange ou la mini-dramatique. Ces temps forts sont reliés par des plages de détente musicale, suivant la stratégie « *des pleins et des déliés* » chère au nouveau directeur des programmes.

M. Jean Garretto n'a pas hésité à bousculer un peu les « barons » de l'antenne et à redistribuer les cartes. Jacques Chancel abandonne ses radioscopies pour « Quotidien pluriel », une émission plus écrite sur l'art et la culture. José Artur quitte le bar du Fouquet's pour animer un jeu (« A qui ai-je l'honneur ? »). Parallèlement, on voit apparaître de nouveaux producteurs, dans le souci de reconstituer « *le vivier de la création* ».

Les matinées et les soirées sont pratiquement inchangées. Leur tour viendra plus tard. Eve Ruggieri remanie un peu son émission, et Jean-Christophe Averty s'installe tous les matins, de 9 h 30 à 10 h 30, avec Jean-Marc Thibault pour explorer l'univers du show-business. Une façon de faire oublier le départ de Claude Villers, dont les exigences financières étaient, semble-t-il, incompatibles avec la rigueur des temps.

M. Jean Garretto espère redonner une identité, une homogénéité à France-Inter. Sa conception intelligente et audacieuse parviendra-t-elle à faire remonter l'audience de la station (1) ? « *Nous n'avons pas voulu aller à la rencontre des aspirations du public telles que les reflètent les sondages*, explique M. Jean-Noël Jeanneney. *Nous préférons provoquer de nouveaux désirs. La vocation du service public, c'est la différence.* » A l'appui de son combat, France-Inter dispose d'un atout de poids : son prochain passage en modulation de fréquence et en stéréophonie vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

J.-F. L.

(1) En juin 1983, l'audience cumulée de la station, mesurée par le Centre d'études des supports de publicité, était de 15,4 %, contre 15,7 % en 1982 et 23,3 % en 1981.


Voir page 17






A B C D F G H